

Chapitre 2

Étude du mobilier funéraire

1. INTRODUCTION

L'étude du mobilier funéraire suit le schéma classique : chaque catégorie de mobilier est appréhendée individuellement : la céramique, le mobilier métallique, le mobilier lithique, le mobilier osseux, les coquillages, les objets en terre cuite. On procédera pour chaque ensemble en fonction des types identifiés et on analysera aussi leur représentativité au sein du lot. En revanche, nous ne procéderons pas systématiquement à des comparaisons régionales ou extra-régionales car de nombreuses études spécialisées ont déjà largement mis à contribution une grande partie des vestiges exhumés. Par exemple, nous n'étudierons pas en détail les décors au double trait incisé et leur répartition en France, plusieurs articles ou travaux universitaires ayant déjà fait un point sur la question. Il en sera de même pour certains types d'objets métalliques ou lithiques. Cette étude se veut donc résolument monographique.

2. LA CÉRAMIQUE

La nécropole du Moulin a livré plus de 1000 récipients non tournés parmi lesquels 695 exemplaires sont bien conservés ou ont pu être restaurés (1) permettant ainsi l'établissement de mesures destinées à l'élaboration de la typologie.

La pâte est en général peu solide, bourrée de sable contenant, en ordre dégressif, des graviers schisteux roulés, des éléments calcaires, un peu de quartz et parfois du mica. Les récipients où domine le sable schisteux sont les plus nombreux : ce sont les poteries que nous appelons «grossières» dans l'inventaire. Les pâtes plus «fines» y sont signalées.

Les récipients déposés dans les sépultures ne sont pas «neufs» : certains sont ébréchés ou usés, d'autres sont cassés ou retaillés. Plusieurs vases ont été retrouvés avec des moyens de préhension absents (tombe 13, vase 2) ; certains, cassés, ont été retaillés avant leur dépôt dans la tombe (tombe 14, vase 2 ; tombe 160, vases 2 et 4 ; tombe 200, vase 2, tombe 366, vase 2). Ces constatations renforcent l'idée qu'il n'y avait

pas à proprement parler de production céramique à destination uniquement funéraire.

2.1. La classification typologique : bases et critères

L'étude typologique que nous nous proposons de mener a pour but de mettre en évidence de grandes familles de vases. Ces formes ou groupes de formes seront établis en fonction de critères stables. Elles devront, pour reprendre l'expression d'A. Nickels, «*être régulièrement reproduites*» (1989 : 289). Cependant, les précédentes études typologiques, générales ou ponctuelles, ne répondaient pas à nos besoins, soit parce qu'elles ne prenaient pas en compte la période chronologique considérée ici, soit qu'elles ne concernaient pas l'entité géographique que nous étudions ou, enfin, parce qu'elles nous ont paru trop compliquées dans le sens où les critères retenus étaient trop nombreux et/ou trop fractionnés, nous interdisant une vision globale rapide du lot étudié et favorisant l'écueil d'ensembles micro-sérialisés. Rappelons également, si besoin est, que les nécropoles livrent un mobilier abondant, souvent intact, et qui permet une étude typologique simple et efficace, si les critères retenus sont logiques et cohérents, prenant en compte le caractère complet des individus. Ainsi, il nous a semblé nécessaire et judicieux d'employer la méthode mise au point pour l'étude de la nécropole du Peyrou à Agde, datée de la deuxième moitié du VIII^e s. av. n. è. (Nickels 1989 : 289-319). Judicieux parce que cette étude a permis une sériation typologique simple et ordonnée, donc facilement utilisable. En effet, les critères employés peuvent aisément être retenus dans notre étude. Nécessaire parce qu'elle concernait un mobilier exclusivement funéraire, issu d'une nécropole légèrement postérieure au cimetière du Moulin et géographiquement proche. Il nous sera ainsi possible de comparer, à terme et en fonction des résultats obtenus, les séries du Peyrou et du Moulin. Mais soulignons enfin que cette étude ne se veut en rien un modèle immuable ; il s'agit uniquement de traiter un lot important de récipients et de pouvoir étudier la variation du mobilier funé-

raire en fonction de cadres chronologiques, culturels et, pourquoi pas, géographiques. De même, nous ne développerons pas ici les problèmes posés par l'étude typologique de la céramique non tournée. Nous renvoyons pour cela aux travaux d'A. Nickels (Nickels 1989 : 289-290), de M. Py (1984 : 215-219), d'Y. Gasco (Gasco 1978) et au travail collectif publié dans la série Lattara (Py dir. 1993).

Il nous semble maintenant indispensable de rappeler quels sont les critères retenus pour établir les familles de récipients présents dans la nécropole du Moulin (2).

Un vase est composé de trois parties distinctes :

- une embouchure ;
- une panse ;
- un fond ou un pied ;

Chacune de ces composantes sera étudiée à part entière et leurs associations permettra une sériation de types, à l'intérieur desquels un nouveau découpage sera effectué en fonction de la variation de ces critères. Mais comme dans les précédentes études typologiques, nous distinguerons les vases ouverts, coupes et coupelles, des vases fermés, urnes et gobelets. Cette distinction s'opère grâce à l'indice de fermeture égal à la hauteur du col ajouté à la hauteur de la panse, le tout rapporté sur le diamètre maximum à l'ouverture. Les valeurs obtenues se répartissent en deux groupes quasi distincts : les coupes et coupelles dont l'indice de fermeture est inférieur à 0,6 et les urnes et gobelets dont l'indice de fermeture est supérieur à cette valeur. Nous étudierons donc séparément ces deux grands ensembles.

2.1.1 Les urnes et les gobelets

2.1.1.1. Les embouchures

Comme à Agde (Nickels 1989 : 293), nous avons distingué trois types d'embouchure. Cette distinction s'est opérée à l'aide de l'indice de hauteur propre du col égal à la hauteur totale du col rapporté sur le diamètre à la base du col.

- des embouchures constituées par l'absence ou l'ébauche d'un col. Ce type 1, pour reprendre la terminologie utilisée à Agde, a un indice de hauteur propre du col inférieur à 0,08 ;
- des embouchures constituées d'un col bas. Ce type 2 a un indice de hauteur propre du col compris entre 0,09 et 0,50 ;
- des embouchures constituées d'un col haut. Ce type 3 a un indice de hauteur propre du col supérieur à 0,50.

2.1.1.2. Les panses

Critère indispensable à la différenciation des types, la panse peut prendre des formes variées. Toujours dans l'esprit de la typologie réalisée à Agde, nous avons utilisé les formes déterminées par les auteurs ; nous avons bien entendu dû distinguer de nouvelles formes, absentes de la nécropole du Peyrou (3).

Des formes déjà présentes dans la nécropole d'Agde ont pu être inventoriées dans le cimetière du Moulin. Il s'agit des formes B, D, E, F, G, H, J, et K.

Des formes nouvelles ont dû être individualisées. Il s'agit des formes L et M.

Ces formes élémentaires sont les suivantes :

- forme B : vases à profil tronconique et parois concaves ;
- forme D : vases à profil tronconique et parois convexes ;
- forme E : vases à profil ovoïde ayant un diamètre maximum assez haut. Rappelons que c'est la hauteur de ce diamètre maximum qui distingue les formes E des formes H. Il s'agit d'une forme E lorsque le rapport hauteur de panse / hauteur du diamètre maximum est inférieur à 1,52 ;
- forme F : vases à carène haute ;

- forme G : vases à panse à carènes multiples ou méplats dans leur partie supérieure ;

- forme H : vases à profil ovoïde ayant un rapport hauteur de panse / hauteur du diamètre maximum supérieur à 1,52 ;

- forme J : vases à panse fortement surbaissée ou écrasée, sans carène(s). Ils se caractérisent par un indice hauteur de la panse / diamètre maximum de la panse inférieur à 0,70. Rappelons que les panses dont l'indice est supérieur à 0,70 doivent être rattachées aux formes E ou H ;

- forme K : vases à panses fortement surbaissées et profil caréné ou facetté. Ces carènes les distinguent de la forme J ;

- forme L : vases à panse bitronconique à carène moyenne. Dans l'optique d'Agde, ils ont un rapport hauteur de panse / diamètre à la carène inférieur à 0,74. Lorsque ce rapport est supérieur à 0,74, ils correspondent à la forme F (Nickels 1989 : 301) ;

- forme M : vases à panse bitronconique à carène moyenne et méplats dans leur partie supérieure.

2.1.1.3. Les fonds ou pieds

Nous avons distingué trois types de bases.

- des fonds plats, déprimés ou ombiliqués. Ils forment le type a ;
- des fonds annulaires, dont l'indice de hauteur propre du pied hauteur du pied / diamètre à la base du pied est inférieur à 0,26 (Nickels 1989 : 294). Ils correspondent au type b ;
- des pieds mi-hauts ou hauts dont l'indice de hauteur propre du pied est supérieur à 0,26. Ils forment le type c.

2.1.2. Les coupes et les coupelles

Comme pour les urnes et les gobelets, les coupes et les coupelles ont été divisées en 12 groupes. Ces divisions reposent sur les différences relevées au niveau de la vasque.

Ces formes élémentaires sont les suivantes :

- forme BC : il s'agit de la forme B des *Urnas et gobelets*, mais dont l'indice de fermeture est inférieur à 0,6. Elle regroupe les coupes et coupelles à profil tronconique et parois

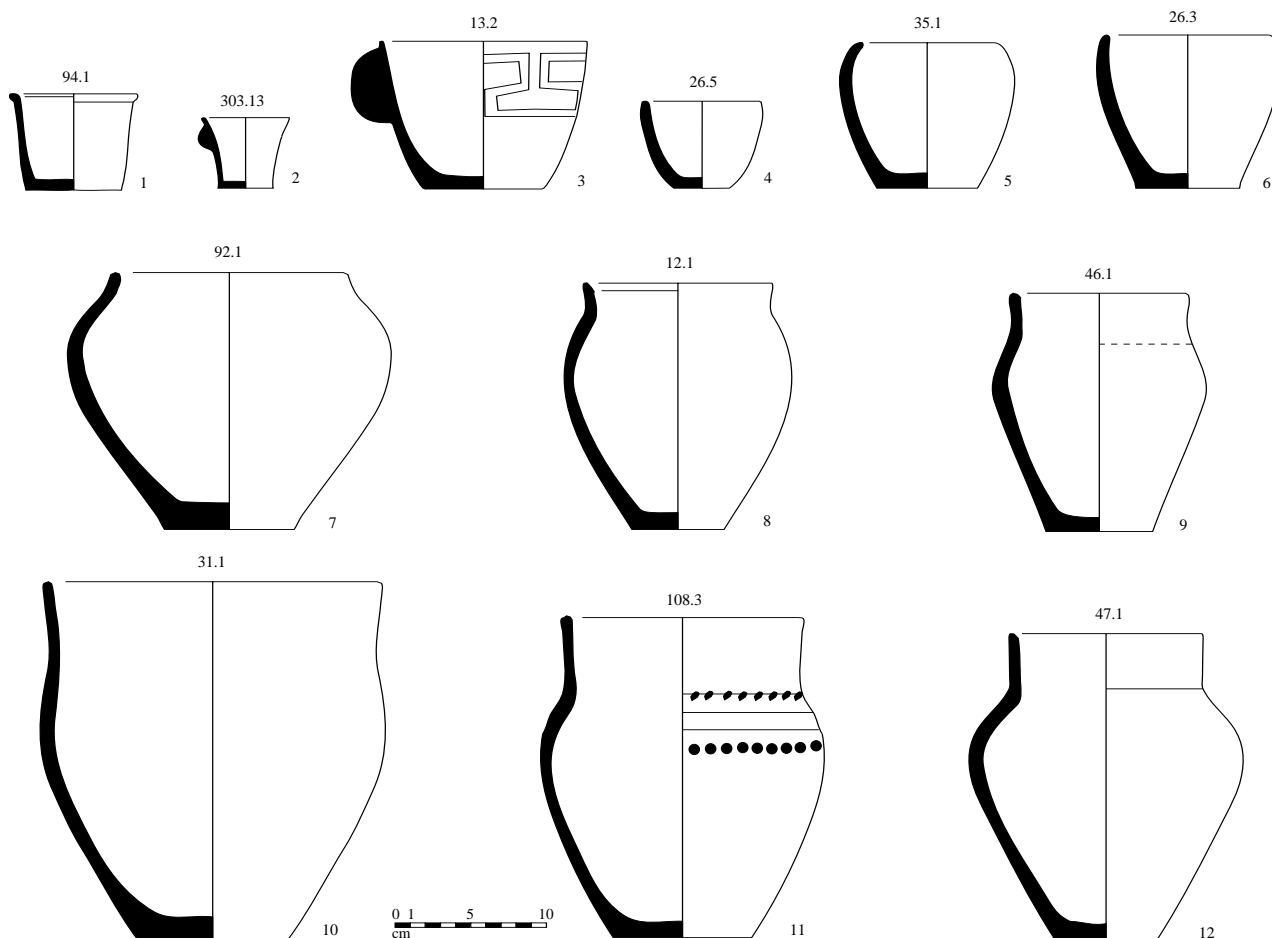


Fig. 366 : Exemples de formes B1a (1 et 2), D1a (3 et 4), E1a (5 à 7) et E2a (8 à 12).

concaves (4) :

- forme P : vases à profil tronconique et parois convexes ;
- forme Q : vases à panse bitronconique à carène moyenne et méplats dans leur partie supérieure ;
- forme R : vases à panse bitronconique à carène moyenne ;
- forme S : vases à panse bitronconique à carène basse ;
- forme T : vases à panse fortement surbaissée ou écrasée.

Ils sont caractérisés par un indice de hauteur relative de la panse - hauteur de la panse / diamètre maximal de la panse - inférieur à 0,70 ;

- forme U : vases à panse à carène haute ;
- forme V : vases à vasque hémisphérique prolongée par un léger col ;
- forme W : vases à paroi convexe, sans col ;
- forme X : vases à panse tronconique à flancs droits ou légèrement concaves ;
- forme Y : vases à panse tronconique à bord étroit vers l'extérieur ou léger marli ;

- forme Z : vases à vasque hémisphérique et large marli.

2.2. Etude de détail des familles de vases

L'étude des formes générales a permis la création de groupes de vases. Le lot *Urnes et gobelets* et le lot *Coupes et coupelles* renferment différentes familles de récipients qu'il convient maintenant d'analyser en détail. Ces familles rassemblent en fait des récipients présentant une communauté de forme des panses. Les groupes qui les composent ont été établis en fonction de rapports arithmétiques concernant les cols et les pieds. Il convient d'emblée de souligner que ces ensembles ne sont pas forcément synonymes de découpages chronologiques strictes. Le terme de famille ne doit donc pas être considéré ici comme un critère typologique fonctionnel et il ne signifie pas l'appartenance d'un récipient à un groupe rigide (5). On notera également que certaines familles ne se distinguent que par la présence de méplats au niveau de la panse. Ce choix a été dicté par la valeur chronologique que l'on pourrait accorder à ce critère. Il suffira pour s'en convaincre de comparer cette série de vases à d'autres

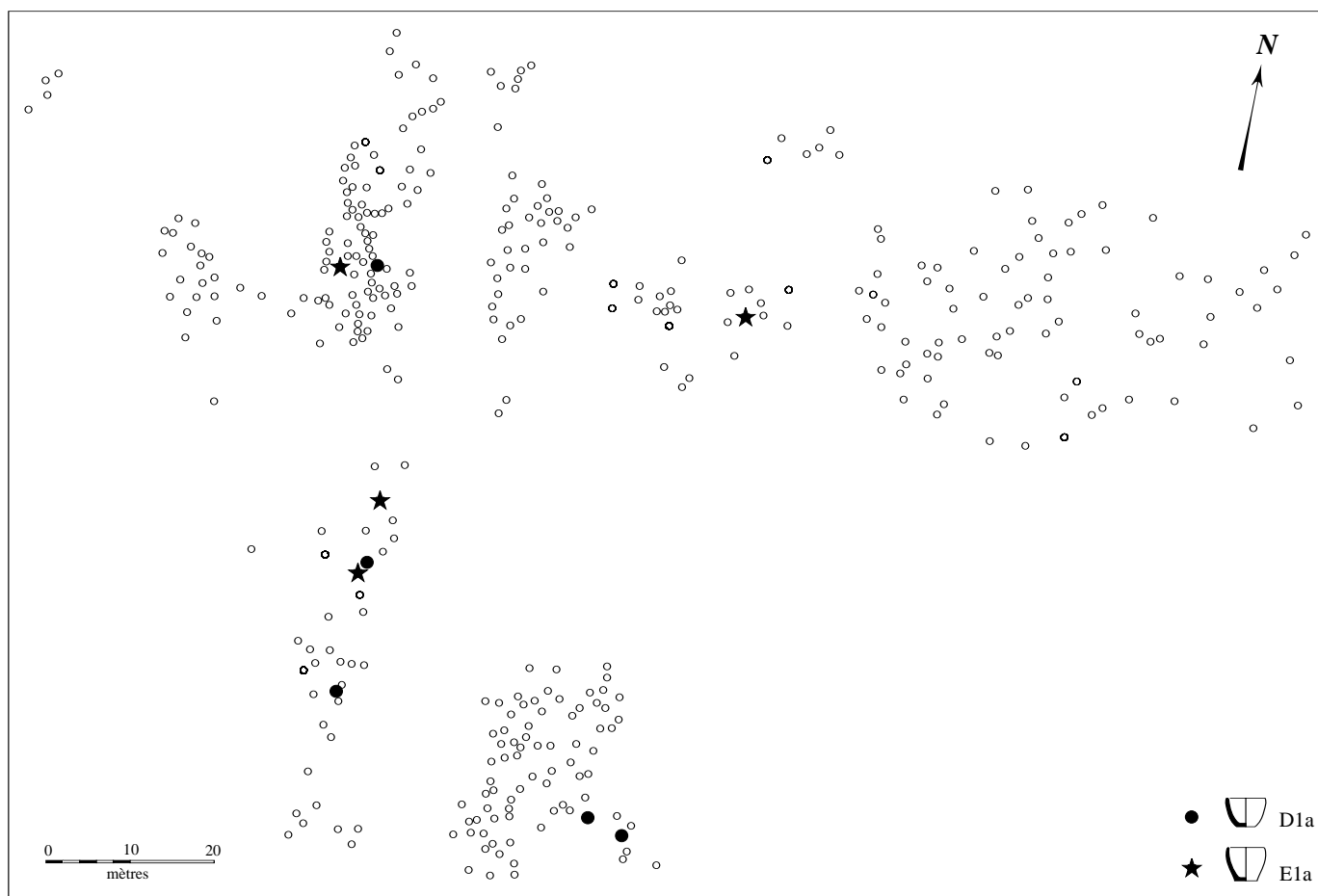


Fig. 367 : Carte de répartition des formes D1a et E1a.

ensembles plus anciens ou plus récents. Enfin, l'utilisation de rapports arithmétiques dans la définition des familles pourra aboutir au regroupement de récipients que d'autres études auraient classés dans des groupes différents, fonctionnels par exemple, ou prenant en compte des éléments plastiques comme la présence d'anses sur les vases.

2.2.1. Urnes et gobelets

La distinction entre urnes et gobelets repose bien entendu sur une notion de taille. Cette différenciation peut sembler arbitraire mais elle reflète réellement les très nets écarts de taille qui existent entre ces deux types de récipients. Les gobelets, plus petits, peuvent être tenus d'une seule main.

2.2.1.1. Les vases de la famille B

Forme B1a (fig. 366)

Ce groupe rassemble deux récipients tronconiques à parois concaves, soit 0,4% des *Urnes et gobelets* et 0,3% du nombre total de vases. Aucun de ces récipients n'est décoré. Leur taille

indique qu'il s'agit de gobelets, fait confirmé par la présence sur le vase de la tombe 303 d'une anse verticale rivetée. Il est intéressant de noter que ce récipient était déposé entre deux grandes coupes. Si le faible effectif de ce groupe ne permet aucune sérieuse analyse de leur répartition spatiale – quoique l'on puisse souligner qu'un des récipients se trouve dans un secteur où furent implantées des sépultures à la fin du VIII^e s. av. n. è. – il faut souligner qu'ils proviennent de lots contenant des formes classiques de la transition Bronze/Fer, telles que les gobelets carénés ou surbaissés (formes S et T), ou des formes du tout début Age du fer, telles que, principalement, les coupes et coupelles hémisphériques (forme W).

2.2.1.2. Les vases de la famille D

Forme D1a (fig. 366)

Il s'agit de vases à profil tronconique et parois convexes. Cinq récipients de ce type ont été recensés, soit 1% des *Urnes et gobelets* et 0,7% du nombre total des vases. Il s'agit dans tous les cas, sauf dans la tombe 213, de gobelets, comme le confirme d'ailleurs la présence, sur deux d'entre eux, d'anses verticales.

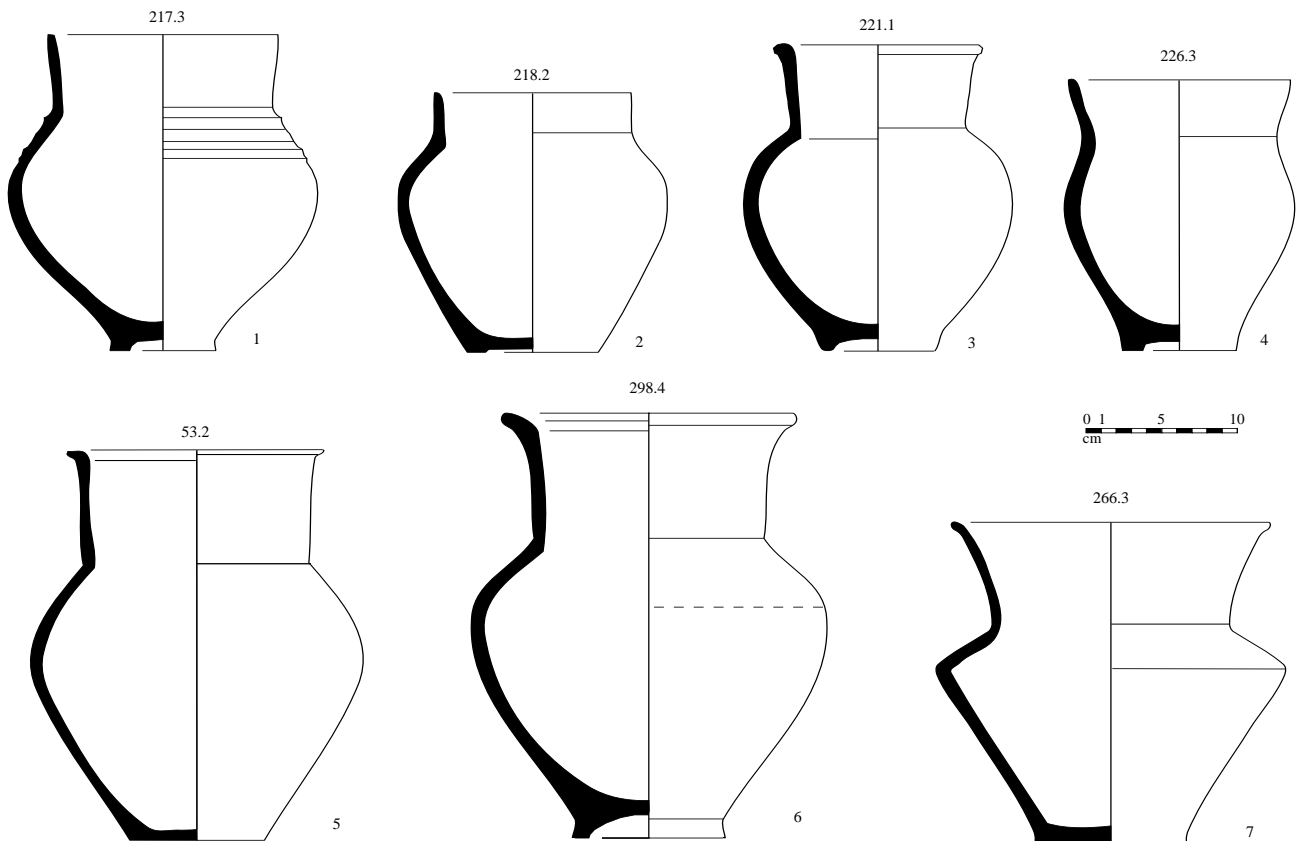


Fig. 368 : Exemples de formes E2b (1 à 4), E3a (5), E3b (6) et F2a (7).

Dans la tombe 223, le gobelet était déposé dans un grand vase. Seul le vase de la tombe 13 est décoré d'un méandre tracé grossièrement, qui semble différent des classiques décors mailhaciens, par sa facture au moins. Leur répartition montre clairement une concentration au sud de la nécropole, à l'exception du récipient de la tombe 98 (fig. 367). Qui plus est, 4 au moins d'entre eux sont associés à des récipients caractéristiques de la fin du Mailhacien I classique et de la transition Bronze/Fer, tels que les coupes carénées à pied annulaire dans les tombes 26 et 98 (forme Ub), ou, pour la tombe 223, à des récipients à col cylindrique haut (forme G3a). De même, dans la tombe 213, l'urne côtoie une série de grands boutons plats à bélière en bronze, éléments tardifs également. Enfin, la tombe 223 contient une épingle à tête en anneau, qui semble aussi tardive.

2.2.1.3. Les vases de la famille E

Il s'agit de vases à panse ovoïde dont le diamètre maximum est situé assez haut. Plusieurs formes ont été recensées au sein de la nécropole.

Forme E1a (fig. 366)

Cette forme correspond aux vases E, sans col ou munis

d'un col ébauché. Quatre récipients ont été relevés, soit 0,8% des *Urnes et gobelets* et 0,6% de l'effectif total. Aucun de ces récipients n'est décoré. Deux d'entre eux doivent être considérés comme des gobelets (tombes 26 et 284). Les deux autres ont servi d'ossuaire. Dans le cas de la tombe 92, il s'agit d'une urne. Pour la tombe 35, la taille classe le vase dans les gobelets, mais il pourrait en fait s'agir d'une petite urne et indiquer une tombe d'enfant (?). Leur répartition au sein du cimetière n'est pas réellement représentative (fig. 367). Cependant, il convient de relever que dans trois cas au moins (tombes 26, 35 et 284) ces sépultures sont implantées dans des secteurs datés de la fin du VIII^e s. av. n. è. où, notamment, de petits couteaux en fer ont été recueillis. L'exemplaire de la tombe 26 côtoie une coupe carénée de forme Ub ; quant à l'exemplaire de la tombe 284, il est associé à un bracelet à section circulaire en bronze, décoré de chevrons alternés sur fond hachuré, caractéristique du Premier âge du fer (6).

Forme E2a (fig. 366)

Cette forme regroupe les urnes à panse ovoïde et diamètre maximum haut munies d'un col court. Très nombreux, ces récipients offrent un éventail de tailles, tant du point de vue de la hauteur totale que sur le plan de la hauteur du col, relativement large. Il demeure cependant inutile d'essayer d'étudier ces

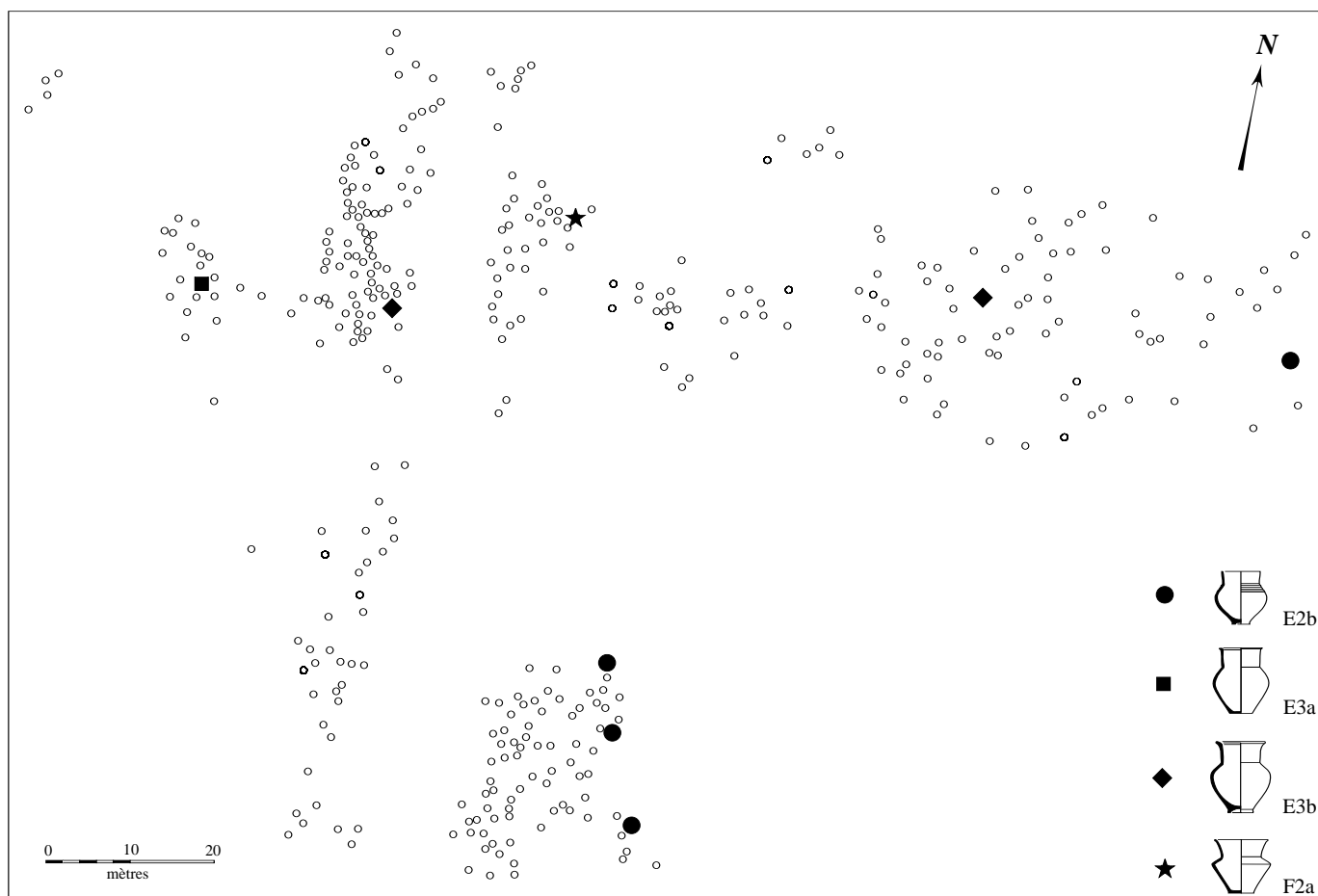


Fig. 369 : Carte de répartition des formes E2b, E3a, E3b et F2a.

micro-variations, c'est pourquoi nous nous en tiendrons à une étude comparable aux précédentes. Quarante vases de forme E2a ont été recensés dans la nécropole du Moulin, soit 10,3% des *Urnes et gobelets* et 7,1% de l'effectif total. C'est la troisième forme la plus représentée au sein de l'échantillon. Tous ces récipients doivent être considérés comme des urnes, à l'exception du vase de la tombe 290, dont la hauteur suggère un gobelet ou une petite urne pouvant indiquer une tombe d'enfant. 28,6% de ces vases sont ornés. Le décor le plus courant est une ligne d'impressions circulaires ou subcirculaires (tombe 11, 14, 58, 108, 140 et 160). Un récipient montre un décor au double trait constitué d'une frise de chevaux encadrée d'une ligne double (tombe 107). Les doubles lignes horizontales incisées sont également présentes (tombe 290), de même que les larges cannelures (tombe 179) ou les lignes simples parallèles (tombe 167). Un récipient est orné à la base du col d'un cordon à impressions digitales (tombe 76) et deux vases de la tombe 108 sont décorés de motifs complexes composés de lignes ondulantes et d'impressions. De rares exemplaires sont pourvus de moyens de préhensions telles que les anses verticales (tombe 108 et 167) ; le vase de la tombe 200 est muni d'un

téton sur l'épaule. Près de la moitié (44,90%) de ces récipients ont été utilisés comme ossuaires. Le reste est constitué de vases d'accompagnement. La carte de répartition de cette forme dans la nécropole ne présente aucune caractéristique particulière. Elle est présente dans des ensembles du Mailhacien I classique, également dans des sépultures de transition Bronze/Fer. Il est cependant intéressant de noter que seulement deux récipients sont ornés de motifs mailhaciens classiques.

Forme E2b (fig. 368)

Elle rassemble les urnes à panse ovoïde et diamètre maximum haut, munies d'un col court (ou bas) et agrémentées d'un pied bas ou annulaire. Quatre individus ont été inventoriés, soit 0,8% des *Urnes et gobelets* et 0,6% du nombre total de vases. Tous ces récipients sont des urnes. Aucun d'entre eux n'est décoré, ni pourvu de moyens de préhension. La carte de répartition de ces formes est fort intéressante : elle montre en effet une concentration au sud-est de la nécropole (fig. 369). Seule la tombe 367 échappe à cette règle, certes restreinte par le faible effectif. Il est de plus important de noter que ces récipients sont associés à des pièces tardives : grands boutons

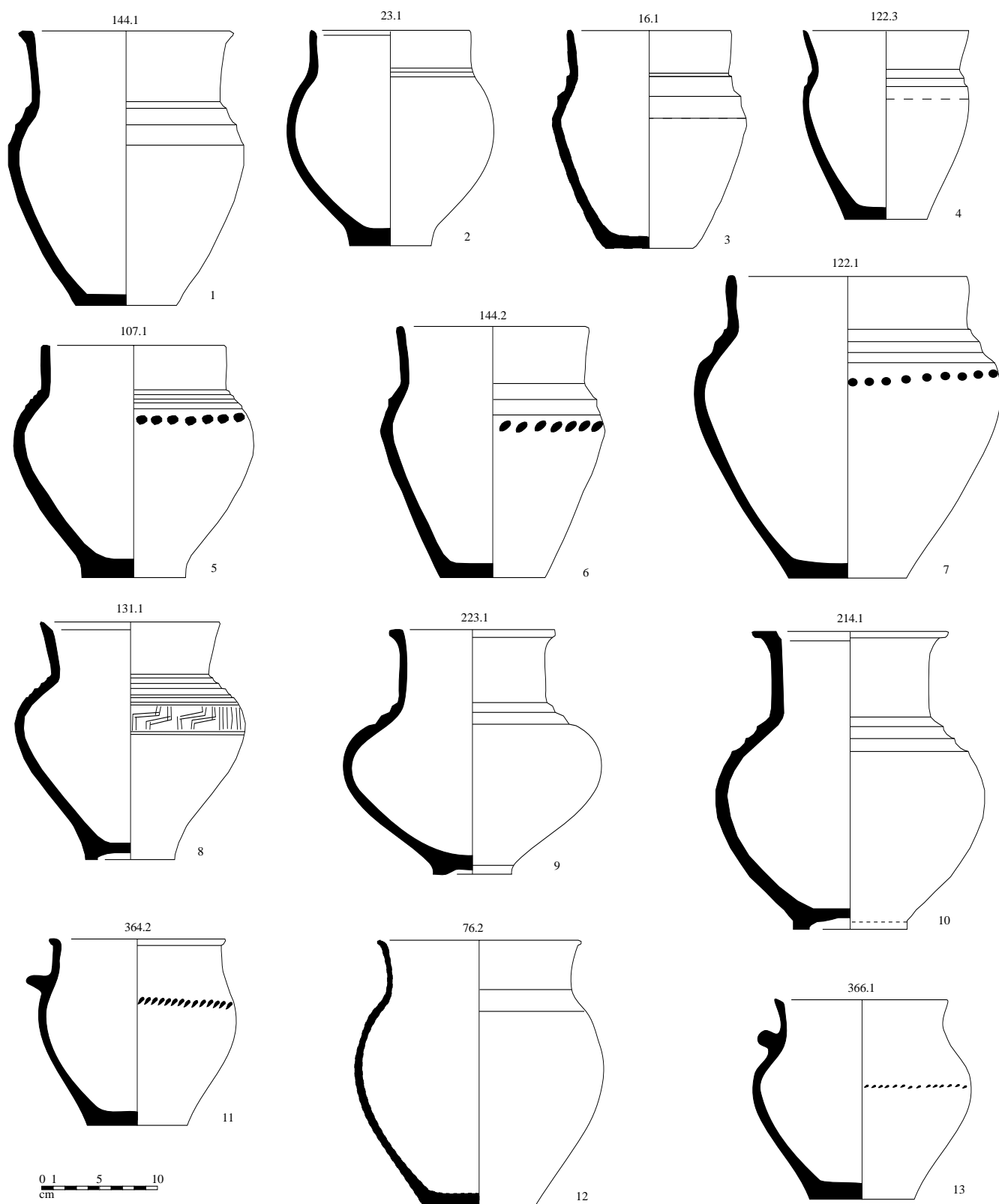


Fig. 370 : Exemples de formes G2a (1 à 7), G2b (8), G3a (9), G3b (10), H1a (11 et 13) et H2a (12).

plats à bélières en bronze dans la tombe 221, coupes et coupelles hémisphériques de forme Wa et surtout rasoir à partie centrale fortement ajourée et petit couteau en fer dans la tombe 367. Cette forme semble donc caractéristique de la phase de transition Bronze/Fer et du début de l'Age du fer.

Forme E3a (fig. 368)

Cette forme regroupe les récipients à panse ovoïde et diamètre maximal haut, à fond plat et col haut. Un seul exemplaire (tombe 53) a été recensé dans le cimetière, représentant 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% de l'effectif total. Dépourvu de décor et de moyen de préhension, ce vase, certes unique, est important car les cols hauts, s'ils sont rares dans la nécropole du Moulin, indiquent une phase chronologique tardive. La tombe 53 se trouve d'ailleurs dans un secteur où les décors mailhaciens de motifs anthropomorphes ou zoomorphes font totalement défaut (fig. 369). En outre, notons dès à présent que ce secteur a livré des épingles à tête plate, à tête en anneau et à tête vasiforme. Enfin, c'est proche de cette zone qu'a été découverte la tombe 39, qui a livré un mobilier typique de la première moitié du VIIe s. av. n. è.

Forme E3b (fig. 368)

Caractérisant les récipients à panse ovoïde et diamètre maximal haut pourvus d'un pied annulaire ou bas et d'un col haut, la forme E3b n'est représentée que par un seul individu (tombe 298), soit 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% de l'effectif total. Ce vase d'accompagnement est dépourvu de moyen de préhension. Il est décoré au niveau de l'épaule d'une ligne de fines impressions en pointillé. Il est associé à une épingle à tête plate et à un poignard en bronze, dans un secteur où les tombes de transition sont les plus nombreuses, pour ne pas dire les seules (fig. 369).

2.2.1.4. Les vases de la famille F

Un seul récipient à carène haute a été inventorié dans la nécropole. Il s'agit d'un vase d'accompagnement de forme F2a, donc à fond plat et col bas (fig. 368). Il représente 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% de l'effectif total. Il n'est pas décoré. Son implantation dans un secteur tardif (fig. 369) indique que ce type de récipient doit être rattaché à la phase de transition, si ce n'est au début de l'Age du fer : en effet, il convient de clore en précisant que cette forme est associée dans la tombe 266 à un rasoir à partie centrale fortement ajourée, à une grande coupe hémisphérique, à une coupelle carénée, enfin à un couteau en fer.

2.2.1.5. Les vases de la famille G

Ce sont des vases à panse ovoïde et diamètre haut portant des méplats – ou cannelures larges – sur l'épaule. Ils sont assez nombreux, puisque c'est la sixième famille la plus représentée

au sein de l'échantillon, toutes familles confondues.

Forme G2a (fig. 370)

Cette forme rassemble les récipients de forme G à col bas et fond plat ou ombiliqué. Trente-six vases appartiennent à cette forme, soit 7,5% des *Urnes et gobelets* et 5,2% du nombre total de vases. Parmi ces individus, 4 seulement doivent être considérés comme des gobelets (tombes 57, 179, 216 et 327). Cette observation est confirmée par le fait que pour la tombe 57, le récipient est posé à côté de l'ossuaire ; dans le cas de la tombe 179, le vase est déposé dans l'ossuaire ; enfin, dans la tombe 216, le petit récipient est déposé au fond d'un des vases d'accompagnement. Totalement dépourvus de moyen de préhension, ces individus sont parfois décorés : fines impressions en pointillé (tombes 16, 57, 122, 137, 163, 179, 216 et 277), impressions circulaires (tombes 107, 122 et 200), lignes incisées et impressions en pointillé (tombe 131), impressions oblongues obliques (tombes 144, 145, 168 et 217) et cercles estampés (tombe 206). La répartition de cette forme au sein de la nécropole ne montre aucune concentration particulière. De plus, force est de constater que cette forme se retrouve aussi bien au sein d'ensembles mailhaciens classiques comme la tombe 122 que dans des lots tardifs, livrés par exemple par les tombes 36 ou 294.

Forme G2b (fig. 370)

Constituée de récipients de forme G à col bas et fond annulaire ou pied bas, cette forme est très peu représentée puisque seuls deux exemplaires ont été relevés, soit 0,4% des *Urnes et gobelets* et 0,3% de l'effectif total. Ce sont deux urnes. Une seule est décorée de motifs zoomorphes exécutés au double trait : le vase de la tombe 131 montre en effet une frise de chevaux alternant avec des lignes parallèles légèrement obliques, le tout étant encadré de deux lignes doubles. La répartition de cette forme n'a bien entendu aucun intérêt, au vu du peu de nombre d'individus.

Forme G3a (fig. 370)

Un seul récipient de forme G à col haut et fond plat ou annulaire a été recensé. Il provient de la tombe 223 où il est associé notamment à une épingle à tête annulaire.

Forme G3b (fig. 370)

Elle regroupe généralement les vases de forme G à col haut et à fond annulaire ou pied bas. Un seul récipient de ce type a été inventorié, constituant 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% du nombre total de vases. Celui-ci est dépourvu de moyen de préhension et il n'est pas décoré. Cette urne, utilisée comme ossuaire, est associée à un gobelet surbaissé (forme T), à une urne à col cylindrique haut et panse arrondie et surbaissée (forme J) ainsi qu'à une coupe de forme Pa et à un rasoir à partie centrale fortement ajourée. Bien qu'unique, cette forme semble donc devoir être rattachée à la fin du Mailhacien I ou au début de la phase de transition

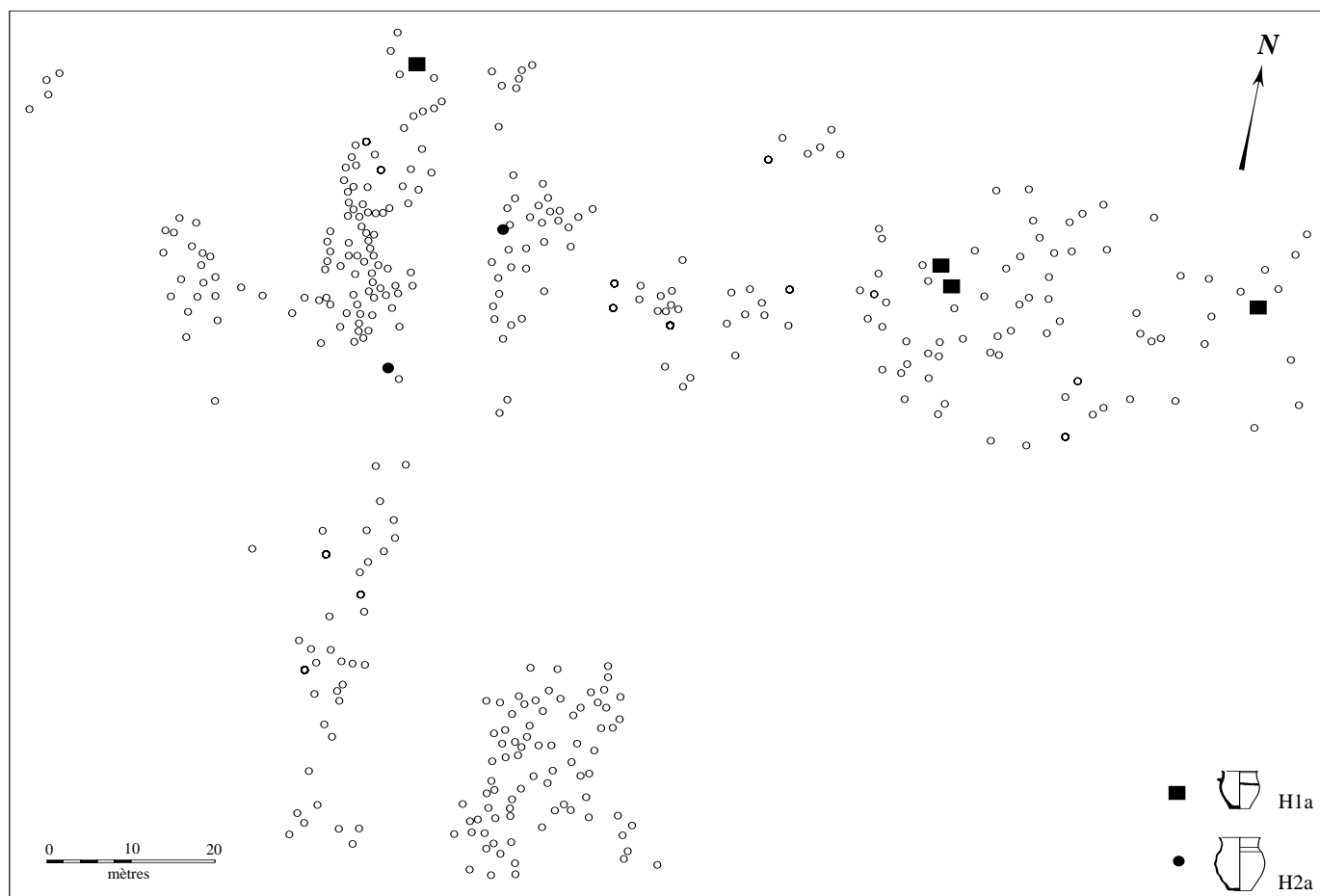


Fig. 371 : Carte de répartition des formes H1a et H2a.

Bronze/Fer.

2.2.1.6. Les vases de la famille H

Ces vases se caractérisent par une panse ovoïde à diamètre maximum bas. Ils sont rares au sein de notre échantillon (6 au total) et présentent deux variantes.

Forme H1a (fig. 370)

Ces récipients à panse ovoïde à diamètre maximum bas et à fond plat ou ombiliqué ne sont représentés que par quatre individus, soit 0,8% des *Urnes et gobelets* et 0,6% de l'effectif total. Tous, à l'exception du vase de la tombe 142, qui est un gobelet muni d'une anse, sont des urnes. Un seul, le vase de la tombe 366, a servi d'ossuaire, les autres étant employés comme vases d'accompagnement. Le récipient de la tombe 364 est agrémenté d'un mamelon bifide et l'urne de la sépulture 366 est munie de deux anses horizontales à perforation verticale. Trois vases sur quatre sont décorés : impressions fines en pointillé (tombe 366), petites impressions obliques (tombe 364) ; enfin, le vase de la tombe 348 présente une partie inférieure de la panse non travaillée, d'un aspect frustré.

La répartition de ces récipients, quoique peu nombreux, montre une concentration indiscutable à l'est de la nécropole (fig. 371), dans le secteur utilisé à la fin du VIII^e s. av. n. è. Soulignons de plus que la tombe 348 a livré un fragment de lame de petit couteau en fer. Notons de même que la tombe 142 contenait une pointe de flèche de type égéen et que la tombe 366 a livré une épingle en bronze à tête biconique. Ces associations et la répartition de cette forme indiquent qu'elle semble être un fin jalon chronologique, même s'il est vrai que ces récipients sont somme toute peu nombreux dans la nécropole du Moulin.

Forme H2a (fig. 370)

Cette forme rassemble les récipients de forme H pourvus d'un col bas et d'un fond plat ou ombiliqué. Deux exemplaires ont été recensés représentant 0,4% des *Urnes et gobelets* et 0,3% du nombre total des récipients. Ces deux individus sont des urnes. Un seul de ces récipients a été utilisé comme ossuaire (tombe 243) ; il est décoré de cannelures ondulantes et pourvu de deux anses verticales. Leur répartition n'offre que peu d'intérêt : tout au plus peut-on remarquer qu'ils sont pré-

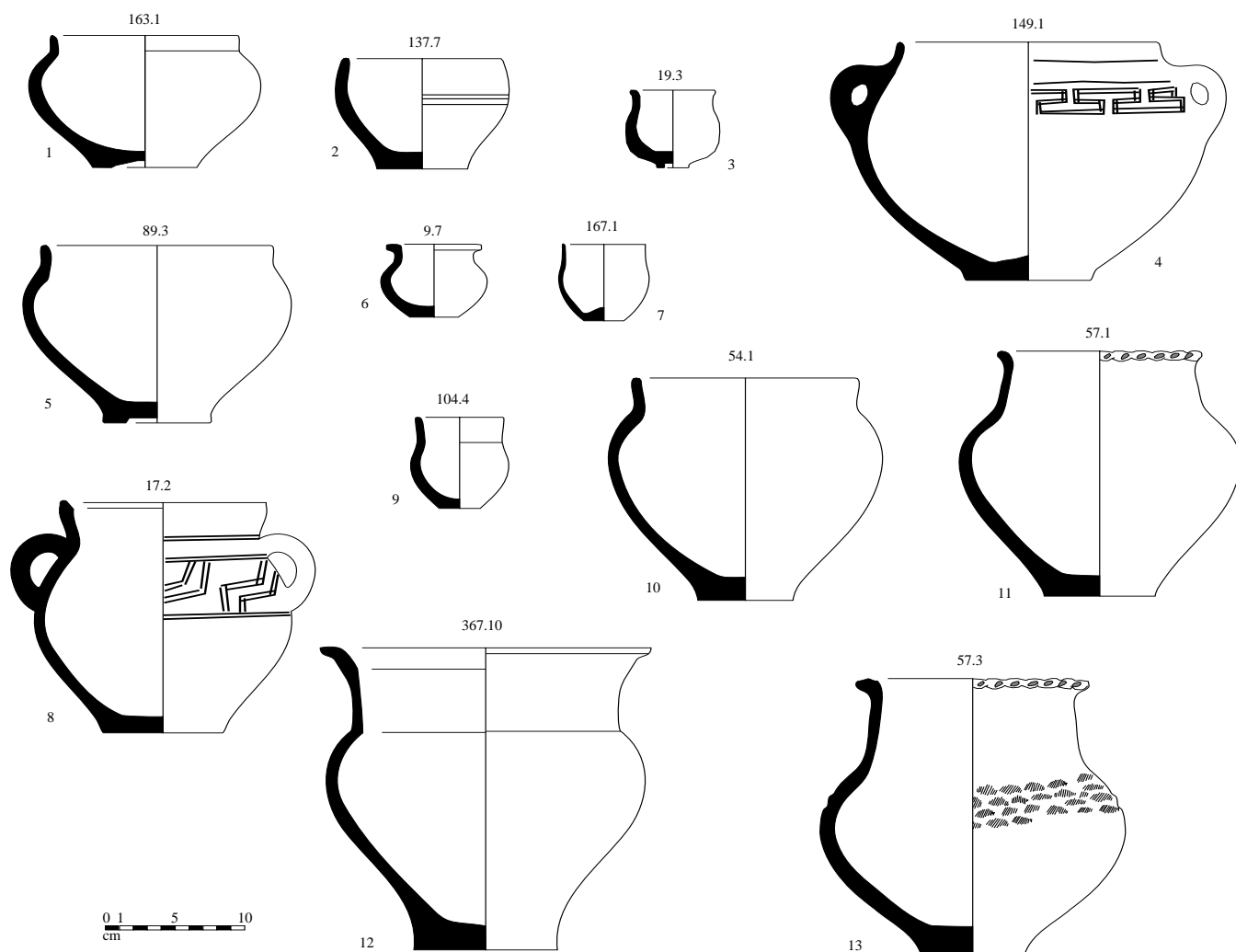


Fig. 372 : Exemples de formes J1a (1 à 4), J1b (5) et J2a (6 à 13).

sents dans la zone de la nécropole où peu de décors mailhaciens classiques ont été recensés (fig. 371). Par ailleurs, il convient de noter que le vase de la tombe 76 est accompagné d'une coupelle hémisphérique (forme Wa) et d'une coupelle à carène basse (forme Sa). De même, l'exemplaire de la tombe 243 est associé à une coupe de forme Pa ainsi qu'à une urne à pied haut (forme K2c). Cette forme, bien que rare, semble donc devoir être assimilée à une phase tardive.

2.2.1.7. Les vases de la famille J

La famille J rassemble les vases à panse arrondie surbaissée ayant un rapport hauteur panse/diamètre maximum de la panse inférieur à 0,71. C'est la famille la plus représentée ; elle offre, de plus, un large échantillon de formes.

Forme J1a (fig. 372)

Cette forme correspond aux vases de forme J sans col ou à col ébauché et pourvus d'un fond plat ou ombiliqué. Neuf

exemplaires ont été relevés, soit 1,9% des *Urnes et gobelets* et 1,3% de l'effectif total. Deux seulement de ces récipients doivent être considérés comme des gobelets. Les autres constituent de grands vases d'accompagnement ; ils ont exceptionnellement servi d'ossuaire (tombe 149 et 163). Deux exemplaires sont munis de moyens de préhension : un téton massif pour le vase d'accompagnement de la tombe 127 et deux anses verticales pour l'ossuaire de la tombe 163. Ce même récipient est de plus décoré d'un motif de grecques exécuté au trait double avant cuisson, associé à des fines cannelures horizontales que l'on retrouve sur le gobelet de la tombe 137. La carte de répartition de cette forme montre une distribution aléatoire. Cette forme relativement peu fréquente est aussi bien associée à des décors au trait double qu'à des éléments datés de la phase de transition comme les coupes carénées (tombe 19) ou des coupelles hémisphériques (tombe 137). On la retrouve également dans la tombe 367 qui a livré 14 récipients et un couteau en fer.

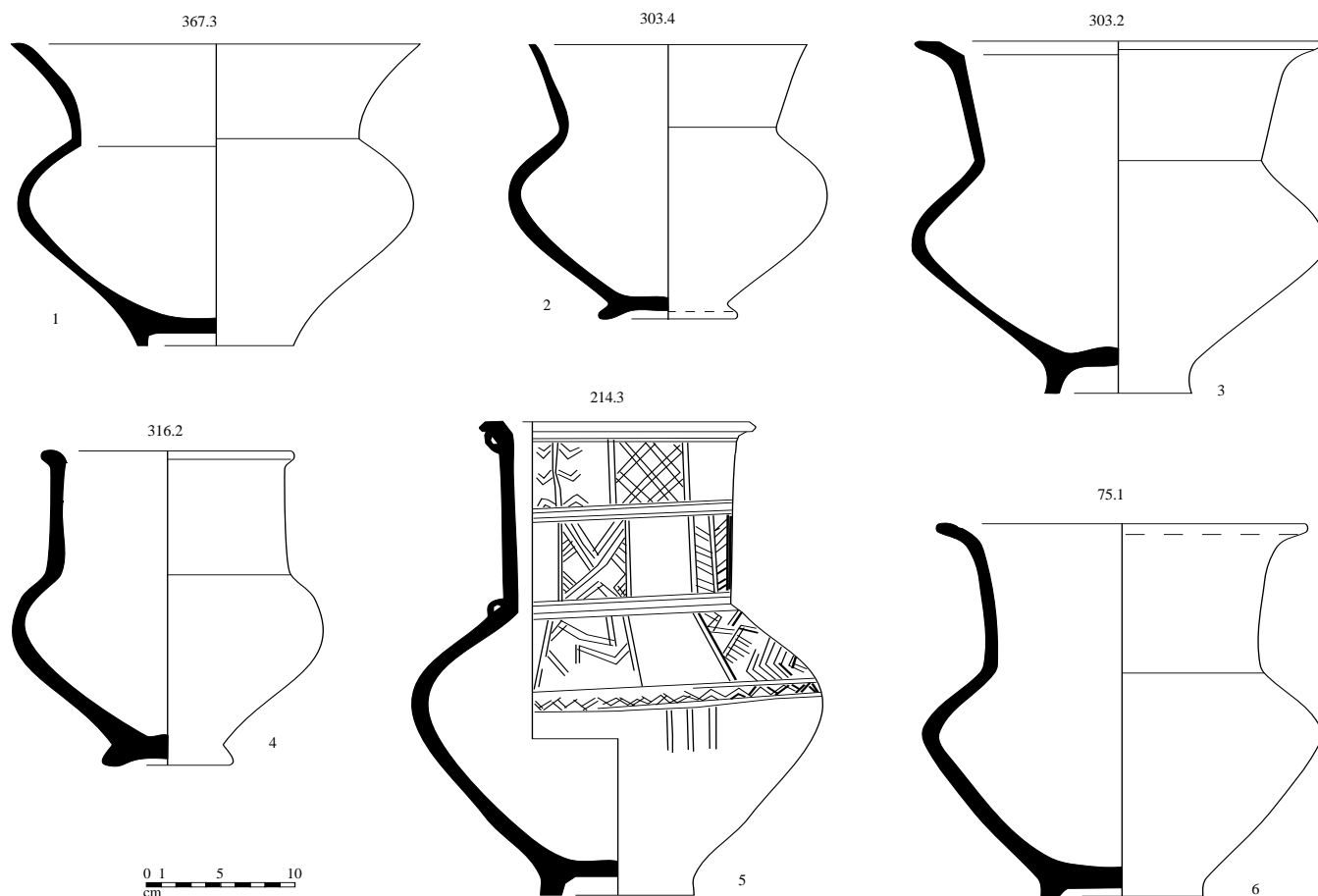


Fig. 373 : Exemples de formes J2b (1 à 3), J3a (4) et J3b (5 et 6).

Forme J1b (fig. 372)

Un seul vase de forme J1b possède un fond annulaire. Il représente 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% du nombre total de vases. Ce vase, dépourvu de décor, accompagne notamment une coupe de forme Ra décorée en traits doubles de motifs anthropomorphes et zoomorphes ainsi qu'une coupelle carénée. Sa répartition n'a évidemment aucune signification.

Forme J2a (fig. 372)

Caractérisés par une panse arrondie surbaissée, un fond plat ou ombiliqué et un col bas, les vases de forme J2a sont les plus nombreux. Cent quarante-cinq individus ont été relevés, soit 30,4% des *Urnes et gobelets* et 20,9% de l'effectif total. 40% de ces récipients sont des gobelets, parfois déposés dans l'ossuaire ou dans un des vases d'accompagnement. Le reste se divise en 25,5% d'ossuaires et 34,5% de vases d'accompagnement. Quatorze de ces urnes portent deux anses verticales (tombes 17, 64, 111, 113, 114, 147, 156, 164, 175, 189, 273 et 310). Certaines d'entre elles sont décorées de cannelures ondulantes (tombes 114, 175, 273 ou 310). D'autres sont ornées de décors zoomorphes exécutés au trait double (tombes 17 et 64),

ou de motifs géométriques (tombe 114). Enfin, plusieurs sont décorées d'impressions circulaires ou ovales disposées en lignes, d'autres de lignes parallèles incisées horizontales. Quelques exemplaires sont munis d'un mamelon, simple ou bifide (tombes 45, 183 et 275). La répartition générale de ces vases n'offre aucun indice éminemment concluant. On les retrouve aussi bien dans des contextes mailhaciens classiques que dans des ensembles tardifs comme la tombe 367 par exemple. Très nombreuses, ces formes offrent un éventail généreux de variétés et de dimensions qui ne permet pas cependant de les étudier plus en détail, variant sensiblement de l'une à l'autre.

Forme J2b (fig. 373)

Ces vases de forme J sont pourvus d'un col bas et d'un pied annulaire ou bas. Quatorze récipients de cette forme ont été inventoriés, soit 2,9% des *Urnes et gobelets* et 2% du nombre total de vases. La plupart sont des urnes (79%). Un seul exemplaire (tombe 190) est muni de deux anses verticales. Les décors de ces récipients se résument à des impressions circulaires (tombe 144), à des lignes incisées (tombe 87), à des

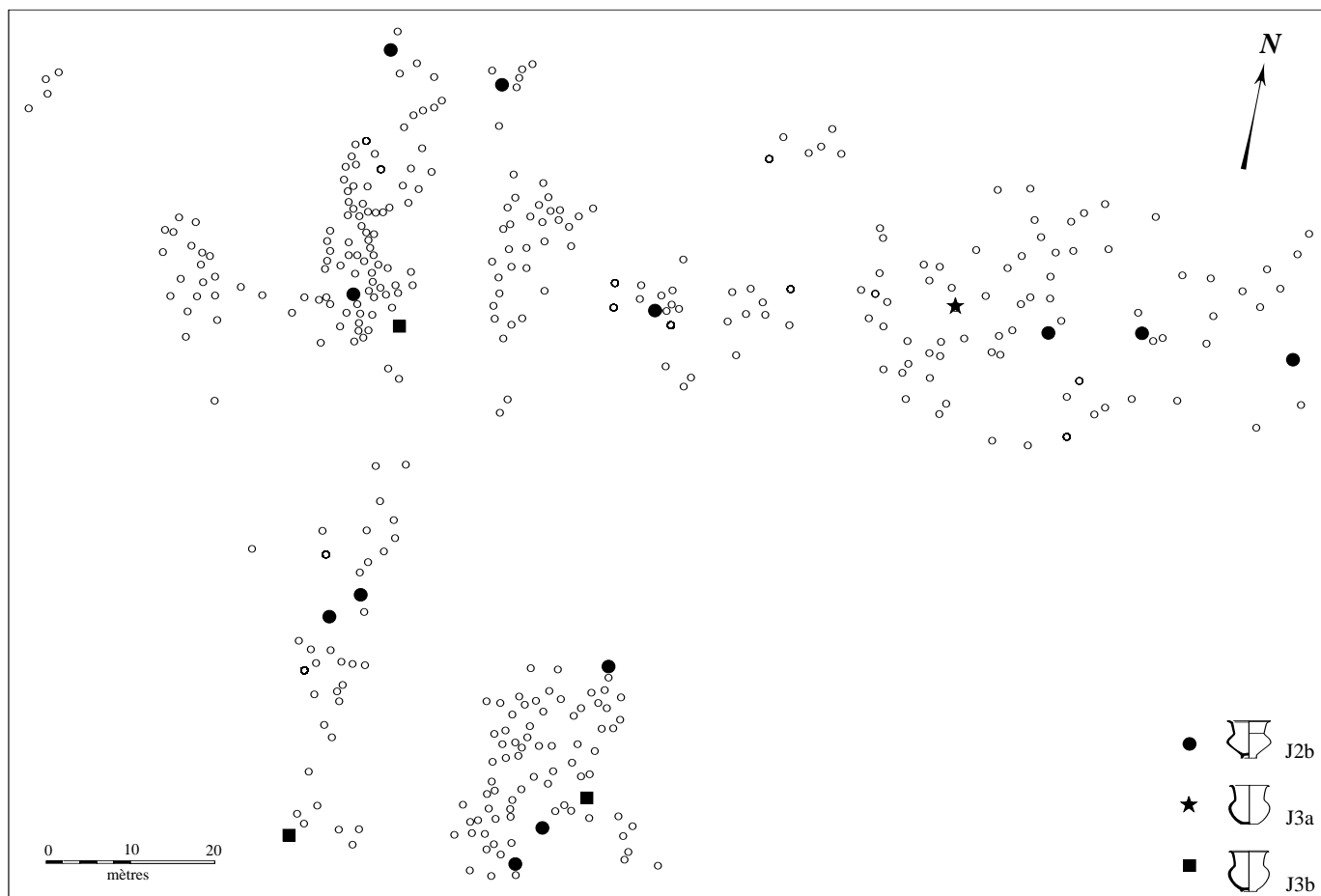


Fig. 374 : Carte de répartition des formes J2b, J3a et J3b.

cannelures (tombe 23, 144 et 190) ; un récipient (tombe 188) porte, dans sa partie inférieure, des traces de peignage. La répartition de cette forme apporte de précieuses indications (fig. 374). En effet, ces récipients se retrouvent, à l'exception de la tombe 87, à la périphérie du cimetière, indiquant un emploi (ou une apparition ?) tardif(ve) dans les sépultures. Qui plus est, force est de constater qu'ils sont associés à d'autres formes tardives telles que les gobelets carénés, les coupes carénées ou les coupes et coupelles hémisphériques ; de même, on les retrouve dans des ensembles contenant des objets datables de la transition Bronze/Fer, tels que les grands boutons plats en bronze à bélière, les boutons rivets, les têtes d'épingle en haltère en bronze, etc... Il semble donc que la forme J2b soit un bon jalon chronologique.

Forme J3a (fig. 373)

Un seul vase de forme J à col haut et fond annulaire a été identifié, représentant 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% de l'effectif total. Ce récipient n'est pas décoré et est dépourvu de moyens de préhension. Sa localisation (fig. 374), dans un secteur principalement tardif, semble indiquer que cette forme

doit être chronologiquement située à l'extrême fin de l'Age du bronze et/ou au tout début de l'Age du fer.

Forme J3b (fig. 373)

Cette forme rassemble les vases de forme J, munis d'un col haut et d'un pied annulaire ou bas. Au nombre de 4, ces récipients représentent 0,8% des *Urnes et gobelets* et 0,6% du nombre total d'individus. Tous ont été employés comme vase d'accompagnement. Un seul, l'exemplaire de la tombe 214, porte un décor : il s'agit de motifs géométriques et anthropomorphes (?), disposés en panneaux, exécutés au trait double et alternativement remplis de colorant blanc et de colorant rouge. Soulignons que ces motifs semblent plus stylisés que les décors recensés en contexte mailhacien pur. En effet, tant la répartition de ces vases que les associations dont ils font l'objet montrent qu'ils doivent être considérés comme des éléments tardifs. D'une part, ils se trouvent dans des sépultures sises à la périphérie de la nécropole (fig. 374). D'autre part, ils côtoient des rasoirs à partie centrale fortement ajourée (tombe 214 et GBI 20), des rasoirs en croissant (tombe 4 et 75), des couteaux en fer (tombe 4), ainsi que des coupes carénées, des coupelles hémisphériques

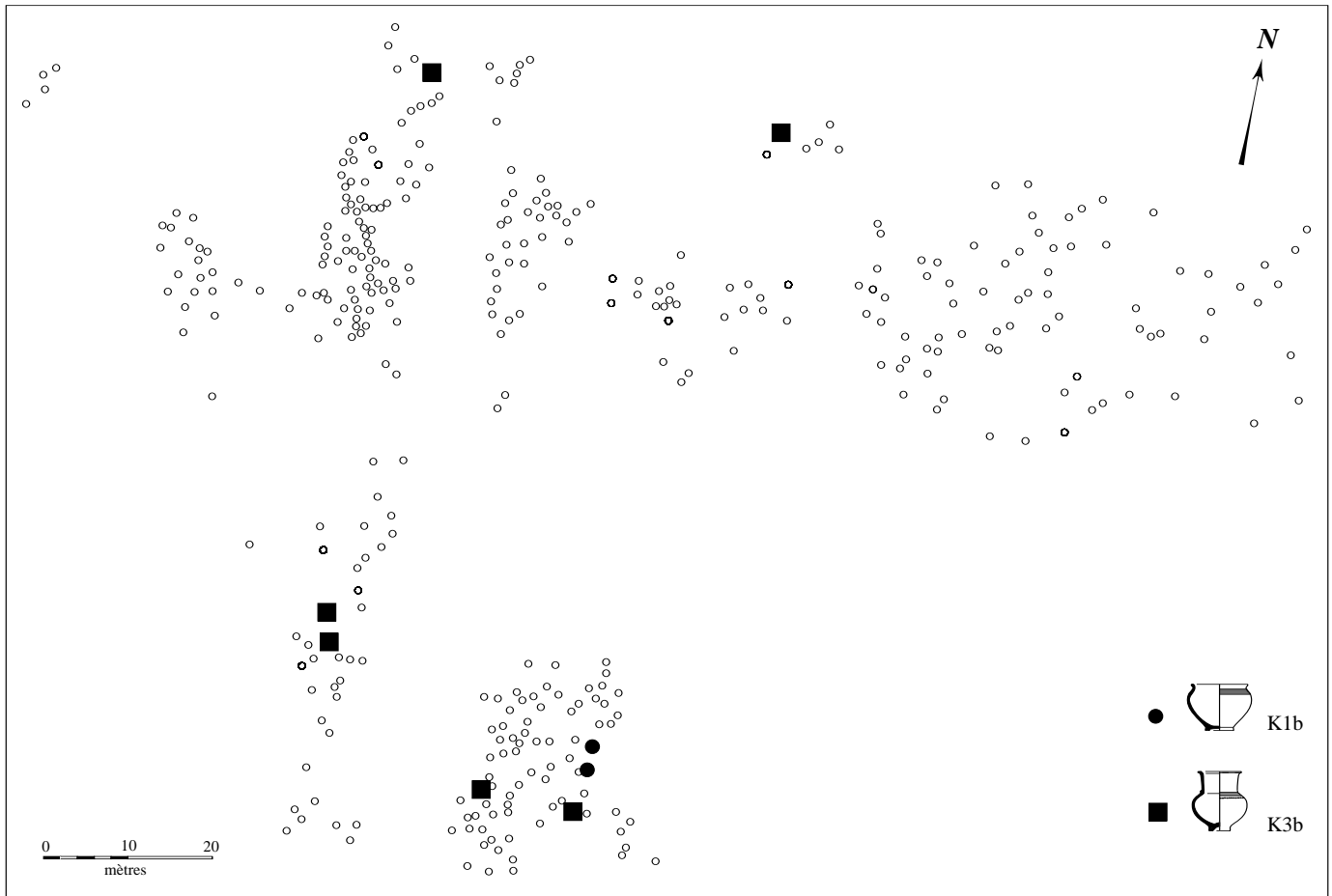


Fig. 375 : Carte de répartition des formes K1b et K3b.

et des gobelets surbaissés, objets éminemment datables de la phase de transition Bronze/Fer et du début de l'Age du fer.

2.2.1.8. Les vases de la famille K

Les vases de forme K se caractérisent par une panse surbaissée, carénée ou facettée. Relativement nombreux, ils peuvent être ici divisés en 7 formes différentes.

Forme K1a (fig. 376)

Un seul récipient de forme K sans col et à fond plat ou ombiliqué a été recensé, soit 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% de l'effectif total. Ce gobelet est dépourvu de moyens de préhension et n'est pas décoré. *Unicum*, on ne peut lui accorder aucune réelle signification chronologique.

Forme K1b (fig. 376)

Cette forme regroupe les récipients de forme K sans col ou à col ébauché et muni d'un pied annulaire ou bas. Deux exemplaires, représentant 0,4% des *Urnes et gobelets* et 0,3% du nombre total de vases, ont été recensés. Le vase d'accompagne-

ment de la tombe 209 est décoré d'un motif de grecques exécutées au trait double. Tous deux sont dépourvus de moyens de préhension. Leur nombre ne permet aucune conclusion. Tout au plus doit-on relever que ces deux récipients ont été retrouvés dans deux tombes voisines, contenant chacune deux vases, dans le secteur sud de la nécropole (fig. 375).

Forme K2a (fig. 376)

C'est le deuxième forme la plus représentée avec 134 individus, soit 28,1% des *Urnes et gobelets* et 19,3% de l'effectif total. Elle rassemble les vases à panse surbaissée, carénée ou facettée, à col bas et fond plat ou ombiliqué. 47% de ces récipients sont des gobelets. Parmi les 53% d'urnes, 54% ont été utilisées comme ossuaires. 52% de ces formes sont décorées, parmi lesquelles 37% de gobelets, 34% d'ossuaires et 29% de vases d'accompagnement. Les décors que l'on rencontre le plus, sur les urnes comme sur les gobelets, sont les impressions circulaires situées sous la dernière carène. De petites incisions en tiret sont également connues. Trois récipients seulement sont munis de moyens de préhension : deux anses verticales et un mamelon bifide. La carte de répartition de cette

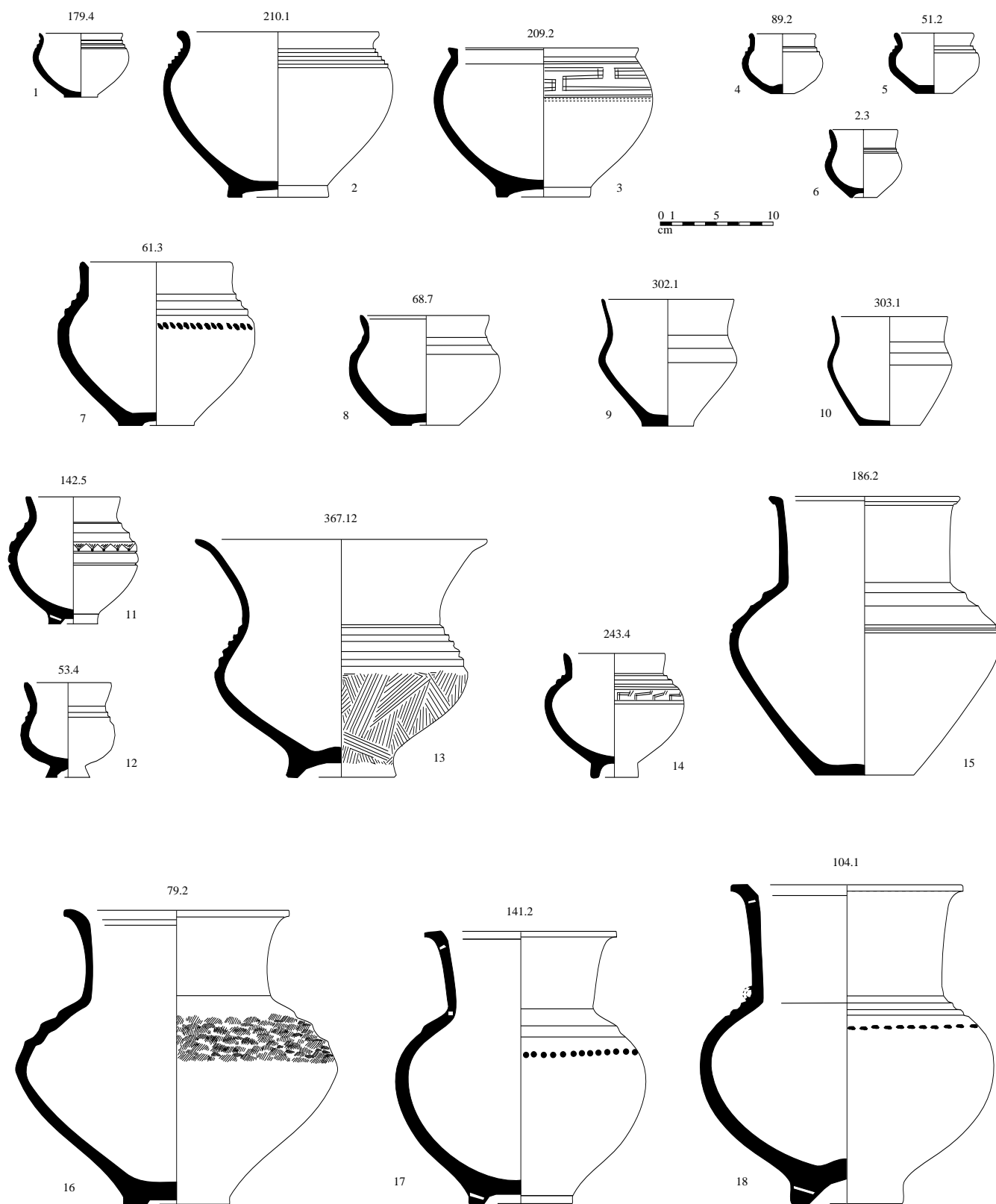


Fig. 376 : Exemples de formes K1a (1), K1b (2 et 3), K2a (4 à 10), K2b (11 à 13), K2c (14), K3a (15 et 16) et K3b (17 et 18).

forme ne montre aucune concentration particulière. On la retrouve en effet dans tous les secteurs de la nécropole. Ce type de récipient est de plus associé à des décors mailhaciens et à des coupelles hémisphériques. Cependant, il est intéressant de noter que dans les sépultures très récentes, et notamment les tombes 301, 302, 303 et GBI 16, ces récipients ne portent plus de méplats multiples mais un ou deux au maximum.

Forme K2b (fig. 376)

Elle se distingue de la forme K2a par un pied annulaire ou bas. Vingt-deux individus, soit 4,6% des *Urnes et gobelets* et 3,2% du nombre total de vases, ont été identifiés. Vingt-sept% d'entre eux sont des gobelets dont un tiers seulement est décoré. La moitié de ces récipients a été utilisée comme vase d'accompagnement ; seulement 23% ont servi d'ossuaire. 41% sont décorés ; les motifs sont divers : petites incisions en arête de poisson, méandres au trait double, triangles hachurés, impressions circulaires ou en tirets. Un vase a le bas de la panse peigné. Un seul récipient est muni de deux anses verticales et est décoré d'une ligne ondulante d'impressions circulaires. La répartition de cette forme au sein du cimetière n'apporte aucune indication sérieuse ; tout au plus doit-on relever qu'on la retrouve essentiellement concentrée au sud. Elle apparaît également dans la partie nord, mais dans une densité moindre. Cependant, si on se tourne vers les associations dont cette forme fait l'objet, force est de constater qu'elle n'est qu'exceptionnellement accompagnée de décors mailhaciens — encore faudrait-il que le méandre incisé soit un thème classique de cette phase ! — et qu'en revanche elle est associée à un vase à col haut (forme E3a) dans la tombe 53, à une coupelle carénée (forme Sa) dans la tombe 142, à un récipient à un col haut (forme K3b) dans la sépulture 159 ou dans la sépulture 186 (forme K3a), à une coupelle surbaissée (forme Ta) dans la tombe 245, enfin à de nombreuses coupelles hémisphériques (forme Wa), à un rasoir à partie centrale fortement ajourée et à un petit couteau de fer dans la tombe 367. Tout porte donc à penser que la forme K2b doit être chronologiquement placée dans la phase de transition et dans le dernier quart du VIII^e s. av. n. è.

Forme K2c (fig. 376)

L'unique vase de forme K à col bas et pied haut provient de la tombe 243. Il représente 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% de l'effectif total. Dépourvu de moyens de préhension, il est décoré d'un motif d'équidés tracés au trait double et encadré d'une ligne double. Sa position chronologique ne transparaît ni à travers sa situation au sein de la nécropole ni à travers le mobilier auquel il est associé.

Forme K3a (fig. 376)

Ces récipients à panse surbaissée, carénée ou facettée, munis d'un col haut et d'un fond plat sont peu nombreux. Deux individus seulement ont été inventoriés, soit 0,4% des

Urnes et gobelets et 0,3% du nombre total de vases. Ce sont deux urnes utilisées comme vases d'accompagnement. Une seule (tombe 186) est décorée sur l'épaule d'impressions digitées. Chronologiquement, il est tentant de situer ces vases à col haut dans la phase de transition.

Forme K3b (fig. 376)

Cette forme rassemble les vases de forme K, pourvus d'un col haut et d'un pied annulaire ou bas. Sept exemplaires ont été recensés, représentant 1,5% des *Urnes et gobelets* et 1% de l'effectif total. Ces sept urnes ont toutes été utilisées comme principal vase d'accompagnement. Parfois munis d'une minuscule anse à la base du col (tombe 212), ces récipients sont en général ornés d'une ligne de légères impressions sous la carène la plus basse. La carte de répartition montre que cette forme se retrouve dans des secteurs tardifs (fig. 375). Cette remarque est accentuée par le fait que ces récipients sont toujours associés à des pièces attribuées à la fin du Mailhacien I classique ou à la phase de transition : coupelle carénée (forme Sa) dans la tombe 104, coupelle hémisphérique (forme Wa) et épingle à tête en anneau dans la tombe 141, enfin à une fibule à double ressort et à une épingle à tête en rouelle dans la tombe 293.

2.2.1.9. Les vases de la famille L

Ils se caractérisent par une panse bitronconique à carène moyenne.

Forme L1a (fig. 377)

Treize vases à panse bitronconique, sans col et à fond plat ont été relevés. Ils représentent 2,7% des *Urnes et gobelets* et 1,9% du nombre total de vases. Cinq d'entre eux ont servi d'ossuaire. Deux exemplaires doivent être considérés comme des gobelets. Les décors présents sur ces vases sont tous exécutés au trait double. Ils représentent des motifs géométriques ainsi que des équidés. La carte de répartition de cette forme est très intéressante : elle montre en effet que ces récipients se concentrent principalement dans le secteur nord-ouest ; trois individus ont été relevés dans la zone sud ; deux seulement dans la partie est (fig. 378). Il semble donc que ces récipients soient à caler chronologiquement dans la phase classique du phénomène mailhacien et peut-être de rares modèles subsistent-ils durant la phase de transition.

Forme L1b (fig. 377)

Elle se distingue de la forme L1a par la présence d'un pied annulaire. Six exemplaires, représentant 1,3% des *Urnes et gobelets* et 0,9% de l'effectif total, ont été recensés. Ce sont des urnes, à l'exception du gobelet de la tombe 131. Quatre de ces récipients sont décorés au trait double de motifs géométriques et pour trois d'entre eux de motifs zoomorphes. La distribution spatiale de cette forme (fig. 378) indique, comme pour la forme L1a, que ce type doit être considéré comme un classique

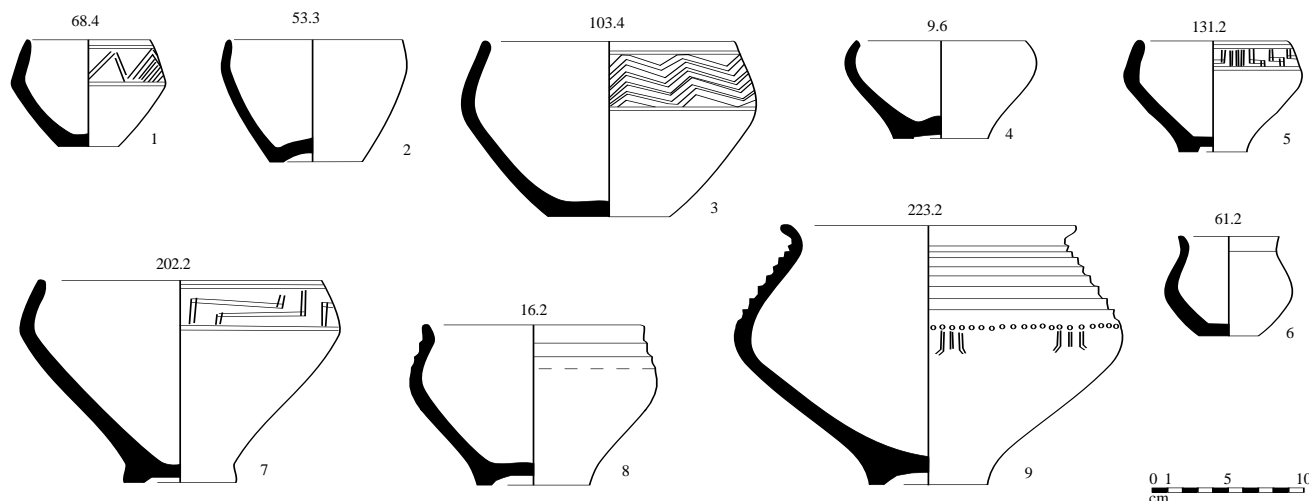


Fig. 377 : Exemples de formes L1a (1 à 3), L1b (4, 5 et 7), L2a (6) et M1b (8 et 9).

du Mailhacien. Ajoutons que les vases des tombes 9 et 14, situées dans un secteur récent, ne sont pas du tout décorés.

Forme L2a (fig. 377)

Un vase à panse bitronconique, col bas et fond plat a été recensé, soit 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% du nombre total de vases. Sa situation et les associations dont il fait l'objet n'apportent aucune indication sur sa position chronologique précise.

2.2.1.10. Les vases de la famille M

Ces vases se caractérisent par une panse bitronconique à carène moyenne et méplats dans la partie supérieure.

Forme M1b (fig. 377)

La forme M1b rassemble les vases de forme M à fond annulaire. Deux exemplaires, représentant 0,4% des *Urnes et gobelets* et 0,3% de l'effectif total, ont été inventoriés. Dépourvus de moyens de préhension, ces deux récipients sont décorés : l'un d'impressions en tirets (tombe 16) ; l'autre d'impressions circulaires et de cannelures en guirlandes (tombe 223). Repérés dans la partie sud de la nécropole (fig. 378), un d'entre eux est associé notamment à une épingle à tête annulaire ainsi qu'à un vase de forme G3a dans la tombe 223.

2.2.2. Coupes et les coupelles

Comme nous l'avons expliqué plus haut, il nous a semblé indispensable de distinguer les vases fermés (urnes et gobelets) des vases ouverts (coupes et coupelles) dont l'indice hauteur totale/diamètre à l'ouverture est inférieur à 0,6. La nécropole du Moulin a livré 218 vases de cette catégorie.

2.2.2.1. Les vases de la famille P

Ce sont des récipients à profil tronconique et parois convexes. Ils sont assez nombreux au sein de l'échantillon. Cependant, une seule forme a été recensée : il s'agit de la forme Pa.

Forme Pa (fig. 379)

Ces récipients de forme P ont un fond plat ou ombiliqué. Vingt-six exemplaires ont été dénombrés, soit 11,9% des *Coupes et coupelles* et 3,7% de l'effectif total. Ils sont souvent munis d'un téton de préhension, quelquefois d'une anse. Un seul exemplaire est décoré d'une rangée de cannelures horizontales disposées sous le bord. Le vase qui a le plus grand diamètre à l'ouverture a été utilisé comme ossuaire. La plupart des autres individus doivent être considérés comme des vases à boire, certains se trouvant au contact de l'ossuaire. Leur répartition n'apporte aucune indication majeure. Cependant, il est intéressant de noter que ces formes sont souvent associées à des objets tardifs.

2.2.2.2. Les vases de la famille Q

Le famille Q rassemble les coupes et coupelles bitronconiques à carène moyenne et méplats dans leur partie supérieure. Peu nombreux, ces récipients peuvent être classés en deux groupes, les formes Qa et Qb.

Forme Qa (fig. 379)

Deux coupes à fond plat de forme Q ont été recensées dans la nécropole, soit 0,9% des *Coupes et coupelles* et 0,3% de l'effectif total. Un exemplaire est orné d'un tireté de fines impressions. La répartition de ces vases ne permet bien sûr aucune réflexion. Toutefois, notons que la coupe est associée à

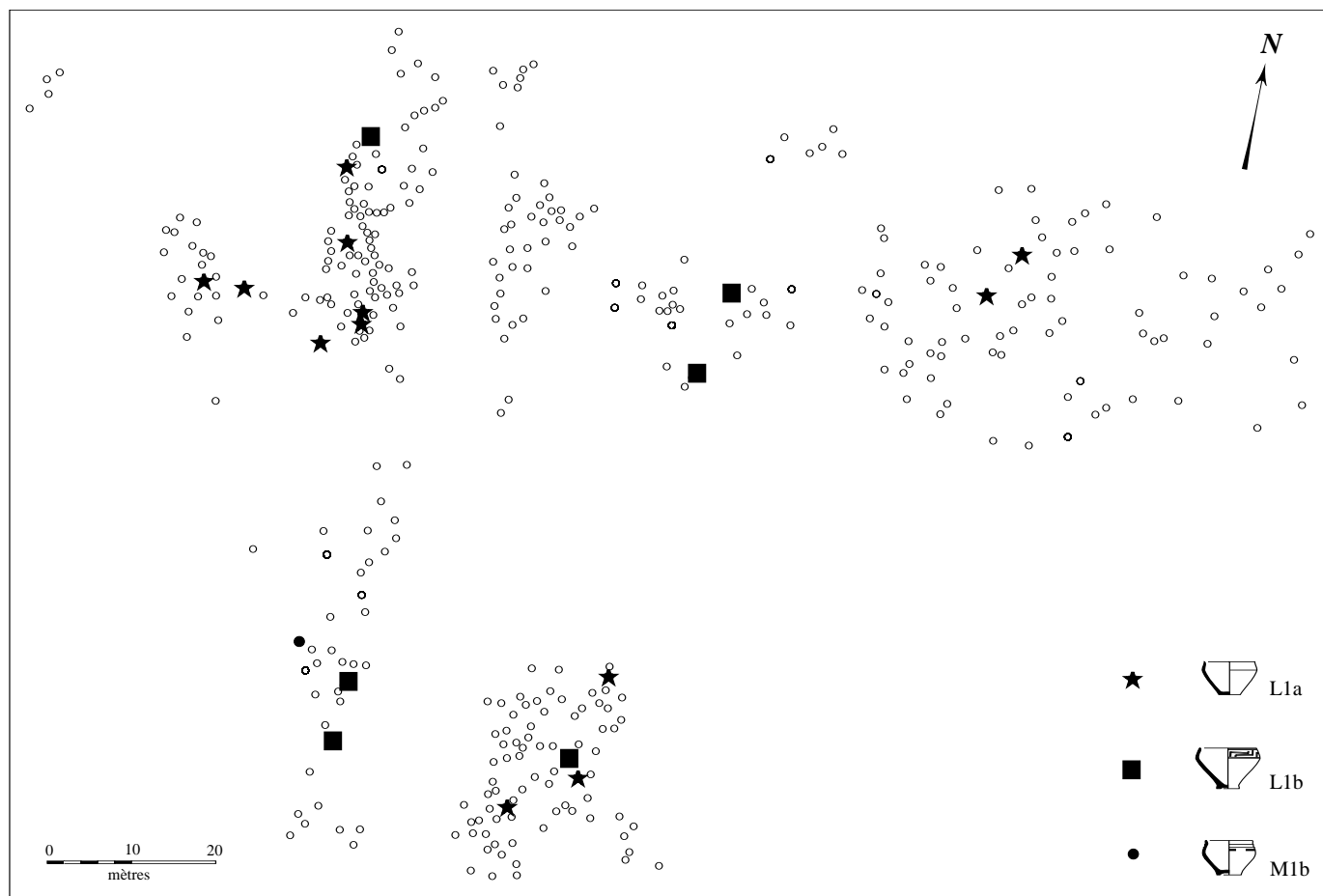


Fig. 378 : Carte de répartition des formes L1a, L1b et M1b.

une coupe carénée dans la tombe 98 et à une coupelle surbaissée dans la tombe 295.

Forme Qb (fig. 379)

Ces quatre coupes à pied annulaire, représentant 1,8% des *Coupes et coupelles* et 0,6% du nombre total de vases, ont toutes été employées comme ossuaire. Une seule, l'exemplaire de la tombe 99, est ornée d'une ligne de tirets. La localisation de ces récipients, certes peu nombreux, permet une observation qu'il convient de pondérer vu le faible effectif (fig. 380). Effectivement, ces formes ne se retrouvent ni dans des zones d'implantation ancienne, ni dans les secteurs les plus récents. Qui plus est, elles sont associées à une coupelle hémisphérique dans la tombe 99, à une coupelle surbaissée dans la tombe 247 et à un vase à col haut dans la sépulture 316.

2.2.2.3. Les vases de la famille R

Ce sont des récipients à panse bitronconique lisse et carène moyenne. Deux catégories composent cet ensemble : les formes Ra et Rb.

Forme Ra (fig. 381)

Au nombre de 17, représentant donc 7,8% des *Coupes et coupelles* et 2,4% de l'effectif total, les coupes bitronconiques à fond plat ont, pour la moitié d'entre elles, servi d'ossuaire. Trois de ces récipients sont décorés au trait double de motifs géométriques, zoomorphes ou anthropomorphes (tombes 89, 109 et 192). La carte de répartition de cette forme, de même que le jeu des associations dont elle peut faire l'objet, ne permettent aucune conclusion, si ce n'est qu'elle semble plus fréquente dans les ensembles mailhaciens classiques.

Forme Rb (fig. 381)

Vingt-et-un récipients de forme R à pied annulaire ont été inventoriés, soit 9,6% des *Coupes et coupelles* et 3% du nombre total de vases. Certains ont été employés comme ossuaires, d'autres comme gobelets. Comme les formes Ra, ils sont parfois ornés au trait double de motifs géométriques, zoomorphes ou anthropomorphes. Deux exemplaires portent des cannelures fines dans leur partie supérieure ; un récipient est décoré d'incisions disposées en arête de poisson. Ils se rencontrent essentiellement dans les secteurs de la nécropole attribués à la

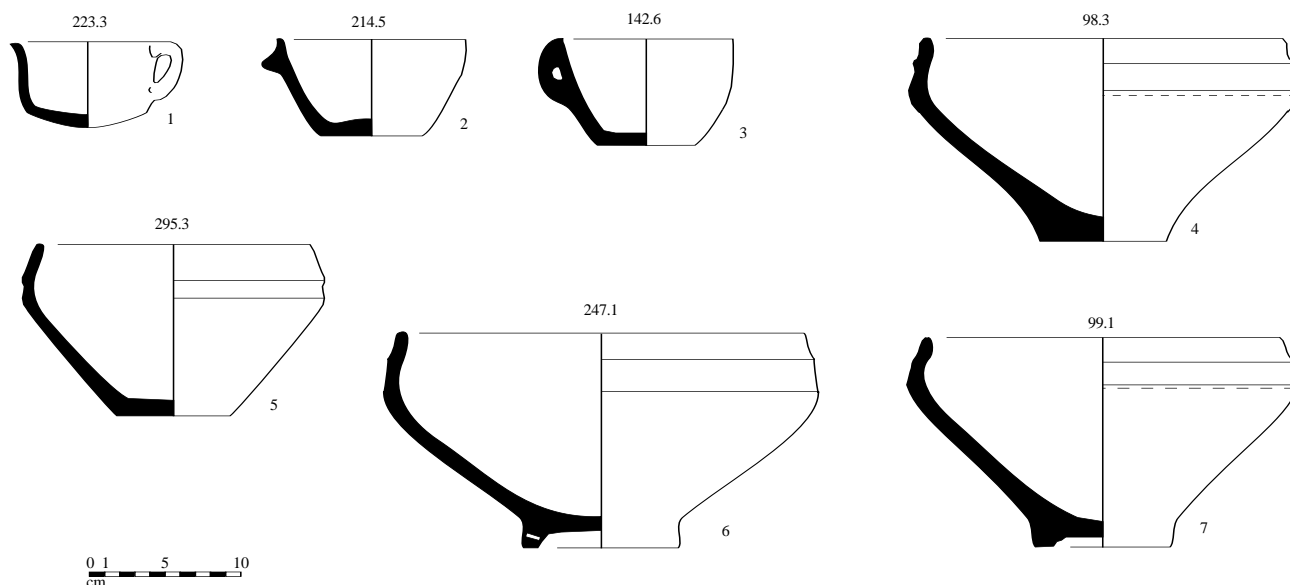


Fig. 379 : Exemples de formes Pa (1 à 3), Qa (4 et 5) et Qb (6 et 7).

phase classique du Mailhacien, même s'il est vrai que de rares exemplaires ont été recensés dans la zone dont l'utilisation est traditionnellement datée de la période de transition (fig. 380).

2.2.2.4. Les vases de la famille S

La famille S regroupe les coupes et coupelles à carène basse. La partie inférieure est le plus souvent hémisphérique offrant un profil général concave-convexe. Seuls des récipients à fond plat ou ombiliqué ont été recensés.

Forme Sa (fig. 381)

Vingt-cinq vases de forme Sa ont été dénombrés, représentant 11,5% des *Coupes et coupelles* et 3,6% de l'effectif total. Tous ces récipients sont petits et tous sont le vase à boire d'accompagnement. Deux exemplaires sont décorés : l'un de motifs géométriques exécutés au trait simple (tombe 4), l'autre d'impressions circulaires légèrement obliques. La répartition générale de cette forme est des plus intéressantes (fig. 382). En effet, on la retrouve essentiellement dans des zones à implantation sépulcrale tardive : c'est le cas du secteur sud-ouest, et du secteur est. Mais c'est surtout les objets auxquels ces récipients sont associés qui apportent de précieuses indications sur la position chronologique de ces éléments et confirment, de fait, les premières conclusions auxquelles nous sommes parvenus grâce au développement topographique. En effet, la plupart des sépultures ayant livré des vases de forme Sa contiennent un mobilier tardif, c'est-à-dire de la période de transition ou du tout début de l'Age du fer. Il est vrai que dans la tombe 89, une coupelle carénée est associée à un vase décoré au trait double ; cependant, il est important de préciser que cette attribution est discutable, car cette coupelle a été remontée par la charrue.

Elle pourrait donc appartenir à une autre tombe. Le reste des exemplaires côtoie des éléments tels que les grandes coupes carénées (tombe 4, 300, 302, 367, GBI 15 et GBI 16), les coupes et coupelles hémisphériques (tombe 76, 148, 266, 301367 et GBI 15), les rasoirs en croissant (tombe 4), les rasoirs à partie centrale fortement ajourée (tombe 266 et 367), enfin des couteaux en fer (tombe 4, 266, 348 et 367). Il convient donc de placer les vases de forme Sa dans la phase de transition Bronze/Fer et au début du Premier âge du fer.

2.2.2.5. Les vases de la famille T

Ce sont des récipients ouverts à panse surbaissée, sans carène basse marquée. Ils sont peu nombreux et appartiennent tous à la forme Ta.

Forme Ta (fig. 381)

Seulement 9 récipients de forme Ta sont présents. Dépourvus de pieds et, dans un cas uniquement, munis d'une anse verticale, ils se rapprochent fortement de la forme Sa. Ils représentent 4,1% des *Coupes et coupelles* et 1,3% de l'effectif total. Un seul exemplaire, la coupelle de la tombe 5, est décoré. Notons que ce décor, constitué de motifs géométriques réalisés au trait incisé simple, est très proche de celui observé sur la coupelle carénée de la tombe 4. Tout comme les vases de forme Sa, les récipients de forme Ta doivent être situés chronologiquement à la transition Bronze/Fer, comme le montre la carte de répartition (fig. 382) et les ensembles auxquels ces récipients sont associés.

2.2.2.6. Les vases de la famille U

Ce groupe de vases à panse bitronconique à carène haute, qui ont parfois un profil d'aspect concave-convexe,

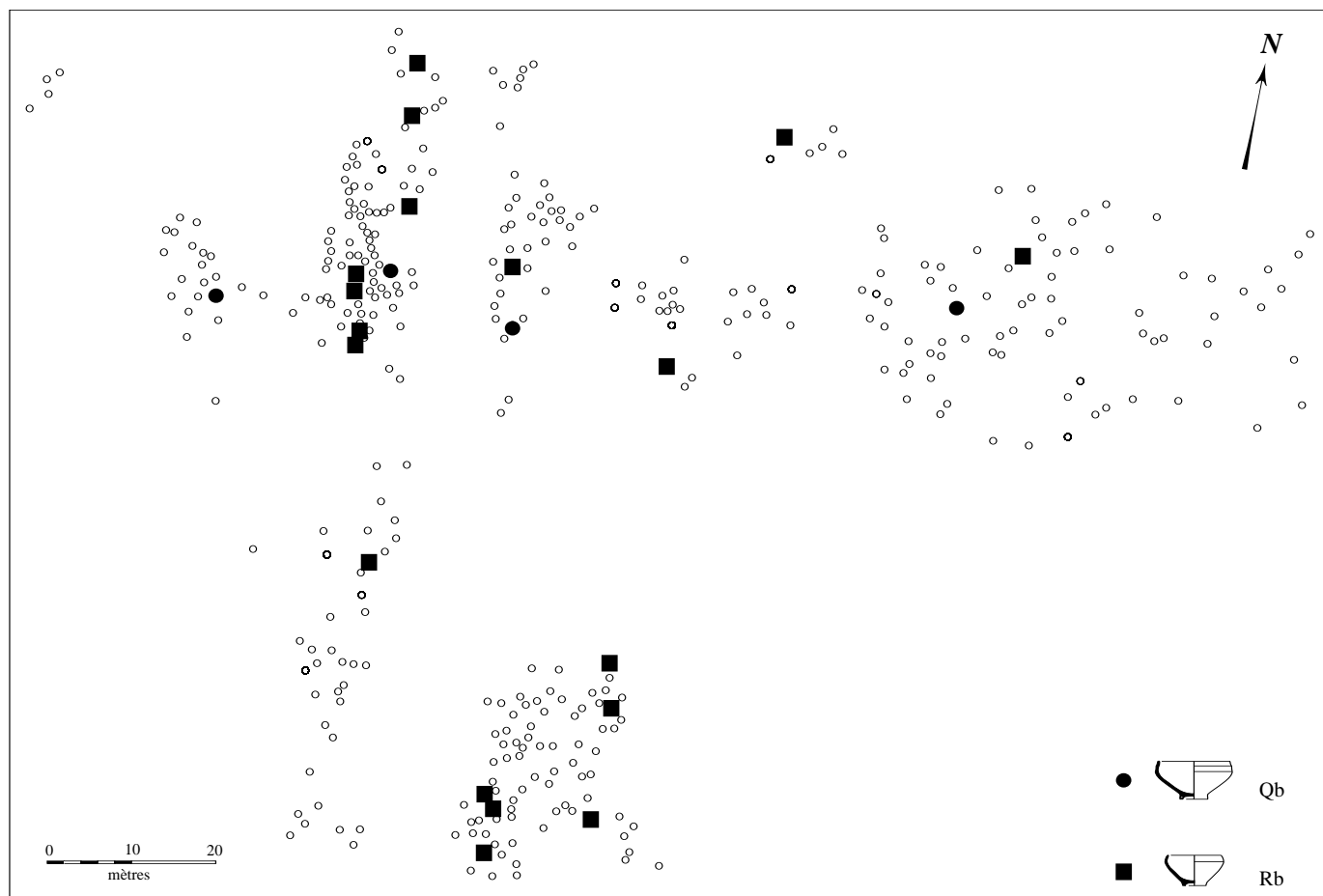


Fig. 380 : Carte de répartition des formes Qb et Rb.

est essentiellement constitué de grands récipients (coupes). On pourrait éventuellement les rapprocher de la forme Sa. Deux formes ont été remarquées : les formes Ua et Ub.

Forme Ua (fig. 383)

Ces vases de forme U ont des fonds plats ou ombiliqués. Au nombre de 4, ils représentent 1,8% des *Coupes et coupelles* et 0,6% du nombre total de récipients. Un seul a servi d'ossuaire, les autres de vases d'accompagnement. Parmi ces derniers, un individu est muni d'un mamelon de préhension. Un autre est décoré d'une double ligne de petites paires d'incisions verticales. Quant à leur position chronologique, il faut remarquer que la plupart de ces formes sont cantonnées dans la moitié sud du cimetière (fig. 384), dans des zones qui ont déjà livré un mobilier caractéristique de la transition Bronze/Fer. Seul l'exemplaire de la tombe 292 ne répond pas à cette règle. Implantée à l'est, cette tombe sied cependant à la périphérie du noyau ancien et doit donc également être rattachée à la phase de transition. Enfin, soulignons que cette forme, certes peu représentée, n'est ni associée à des décors mailhaciens ni à des objets en fer.

Forme Ub (fig. 383)

Les 16 coupes carénées à pied annulaire représentent 7,3% des *Coupes et coupelles* et 2,3% de l'effectif total. Elles ne sont jamais décorées et ne portent pas de moyen de préhension. Leur répartition (fig. 384), comme les associations de mobilier dont elles font l'objet, témoignent d'une position chronologique basse, à savoir la transition Bronze/Fer et le tout début de l'Age du fer. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler qu'une forme Ub est associée à de nombreuses coupelles hémisphériques ainsi qu'à un petit couteau en fer dans la tombe 4.

2.2.2.7. Les vases de la famille V

La famille V regroupe les vases à vasque hémisphérique prolongée par un léger col. Peu représenté, ce groupe peut être scindé en deux ensembles : les formes Va et Vb.

Forme Va (fig. 383)

Sept vases de forme V à fond plat ou ombiliqué ont été dénombrés, soit 3,2% des *Coupes et coupelles* et 1% du nombre total de vases. Ce groupe est assez hétérogène et deux réci-

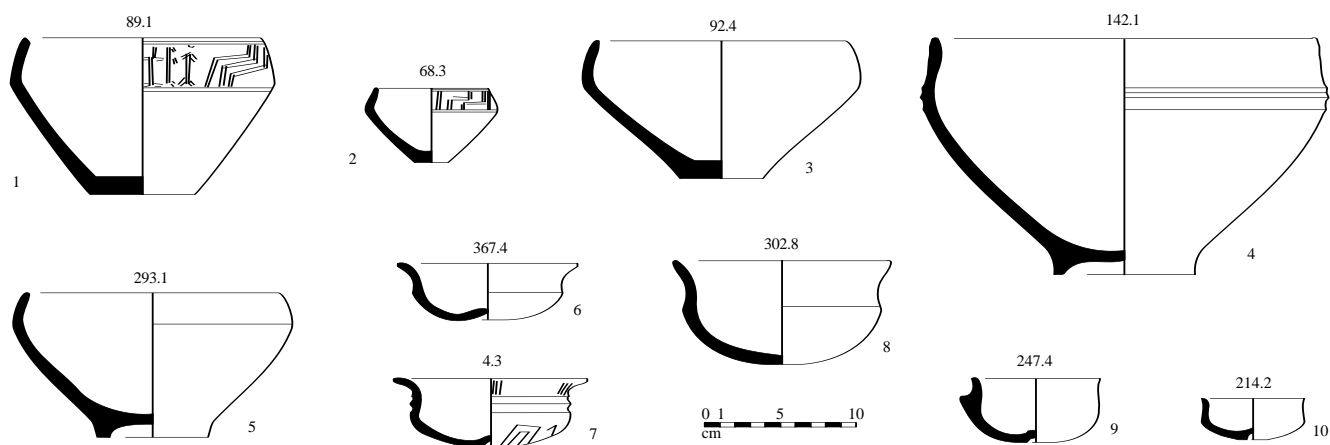


Fig. 381 : Exemples de formes Ra (1 à 3), Rb (4 et 5), Sa (6 à 8) et Ta (9 et 10).

pients sont à la limite de pouvoir être considérés comme des gobelets. De même, l'attribution de l'exemplaire de la tombe 302 à cette forme peut être discutée. Quoiqu'il en soit, la répartition spatiale de ces quelques individus correspond, à peu de chose près, à celle de la forme Ub ou Sa (fig. 385). De plus, cette forme côtoie le plus souvent des objets de transition, bien que dans un cas, l'ossuaire soit décoré de motifs mailhaciens ; soulignons qu'ici, la forme du vase est supposée puisque celui-ci n'a pu être reconstitué. Enfin, cette forme n'est jamais associée à des objets en fer.

Forme Vb (fig. 383)

Les vases de forme V à pied annulaire sont très peu nombreux puisque 3 exemplaires seulement ont été recensés, représentant 1,4% des Coupes et coupelles et 0,4% de l'effectif total. Dans deux cas, ces vases n'ont pu être reconstitués de manière satisfaisante. La répartition spatiale de ces individus n'apporte aucune indication probante. Tout au plus doit-on observer que cette forme est associée à un vase à col haut dans la tombe 212.

2.2.2.8. Les vases de la famille W

Ils se caractérisent par une vasque hémisphérique, sans col. Trois formes ont été distinguées : les formes Wa, Wb et Wc.

Forme Wa (fig. 386)

Ce sont les formes ouvertes les plus nombreuses. En effet, 42 individus ont été répertoriés, représentant 19,3% des Coupes et coupelles et 6% du nombre total de vases. Il convient de distinguer les coupes, qui ont parfois servi d'ossuaire, des coupelles qu'il convient d'assimiler au vase à boire du défunt. Quelques grands récipients sont munis d'anses verticales. Un exemplaire a été utilisé comme vase couvercle. La position topographique de ces vases au sein de la nécropole est intéressante puisqu'elle montre que ceux-ci sont principalement can-

tonnés dans les secteurs récents du cimetière (fig. 387). De plus, les associations dont ils font l'objet indiquent dans tous les cas que ce sont des pièces qu'on ne peut situer dans le Mailhacien classique, mais qu'il faut au contraire les associer à la phase de transition et, bien sûr, au début de l'Age du fer.

Forme Wb (fig. 386)

La forme Wb regroupe les coupes et coupelles hémisphériques à pied annulaire. Cinq individus ont été dénombrés représentant 2,3% des formes ouvertes et 0,7% de l'effectif total. Trois de ces récipients sont des coupes basses ; les deux autres, les plus profondes, sont munies d'un tenon de préhension. La répartition spatiale de cette forme (fig. 388) indique qu'elle doit être placée dans une phase chronologique tardive, remarque confirmée par la constitution des ensembles qui la renferment, notamment la tombe 367 qui, rappelons-le, contient un couteau en fer.

Forme Wc (fig. 386)

Un seul vase de forme Wc, c'est à dire une coupe hémisphérique à pied haut, a été recensé dans la nécropole, représentant 0,5% des Coupes et coupelles et 0,1% du nombre total de vases. Il provient de la tombe 39 qui est une tombe de faciès Grand-Bassin I qui doit être placée dans le courant du VIIIe s. av. n. è.

2.2.2.9. Les vases de la famille X

Ce sont des récipients à panse tronconique. La nécropole du Moulin a livré deux types de vases X, ceux de forme Xa et de forme Xb.

Forme Xa (fig. 386)

Ces vases tronconiques à fond plat ou déprimé sont au nombre de 26, soit 11,9% des Coupes et coupelles et 3,7% du nombre total de récipients. Si bon nombre sont de petits vases à boire, d'autres ont assuré la fonction de couvercle des ossuaires. Dans le premier cas, les

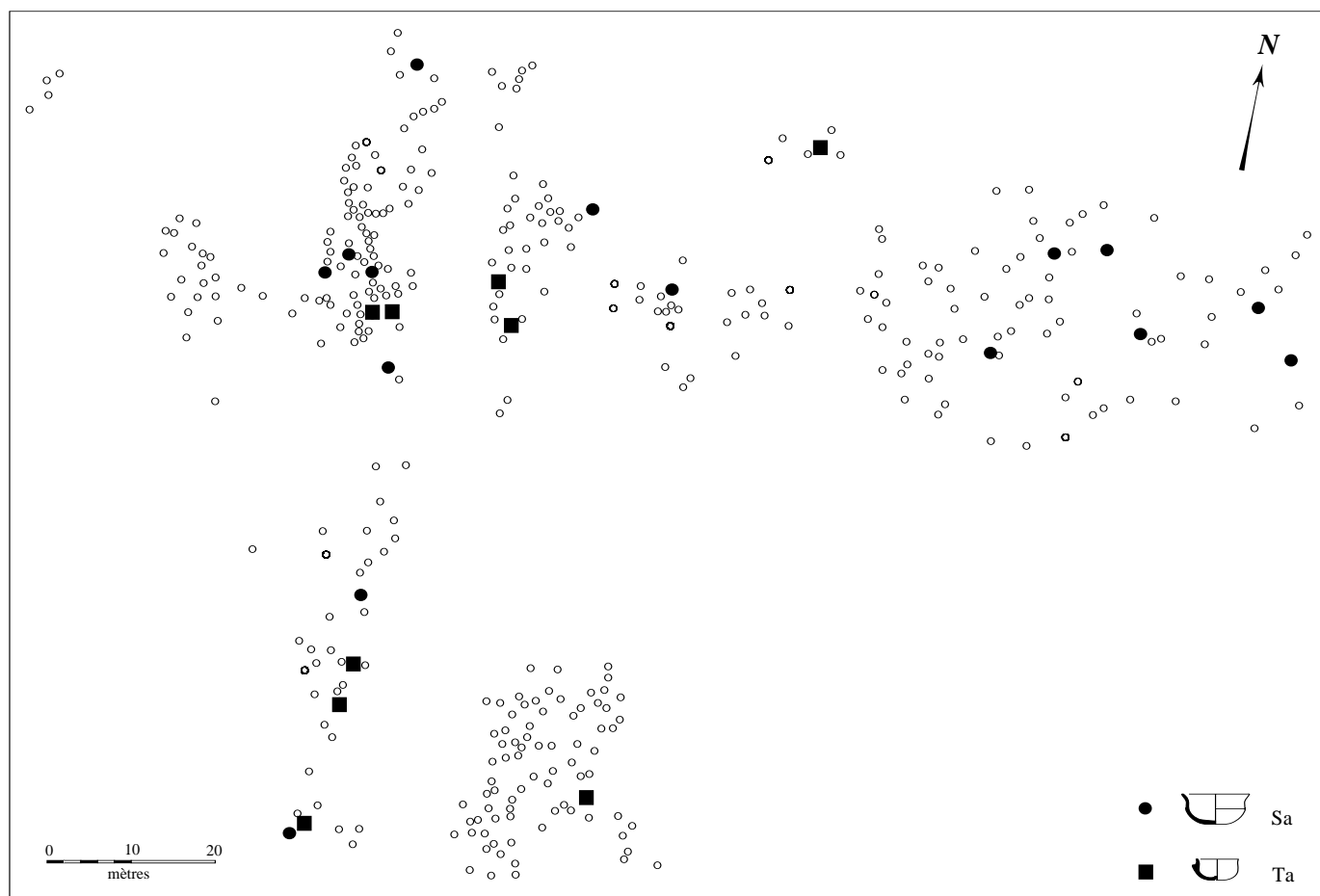


Fig. 382 : Carte de répartition des formes Sa et Ta.

récipients sont souvent munis de moyens de préhension : anse verticale, mamelon ou téton. Les coupes-couvercles en sont dépourvues. Mais le décor qu'elles portent, peut parfois être très complexe et d'une iconographie riche, ce qui fait leur originalité. C'est le cas des couvercles des tombes 68, 103 et surtout de la tombe 122 : comme les autres, il est décoré sur la face interne du récipient ; dans le cas présent, il s'agit de motifs géométriques et d'une frise de représentations anthropomorphes. La répartition de ces formes au sein de la nécropole ne révèle aucune indication majeure. De plus, ces récipients sont associés aussi bien à des ensembles tardifs qui peuvent, par exemple, contenir un petit couteau en fer, (tombe 367), qu'à des contextes mailhaciens classiques, et dans ce cas ils sont souvent décorés.

Forme Xb (fig. 386)

La forme Xb rassemble les récipients tronconiques à pied annulaire. Cinq vases ont été recensés, soit 2,3% des *Coupes et coupelles* et 0,7% de l'effectif total. Un exemplaire est muni d'un téton. Dans un cas, un vase de forme Xb a servi de couvercle ; ce même récipient est d'ailleurs décoré de triangles opposés hachurés sur la face interne. Comme pour les vases de forme Xa, l'exemplaire le plus ancien semble le moins pro-

fond. Cependant, il faut noter que ces récipients sont concentrés dans une zone récente de la nécropole (fig. 389).

2.2.2.10. Les vases de la famille Y

La famille Ya regroupe les vases à panse tronconique à bord étroit vers l'extérieur ou à léger marli. Très rares, ces récipients ne sont ici représentés que par la forme Ya.

Forme Ya

Deux vases de forme Y à fond plat ou ombiliqué sont présents au Moulin. Ils représentent 0,9% des *Coupes et coupelles* et 0,3% du nombre total de récipients. Un exemplaire est orné de cannelures internes. L'autre a été utilisé comme couvercle. Leur position chronologique semble assez claire : ils doivent être placés dans la phase récente de la nécropole.

2.2.2.11. Les vases de la famille Z

Ce sont des récipients à vasque hémisphérique et large marli. Les individus recensés ne présentent pas un marli aussi

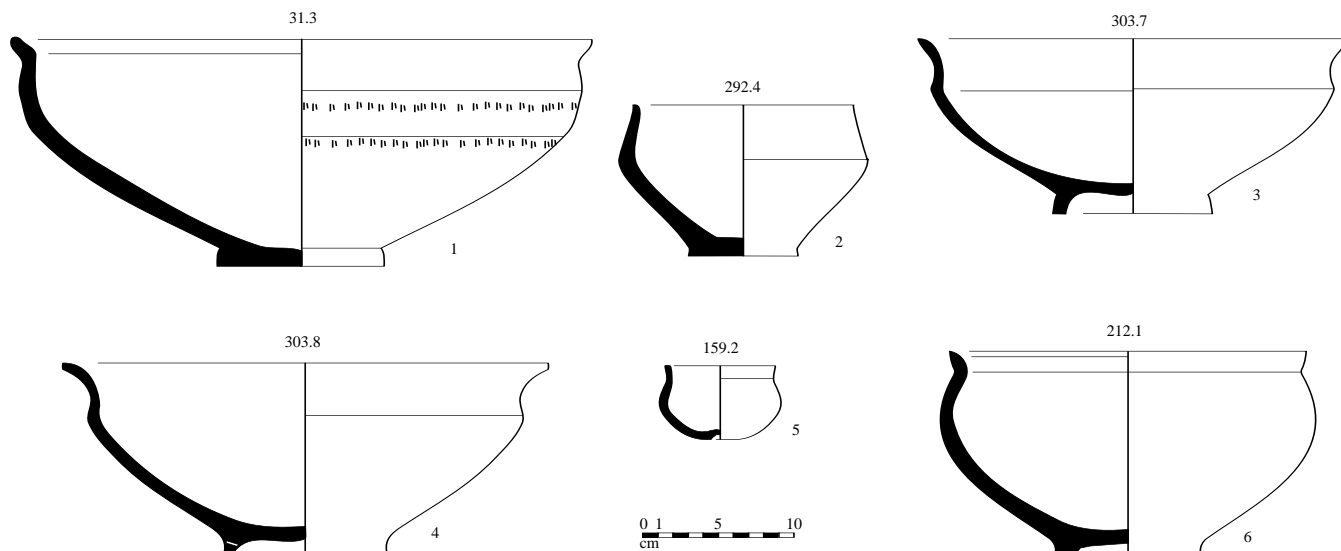


Fig. 383 : Exemples de formes Ua (1 et 2), Ub (3 et 4), Va (5) et Vb (6).

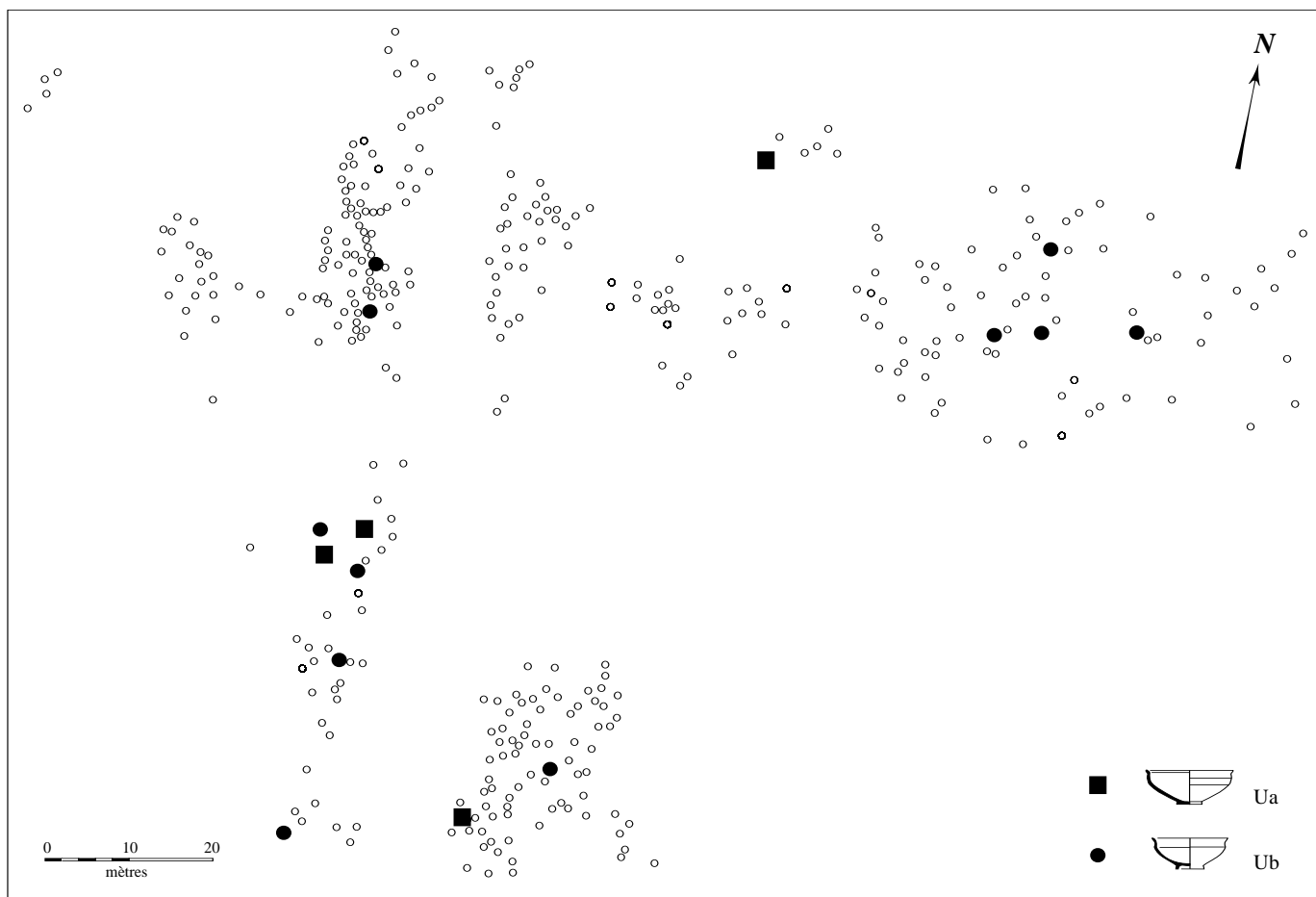


Fig. 384 : Carte de répartition des formes Ua et Ub.

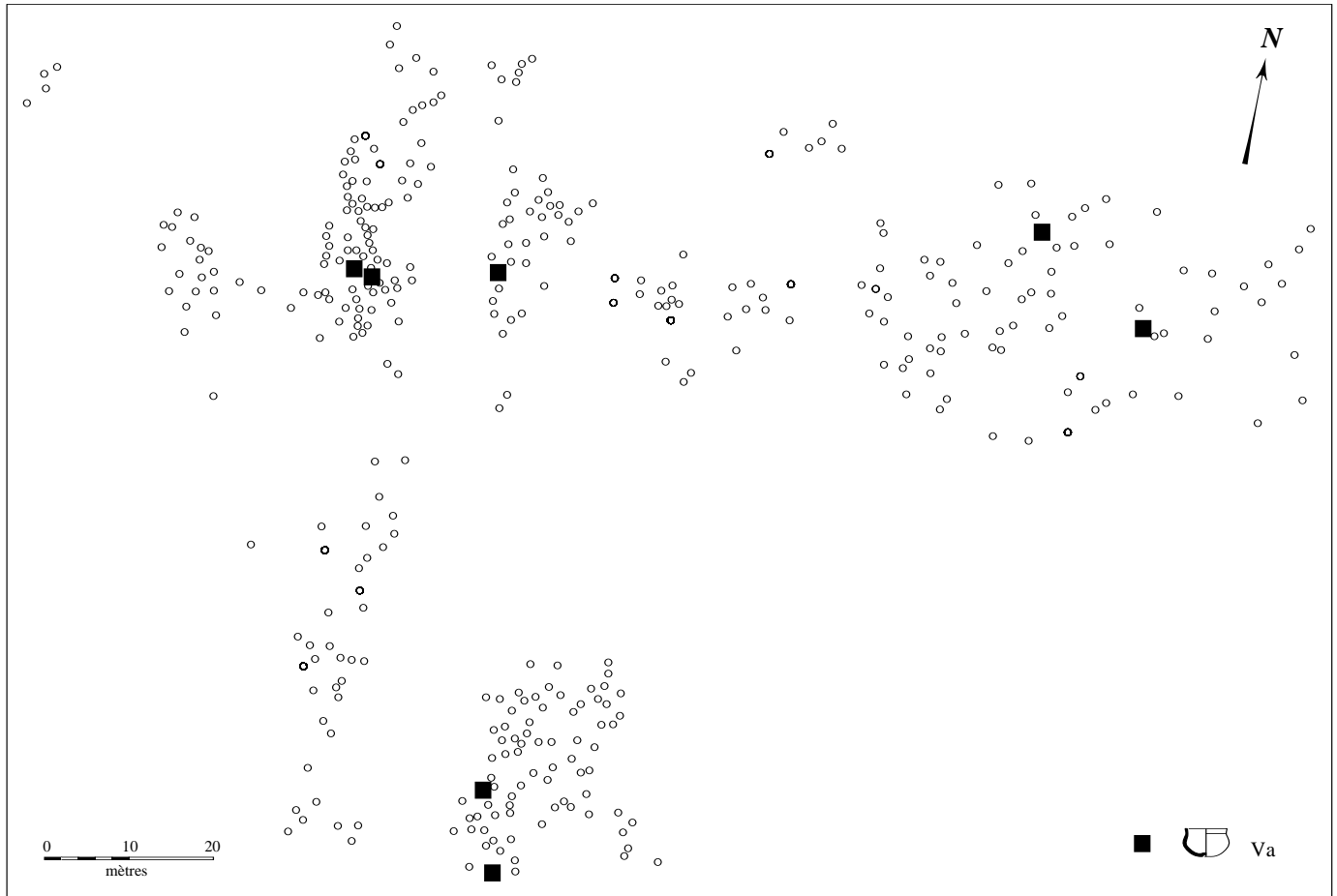


Fig. 385 : Carte de répartition des formes Va.

large que ceux observés dans les nécropoles de Recobre à Quarante (Hérault) ou du Peyrou à Agde (Hérault). Cependant, il nous a semblé nécessaire de les distinguer des autres formes, leur profil général présentant des caractéristiques particulières.

Forme Za (fig. 386)

Seuls deux récipients de la nécropole du Moulin peuvent être assimilés à la forme Za, soit 0,9% des *Coupes et coupelles* et 0,3% de l'effectif total. Comme les vases de forme Ya, ils doivent être chronologiquement situés dans la phase récente du cimetière, comme le montre la carte de leur répartition (fig. 389).

2.2.2.12. Les vases de la famille BC

Il s'agit de récipients tronconiques à parois concaves. A la différence des *Urnes et gobelets*, ces vases ont un indice hauteur de panse + hauteur de col/diamètre à l'ouverture inférieur à 0,6. Il s'agit de formes B en Coupe.

Forme B1aC (fig. 386)

Un vase de forme B en coupe à fond plat et sans col a été relevé, représentant 0,5% des *Coupes et coupelles* et 0,1% du nombre total de vases. Cette coupelle n'est pas décorée et est dépourvue de moyen de préhension.

2.2.2.13. Divers

Une pièce n'a pu être classée avec certitude. Force est même d'avouer que son identification, d'un point de vue utilitaire, pose problème. Il s'agit d'un objet en terre cuite trouvé dans l'ossuaire de la tombe 57. Il rappelle par sa forme (fig. 386) les supports connus par ailleurs, notamment à Saint-Julien de Pézenas (Passelac 1993).

2.2.3. Les décors

Deux cents soixante-neuf récipients de la nécropole du Moulin sont décorés. Nous ne tiendrons pas compte ici des méplats ou carènes multiples qui ont servi de critère lors de la définition des formes-types. Neuf catégories de décors ont été retenues. Chacune présente des variantes qu'il convient d'énumérer et, quand cela est possible, d'exploiter d'un point de vue

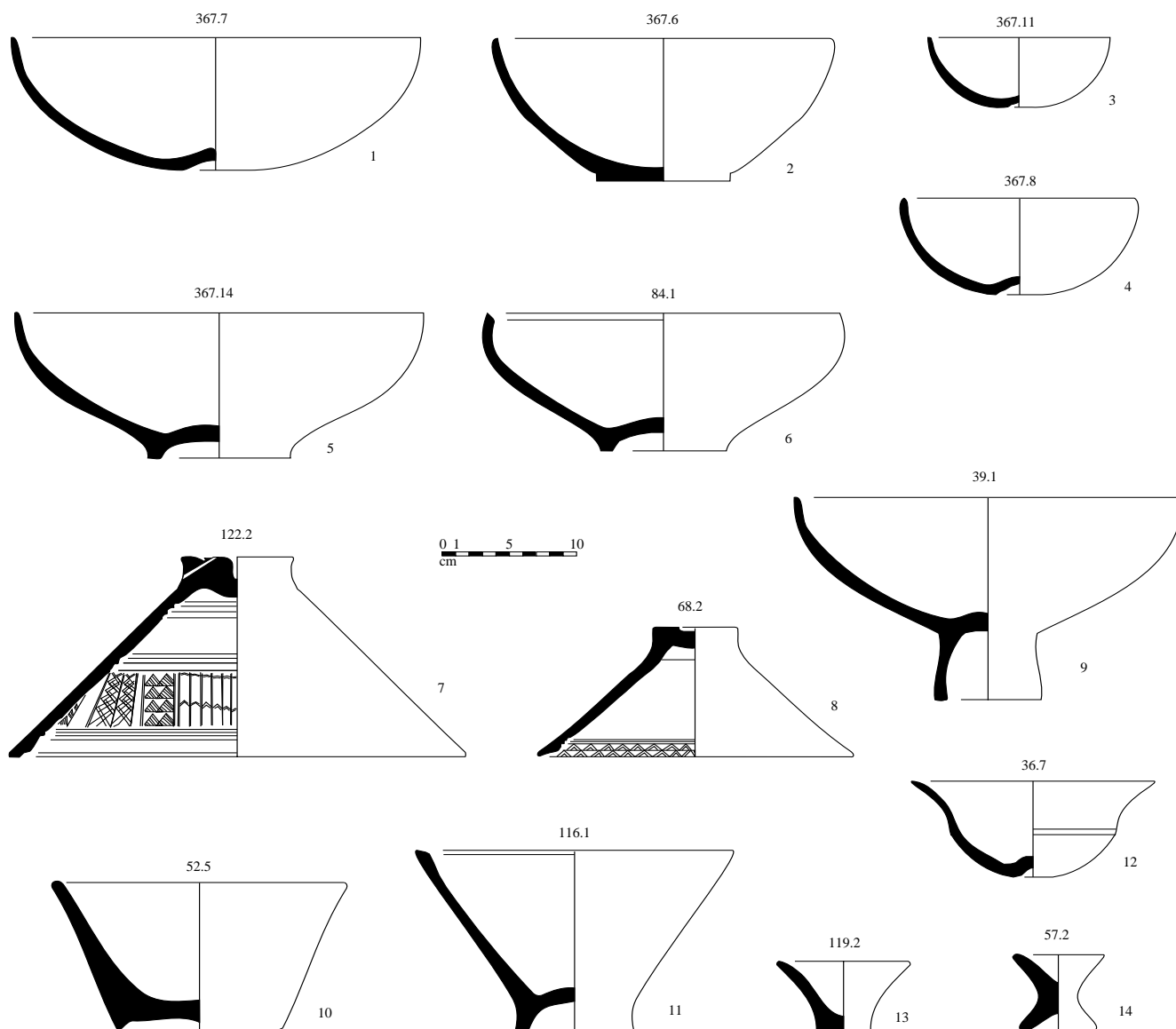


Fig. 386 : Exemples de formes Wa (1 à 4), Wb (5 et 6), Wc (9), Xa (7 et 8), Xb (10 et 11), Za (12), B1ac (13) et «divers» (14).

typo-chronologique.

2.2.3.1. Les décors digités

Il s'agit d'ornementations composées d'impressions digitales. Elles se situent soit sur le bord du récipient, soit sur la panse, soit sur un cordon collé sur la paroi du vase. Neuf décors de ce type ont été recensés soit 3,4% du total des décors. Ils ne se retrouvent que sur de grandes urnes, dans des secteurs récents de la nécropole (fig. 390). Dans la tombe 348, ce type de décor est associé à un couteau en fer.

2.2.3.2. Les décors à base de cannelures

Ces décors, constitués de cannelures de module variable, se retrouvent sur 30 vases. Ils peuvent être divisés en 5 types différents, en fonction de leur forme, de leur situation ou de leur nombre.

Les cannelures simples

Il s'agit de dépressions linéaires isolées situées à l'extérieur du vase. Douze récipients sont ainsi ornés, soit 4,5% des décors. Elles sont parfois accompagnées d'impressions, d'incisions ou de hachures. La répartition spatiale de ces cannelures n'est pas à proprement parler caractéristique. Cependant, il convient de relever que ces décors ne se retrouvent qu'à la périphérie de la

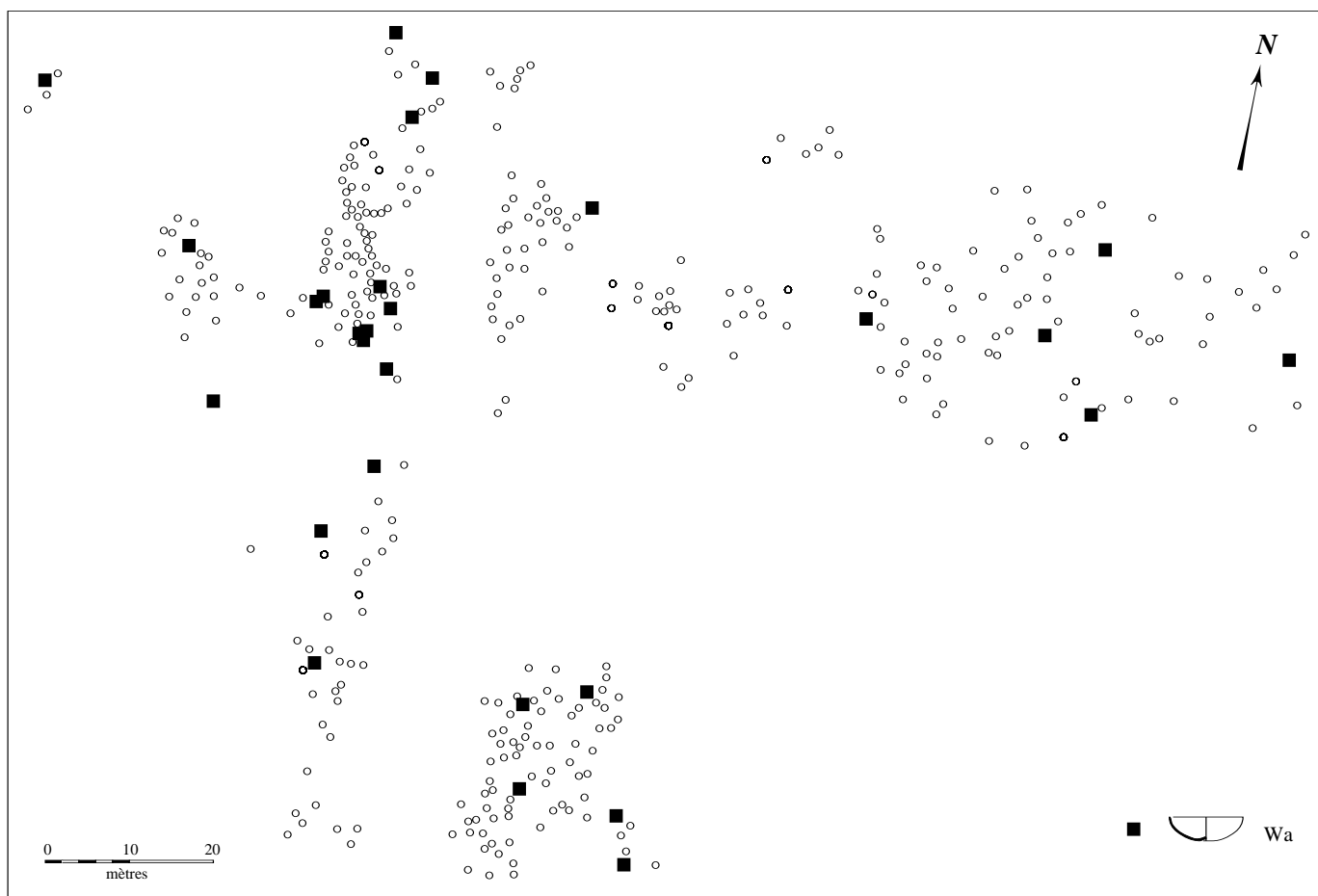


Fig. 387 : Carte de répartition de la forme Wa.

zone ancienne constituée par le secteur nord/nord-ouest (fig. 391).

Les cannelures fines

Ont été rassemblées sous ce nom de fines impressions linéaires, très légères. Quatre récipients en sont ornés, soit 1,5% des décors. Dans un cas, la cannelure fine est accompagnée d'une incision en pointillé. La carte de leur répartition montre qu'à part l'exemplaire de la tombe 102, toutes sont cantonnées à la périphérie de la zone ancienne (fig. 391). Leur faible effectif doit néanmoins inciter à la prudence quant à l'exploitation de cette observation. Trois vases ornés sur quatre sont des urnes, l'autre, une coupe.

Les cannelures internes

Un seul récipient est orné de cannelures internes, sans pour autant être décoré de motifs mailhaciens. Il s'agit d'une coupe trouvée dans la tombe 10 et associée à une coupelle hémisphérique.

Les cannelures multiples

Ces décors correspondent à de grands panneaux de cannelures ; ils rappellent un peu certains décors fontbuxiens. Deux vases en sont ornés, représentant 0,7% des récipients décorés. La proximité des tombes dans lesquelles ces décors ont été relevés est intéressante.

Les cannelures ondulantes

Il s'agit principalement de cannelures simples ou doubles non rectilignes, c'est-à-dire qu'elles ondulent sur la panse du vase. Au nombre de 11, ces décors représentent 4,1% des décors. On ne les retrouve que sur des urnes toujours munies de deux anses verticales. Ce fait ne peut relever de la simple coïncidence et mérite d'être souligné. Ce sont d'ailleurs les anses qui imposent l'ondulation aux cannelures car celles-ci soulignent les moyens de préhension. Ces cannelures sont souvent accompagnées d'un autre motif : tirets, pointillés, impressions circulaires ou motifs mailhaciens. Leur répartition au sein du cimetière ne permet aucune conclusion d'ordre chronologique.

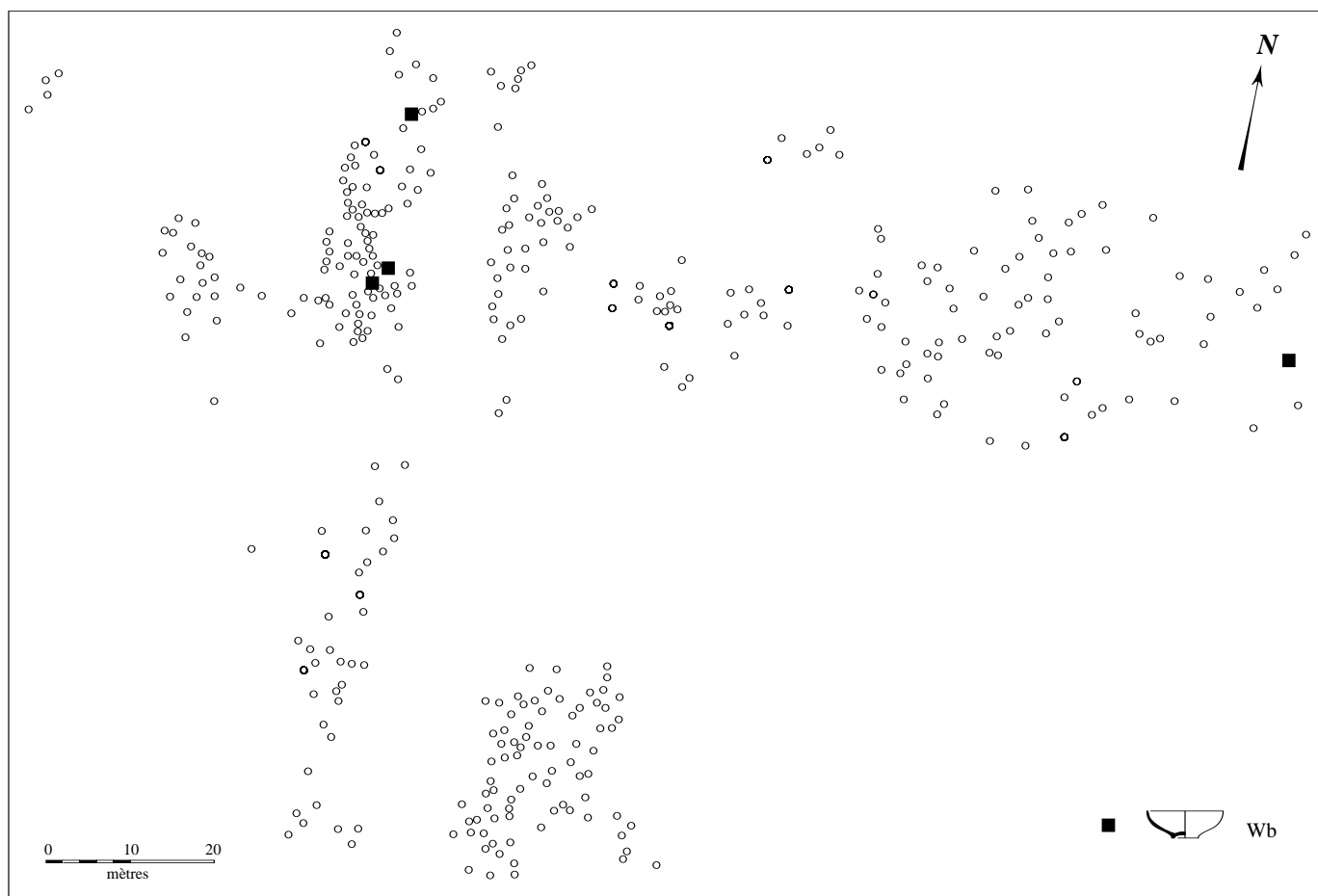


Fig. 388 : Carte de répartition de la forme Wb.

2.2.3.3. Les décors à base d'impressions

Ce groupe rassemble les ornements composés d'impressions : celles-ci sont obtenues par appui d'un instrument dans la pâte fraîche. Elles peuvent prendre plusieurs formes.

Les impressions carrées

Un seul récipient est orné d'impressions quadrangulaires, soit 0,4% des décors. Il s'agit d'une urne de forme K2a, provenant de la tombe 241, dont ni la position topographique ni le reste du mobilier ne permettent de tirer de conclusions sur la chronologie précise de ce type de décor.

Les impressions circulaires

Nous les avons distinguées des impressions ovales par la régularité de leur circonférence. Au nombre de vingt-neuf, ces impressions circulaires représentent 10,8% de l'ornementation. Notons dès à présent que ce type de décor est, à une exception près (tombe 300), exclusivement présent sur des urnes et des gobelets. De plus, sur les gobelets, sauf dans un cas, ces impressions s'intègrent dans des décors complexes. En

règle générale, ces impressions se situent sur la panse à l'endroit où le vase a son diamètre maximum. Répartis sur l'ensemble du cimetière, ces décors ne sont apparemment pas liés à une phase chronologique particulière, même s'il est vrai qu'ils sont rares dans les secteurs récents de la nécropole.

Les impressions demi-circulaires

Ce décor, recensé sur un récipient, ressemble à une série de virgules disposées en rangée sur la panse. Il représente 0,4% des ornements.

Les impressions en arête de poisson

Il s'agit d'impressions longilignes disposées en chevrons emboîtés, formant ainsi des arêtes de poisson. Deux vases sont ornés de ce motif (soit 0,7% des décors) : une coupe et une urne. Elles ne se retrouvent que dans le secteur sud de la nécropole (fig. 392).

Les impressions obliques

Elles se distinguent par leur aspect oblong et penché. Elles constituent 4,1% des décors. On ne les rencontre que sur des

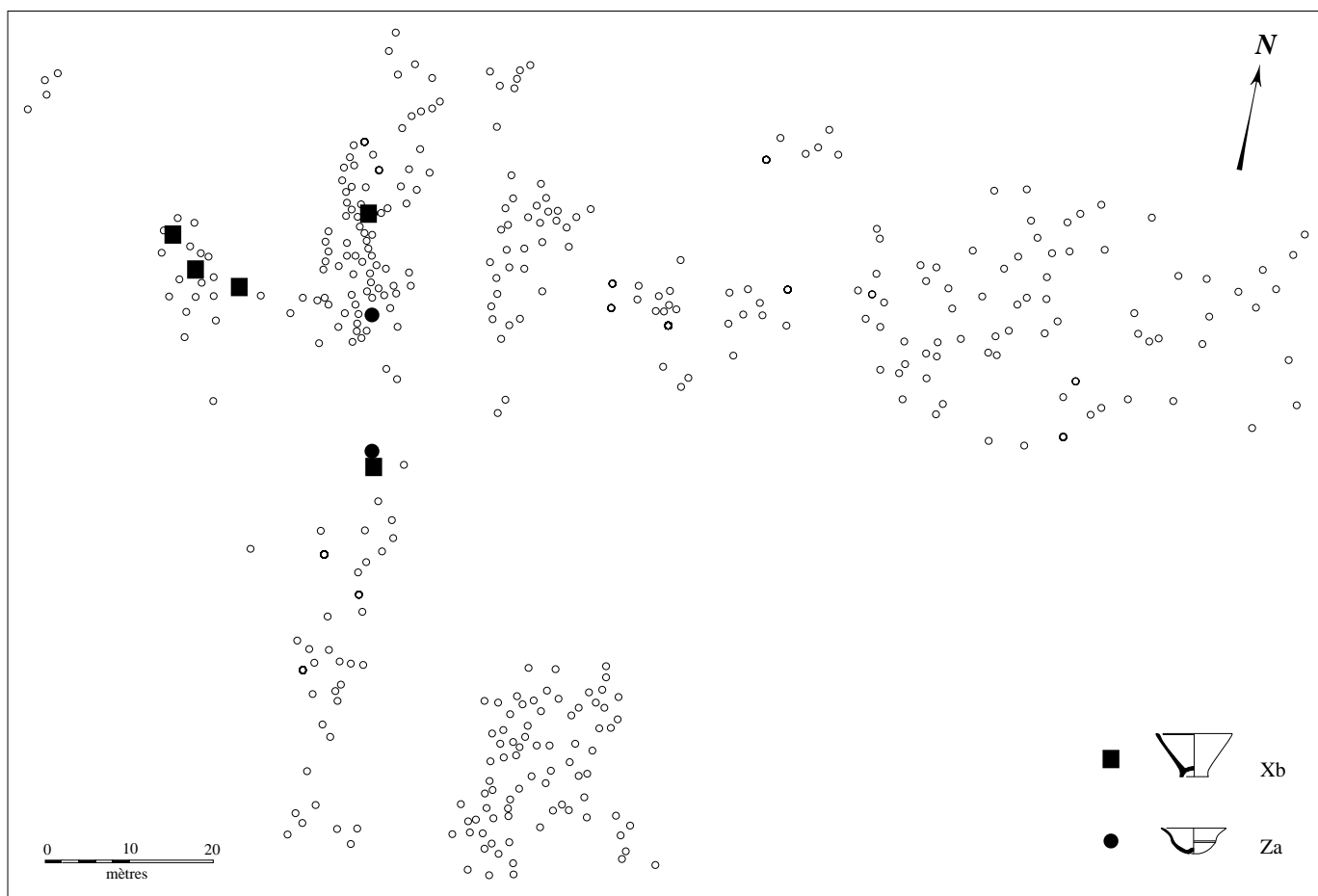


Fig. 389 : Carte de répartition des formes Xb et Za.

urnes et des gobelets. Comme les impressions circulaires, elles se situent toujours au niveau du diamètre maximum du vase. Leur répartition au sein du cimetière n'apporte aucune indication : on les trouve en effet réparties sur la totalité de la zone explorée.

Les impressions ovales

Ce sont les décors les plus nombreux puisque 68 cas, représentant 25,3% des ornements, ont été recensés. Nous les avons considérées à part eu égard à leur forme et à l'aspect penché qu'elles peuvent également prendre. Comme les précédentes impressions, celles-ci se rencontrent uniquement sur des urnes et des gobelets, le plus souvent à hauteur du diamètre maximal de la panse. La répartition spatiale de ce décor ne permet aucune remarque.

Les impressions rectangulaires

Un récipient est orné d'une ligne d'impressions rectangulaires (0,4% des décors).

Les impressions tubulaires

Il s'agit d'impressions circulaires doubles obtenues par appui d'un tube, en os, en métal ou en matière végétale (roseau ?). Quatre vases en sont décorés, toujours au niveau le plus large de la panse. La carte de répartition de ces décors est extrêmement intéressante : ceux-ci sont en effet cantonnés dans la partie sud du cimetière (fig. 392).

Les impressions triangulaires

Au nombre de 7, les impressions triangulaires représentent 2,6% des décors. Elles présentent les mêmes caractéristiques de situation que les autres impressions. Dans un cas, une rangée d'impressions triangulaires est associée à un décor mailhacien. Leur distribution au sein de la nécropole n'apporte aucune indication particulière.

2.2.3.4. Les décors peignés

Il s'agit de surfaces portant des stries parallèles évoquant les traces d'un peigne, comme cela est par ailleurs attesté, au Deuxième âge du fer par exemple. Ces peignages se rencontrent sur le bas des panses de deux récipients (0,7% des

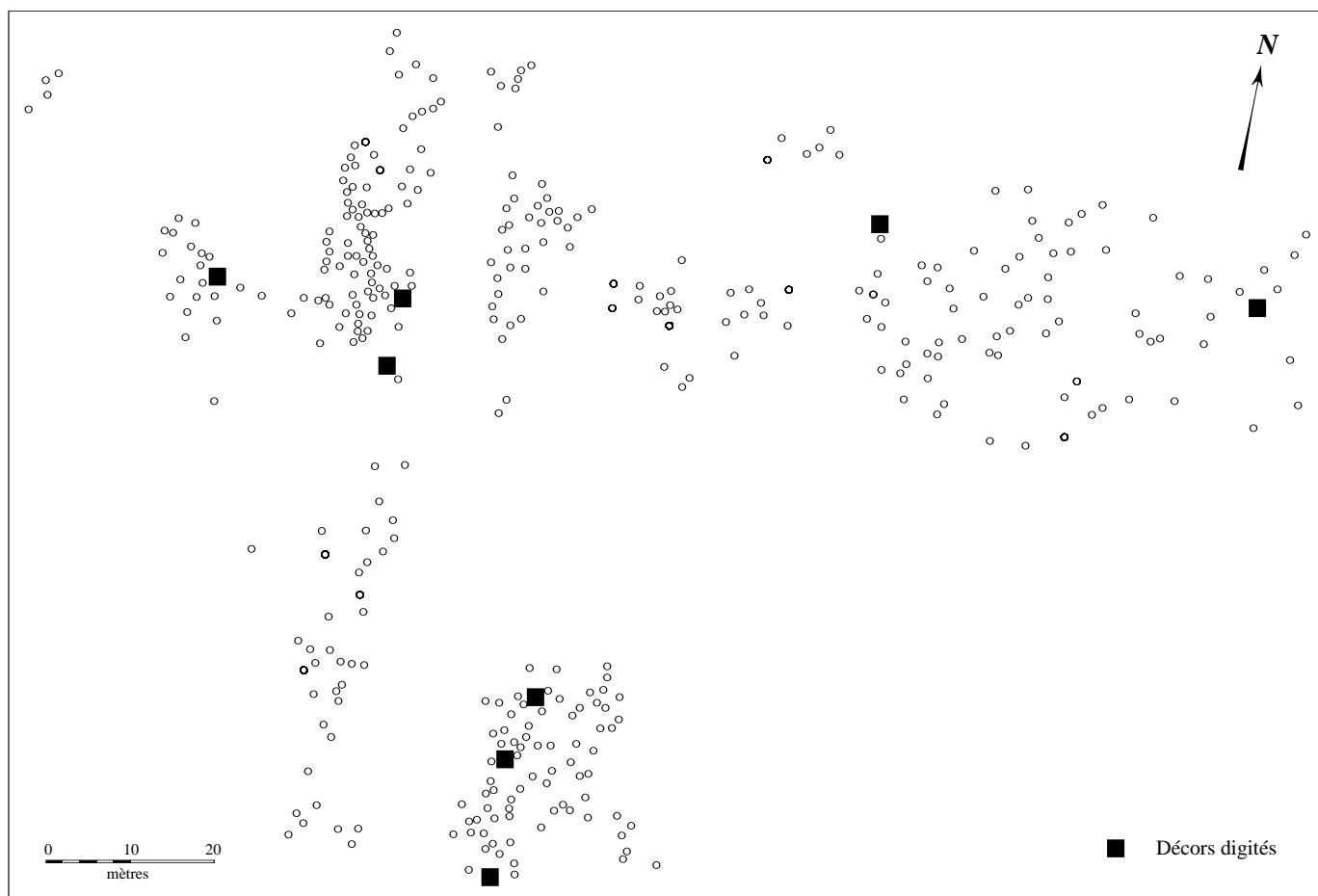


Fig. 390 : Carte de répartition des décors digités.

décors). La répartition de ces décors rares n'a pas d'intérêt.

2.2.3.5. *Les décors en pointillés*

Ont été rassemblées sous cette dénomination des ornements à base de minuscules impressions ou incisions formant un pointillé. Elles représentent 2,2% des décors. Ces pointillés sont parfois associés à des cannelures ondulantes, à des incisions ou à des tirets. Sur un vase de la tombe 146, ils forment un motif géométrique. On les rencontre majoritairement sur des urnes. Ils sont situés dans les zones sud et nord de la nécropole.

2.2.3.6. *Les décors de tirets*

Nous les avons distingués des décors à base d'impressions ou d'incisions car ils forment vraiment un groupe à part entière, groupe par ailleurs fort bien représenté puisqu'il concerne 17,8% des récipients décorés. Ces tirets sont des lignes de petits traits non jointifs. On les retrouve quasi exclusivement sur des urnes et des gobelets. Ils soulignent souvent un méplat, quelquefois ils accompagnent un décor d'un autre type : pointillés, cannelures ondulantes, impressions circulaires, incisions

au trait double de motifs géométriques. La répartition de ce type montre qu'il est rare de le trouver dans les secteurs les plus récents du cimetière.

2.2.3.7. *Les décors à base d'incisions*

Les incisions simples

Quelques récipients sont décorés d'incisions simples. Il s'agit principalement de motifs géométriques. Des incisions obliques et des incisions en arête de poisson ont également été recensées. Ce type d'ornementation représente 4,5% des décors. Les décors d'un vase de la tombe 206 et d'un vase de la tombe 223 sont partiellement constitués d'incisions verticales par paires, en pendentif à une ligne d'impressions, au sein d'un ensemble décoratif complexe. La proximité de ces deux sépultures, dans le secteur sud, est notable. De même, les décors des coupelles, de forme tardive, des tombes 4 et 5 sont semblablement constitués d'incisions en trait simple qui forment des motifs géométriques. Situés dans la zone ouest du cimetière (fig. 393), ces décors doivent être chronologiquement situés à l'extrême fin de l'Age du bronze et au tout début de l'Age du

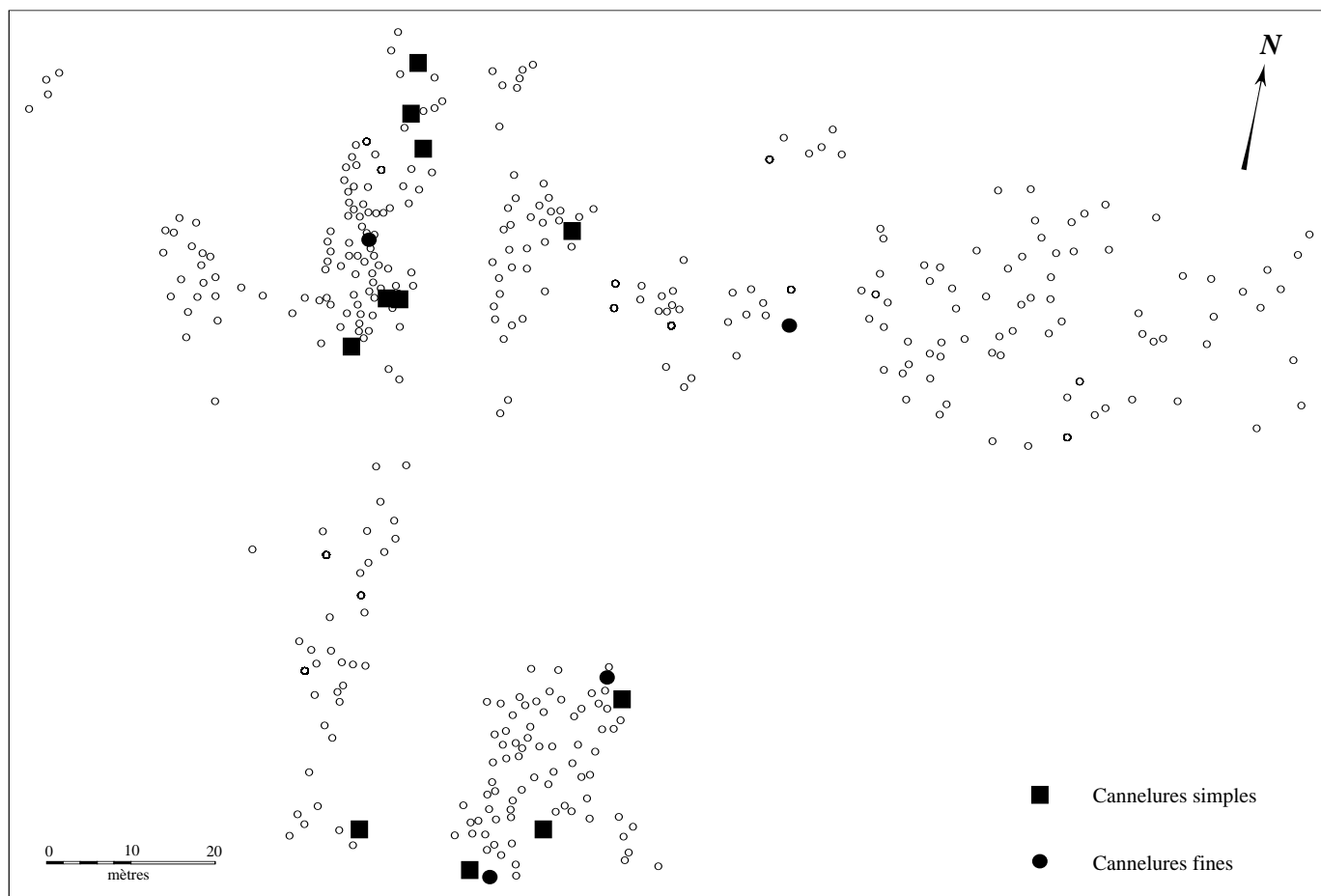


Fig. 391 : Carte de répartition des décors de cannelures simples et de cannelures fines.

fer, comme l'indique d'ailleurs dans la tombe 4 le petit couteau en fer.

Les hachures

Il s'agit de hachures obtenues par incisions multiples. Ces décors représentent 1,5% de l'ornementation. Dans deux cas, ceux-ci sont accompagnés de cannelures. Sur un récipient, il s'agit de triangles hachurés jointifs, dont la base est soulignée d'une petite impression. Le décor de la coupe-couvercle de la tombe 58 est un décor interne constitué d'un motif de triangles hachurés opposés. On ne trouve ces décors que dans la partie nord-occidentale de la nécropole (fig. 394).

Les incisions au trait double

Appelées également décors au double trait ou décors mailhaciens, les incisions formant des décors au trait double ont fait la célébrité du Mailhacien et demeurent un des critères déterminants de ce faciès (Guilaine, 1972).

Les incisions au trait double représentent 24,2% des décors. Ce sont, après les impressions, les décors les plus fréquents. Ces incisions sont toujours réalisées avant cuisson ; elles sont tracées soit avec une pointe, soit avec un instrument

bifide. Certains récipients ont conservé, à l'intérieur de ces incisions, des traces de colorants rouge ou blanc. Des artisans ont même exploité ces variations chromatiques en alternant les remplissages, comme c'est le cas, par exemple, pour le vase de la tombe 214. Les décors sont constitués de motifs géométriques, zoomorphes et anthropomorphes, que l'on retrouve soit seuls, soit associés entre eux. Nous ne rentrerons pas dans la discussion sur la signification de ces ornements ; de même, nous ne discuterons pas de la valeur d'alphabétisme ou d'idéographie de ces éléments. Seul un travail d'envergure reprenant l'ensemble de la documentation disponible pourrait répondre à ces questions. Un écueil surgira de toute façon : il faudrait, pour aborder sérieusement ce problème, disposer d'un échantillon conséquent de décors complets, ce qui est loin d'être actuellement le cas.

Les motifs géométriques

Ce sont 53% des décors au double trait. Nous avons distingué les décors de méandres des autres motifs. Les méandres se retrouvent sur des *Urnes et gobelets*. Leur répartition au sein du cimetière montre qu'ils sont les plus nombreux dans la

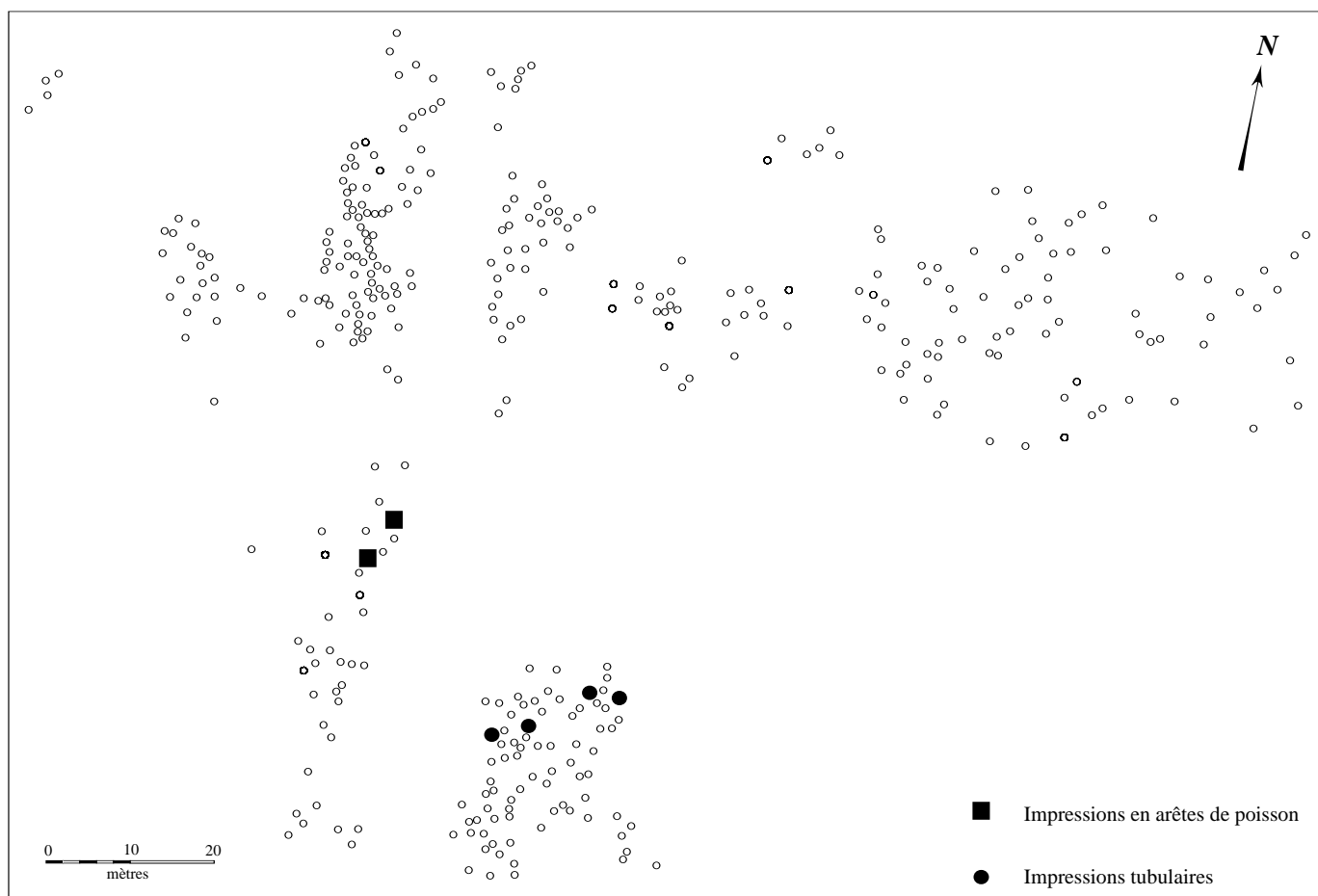


Fig. 392 : Carte de répartition des décors d'impressions en arêtes de poisson et d'impressions tubulaires.

zone où les tombes sont denses, au nord-ouest. Dans les secteurs plus récents, ils sont rares, voire inexistantes (secteur est) (fig. 395). Ils peuvent être associés à des motifs zoomorphes ainsi qu'à des tirets ou des cannelures ondulantes. Notons enfin que le méandre tracé sur un vase de la tombe 13 est moins fin que les autres et qu'il a probablement été tracé avec un objet mousse. Les autres motifs géométriques se rencontrent indifféremment sur des coupes ou des urnes. Ils prennent des formes diverses. Quelques récipients portent des motifs complexes (tombes 68 et 122). Le triangle est le signe qui revient le plus souvent. La distribution de ces motifs correspond à celles des motifs en méandres, zoomorphes ou anthropomorphes (fig. 396). Encore une fois, ceux-ci sont rares dans la partie sud-ouest du cimetière ; ils sont nombreux dans la zone nord-ouest.

Les motifs zoomorphes

Dix-neuf motifs zoomorphes ont été recensés, soit 29% des décors mailhaciens et 7,1% du nombre total des ornements. On les trouve sur des récipients provenant des tombes 17, 64, 68, 87, 89, 93, 107, 109, 120, 131, 192, 202, 243, 256,

299 et 330. Parmi ces vases, 8 sont des coupes et coupelles, 8 sont des urnes, le reste étant des formes indéterminées ; enfin, cinq d'entre eux ont servi d'ossuaire, les autres jouant le rôle de vase d'accompagnement. Dans trois cas (tombes 68, 131 et 299), deux récipients ornés de ces motifs ont été déposés dans la même sépulture. Ces décors peuvent être associés à des motifs géométriques ou anthropomorphes ; dans un cas seulement, l'ornementation est accompagnée de cannelures ondulantes et d'impressions circulaires. La carte de répartition de ces motifs révèle que la majorité d'entre eux se trouvent dans la même zone que la concentration des motifs anthropomorphes (fig. 397). En fait, quatre de ces représentations se situent sur la périphérie de la zone centrale, au sud et à l'est. L'interprétation de ces signes ne semble pas poser de problèmes. Il s'agirait d'équidés, probablement des chevaux (Taffanel 1943 ; Guilaine 1972). D'un point de vue stylistique, il est très délicat de percevoir une évolution. Cependant, il faut remarquer que le décor de la tombe 202 est très différent des autres signes dans la régularité du graphisme. C'est également un peu le cas pour les motifs de la tombe 299 et de la tombe 17. Pour ce qui concerne le zoomorphe de la tombe 192, souli-

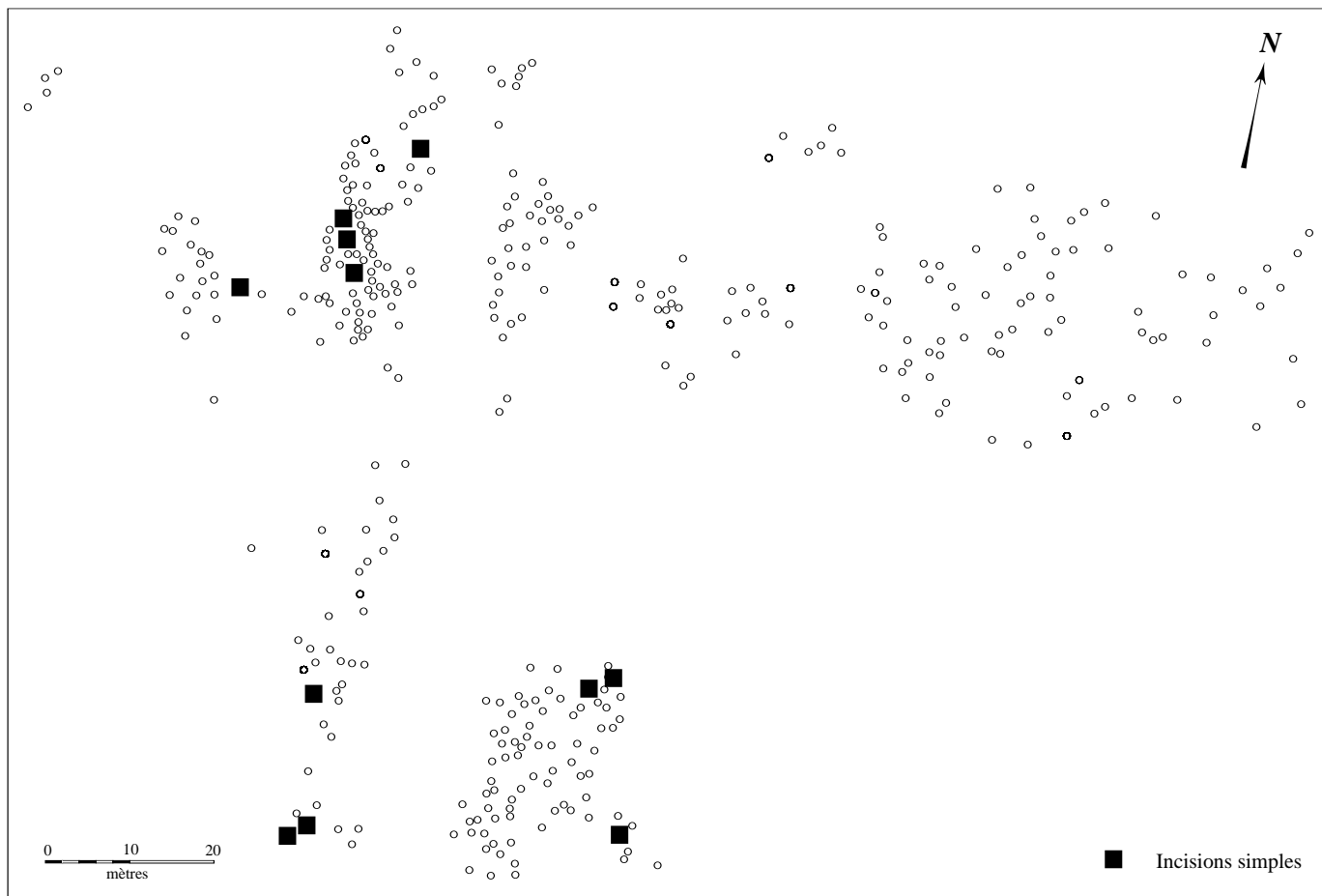


Fig. 393 : Carte de répartition des décors en incisions simples.

gnons que c'est le seul où la queue des animaux est figurée.

Les motifs anthropomorphes

Ils sont les moins nombreux (10% des décors au trait double). On les trouve dans les tombes 89, 93 (?), 109 (?), 122, 131 (?) et 214. Les sept récipients qu'ils ornent sont dans 4 cas des coupes, le reste se compose d'urnes. Dans 5 tombes sur 6, c'est l'ossuaire (4 exemplaires) ou le couvercle (1 exemplaire) de celui-ci qui porte ces motifs. Ces représentations anthropomorphes peuvent être classées en trois groupes :

- le groupe 1, où les différentes régions anatomiques (tête, tronc, membres supérieurs et membres inférieurs) sont représentées. Deux exemplaires de ce type ont été recensés. L'un est uniquement accompagné de motifs géométriques ; quant à l'autre, il est entouré de motifs zoomorphes et géométriques.

- le groupe 2, où les corps humains pourraient être suggérés (?) par plusieurs doubles incisions verticales. Quatre récipients en sont ornés et ces 4 signes sont toujours uniquement accompagnés de motifs zoomorphes.

- le groupe 3, où le corps semble transcrit par une double incision verticale agrémentée de membres. Un seul

exemplaire a été recensé. Il est, semble-t-il, exclusivement associé à des motifs géométriques.

La carte de répartition de ces motifs est très intéressante (fig. 398). Elle montre en effet une forte concentration des représentations anthropomorphes dans la zone nord-ouest de la nécropole, où des éléments classiques du Mailhacien ont déjà été relevés. La tombe 214, située au sud, est isolée. Rappelons que d'une part le décor est le seul du type 3, d'autre part il est disposé sur une forme J3b reconnue comme une forme éminemment tardive, ici associée à un rasoir à double tranchant et partie centrale fortement ajourée ainsi qu'à une coupe de forme Ta et à une coupe de forme Pa.

2.2.3.8. *La peinture*

Cette technique décorative ne concerne qu'un récipient, la coupe de la tombe 19 sur laquelle a été appliquée un engobe ocre rouge. Cette unique représentation ne saurait être prise en compte dans les discussions postérieures.

3. LE MOBILIER MÉTALLIQUE

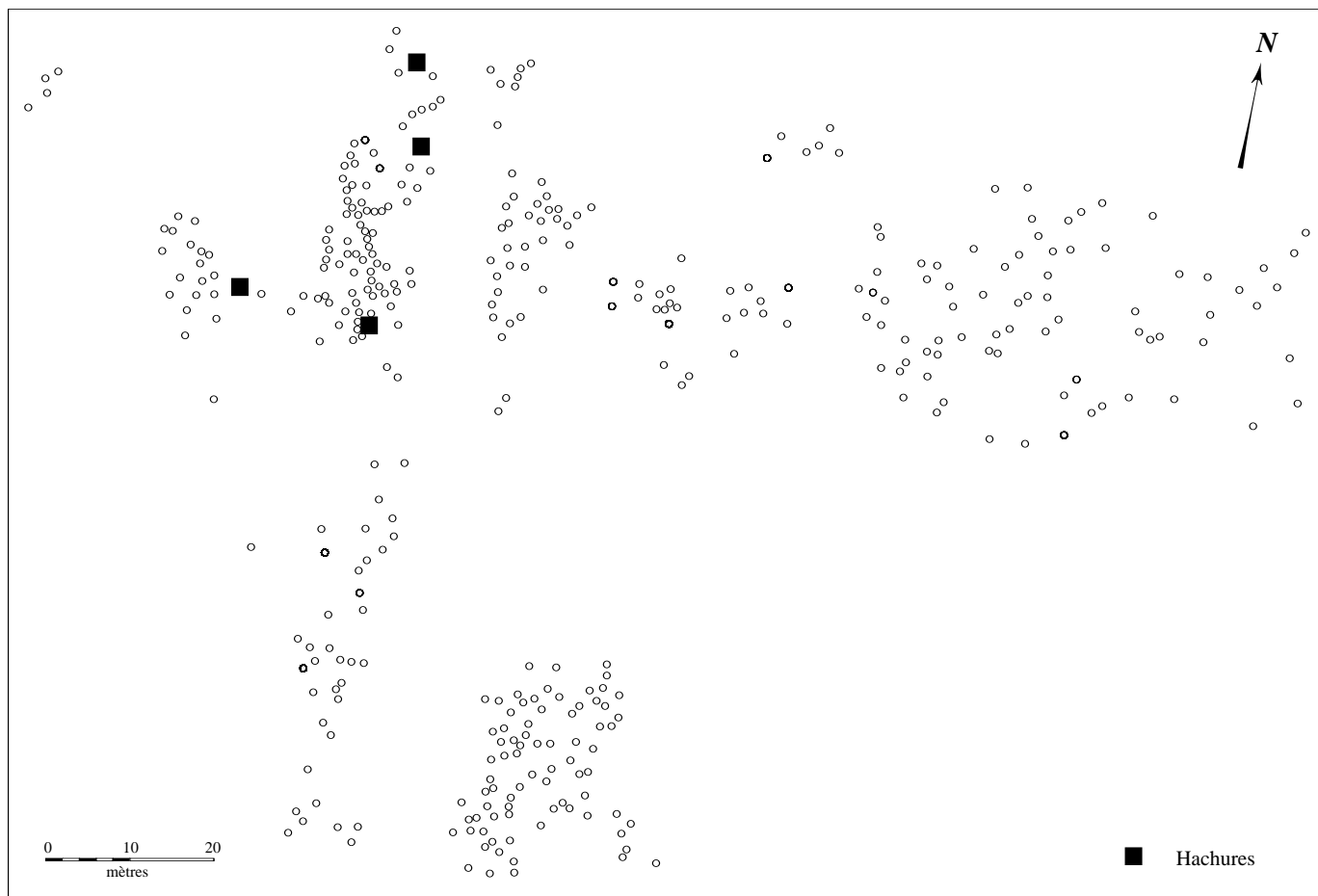


Fig. 394 : Carte de répartition des décors de hachures.

La nécropole du Moulin a livré 726 objets ou groupes d'objets métalliques. Nous avons choisi de les étudier en distinguant, comme à Agde, les éléments de parure, les objets utilitaires décoratifs, les objets utilitaires non décoratifs et les récipients. Cette étude portera sur une analyse morphologique, quelquefois stylistique du mobilier, également sur les associations dont il fait l'objet, enfin sur la répartition de chaque pièce au sein du cimetière et sur sa signification.

Presque tous les objets métalliques sont en bronze, quelques-uns en fer. Pour les premiers, une fabrication locale est quasi certaine, comme l'attestent les moules de fondeur découverts dans le cimetière et dans l'habitat ; des coulées à la cire perdue ont également servi à réaliser de nombreuses pièces comme en témoignent le caractère unique de nombreux objets, tels les rasoirs par exemple. Beaucoup de fragments de bronze, fondus et déformés par la crémation, n'ont pu être sûrement rattachés à un type précis d'objets.

3.1. Les parures

Ce lot rassemble 8 groupes d'objets qui sont les bracelets,

les anneaux, certains boutons, les perles, les spirales, les pendeloques, les torques et les chaînettes.

3.1.1. Les bracelets

Ils sont les plus nombreux. Deux cents quatre-vingt-quatre bracelets ou, le plus souvent, fragments de bracelets en bronze ont été recensés. Très peu sont entiers : ils sont en effet passés sur le bûcher et, de fait, extrêmement déformés. Dix groupes de bracelets ont été individualisés en fonction du type de section. Chacun de ces groupes a lui-même été divisé en sous-groupes, selon l'ornementation ou les aménagements divers dont les pièces ont pu faire l'objet. Certains fragments n'ont pu être attribués à tel ou tel type.

3.1.1.1. Les bracelets à section carrée

Bracelets inornés

Trente-six bracelets ou fragments de bracelets à section carrée inornés ont été recensés. La carte de répartition de ce type est intéressante : elle montre en effet une forte concentra-

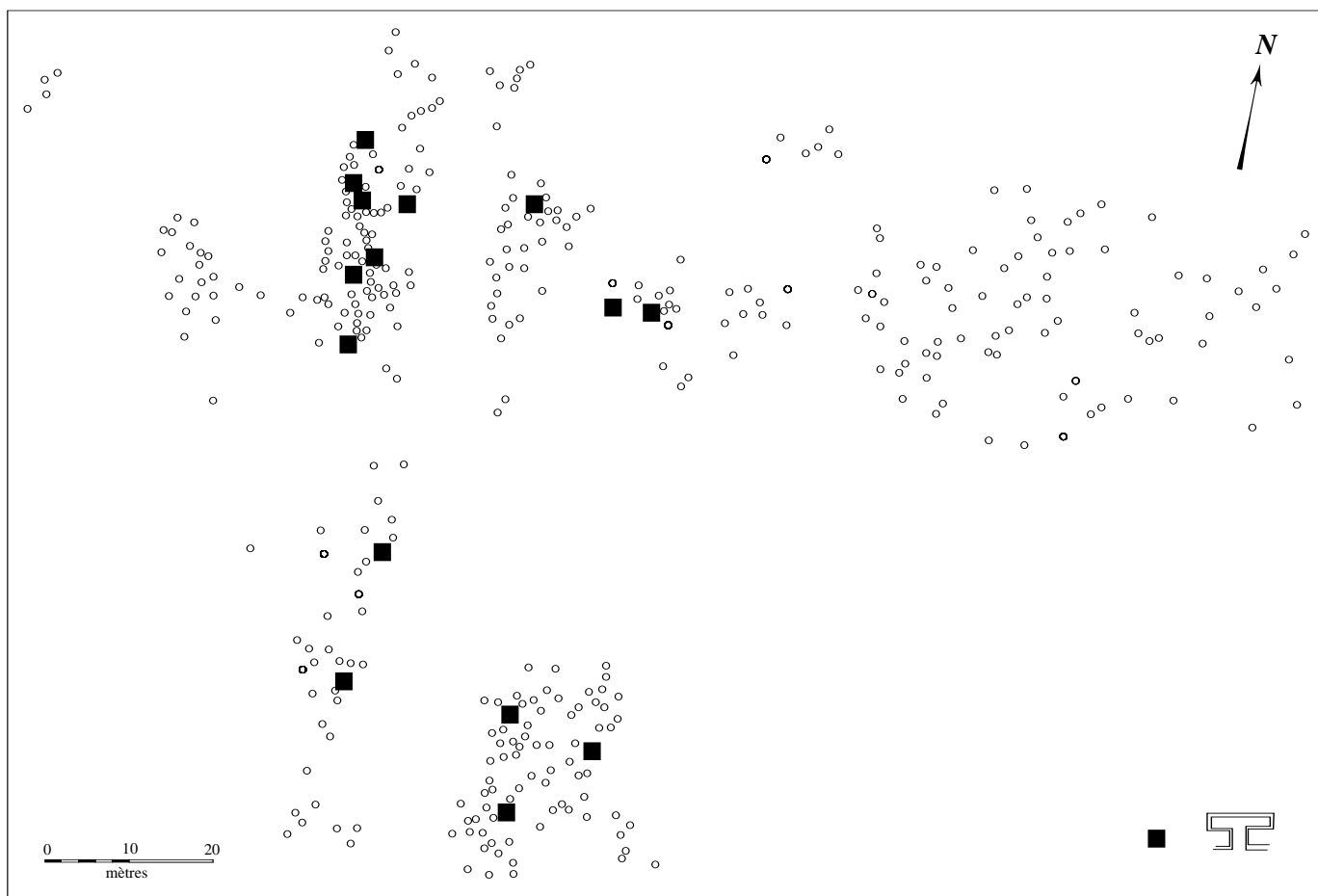


Fig. 395 : Carte de répartition des décors de méandres au double trait incisé.

tion de ces objets dans la partie sud de la nécropole (fig. 400).

Bracelets ornés

Onze bracelets ou fragments de bracelets à section carrée ornés ont été identifiés. Les décors sont composés de demi-cercles concentriques, de bandes hachurées, de spirales, d'incisions parallèles. La distribution de ce type de bracelet nous indique qu'ils sont rarement présents dans des lots anciens mais qu'on peut les trouver dans des ensembles récents, comme la tombe 266 qui a par ailleurs livré un couteau en fer.

Bracelets en spirale

La nécropole du Moulin a livré 2 exemplaires de ce qui pourrait être des bracelets à section carrée en spirale. Les tombes qui en contenaient se trouvent dans la partie nord-ouest du cimetière (fig. 400). Elles sont très proches l'une de l'autre.

3.1.1.2. *Les bracelets à section demi-circulaire*

Ces parures à section demi-circulaire sont peu nombreuses et très fragmentaires. Il est toutefois possible de distinguer

trois sous-types de bracelets.

Bracelets inornés

Huit exemplaires de ce type ont été relevés. Réparti sur l'ensemble de la nécropole, ce sous-type ne semble pas être un fin jalon chronologique.

Bracelets décorés

Ces bracelets peuvent être décorés de panneaux d'incisions parallèles ou d'incisions en chevrons, de cercles et demi-cercles concentriques ou de triangles hachurés opposés. L'exemplaire de la tombe 323, à extrémités renflées, porte un décor complexe composé de bandes hachurées formant losange et croix séparés par des incisions parallèles. Un pointillé complète cette ornementation. Cet objet est connu au Bronze final II (Guilaine 1972 : fig. 84, 3 et 4).

Bracelets en spirale

Un fragment de bracelet en spirale à section demi-circulaire a été recensé dans le mobilier de la tombe 141.

3.1.1.3. *Les bracelets à section losangique*

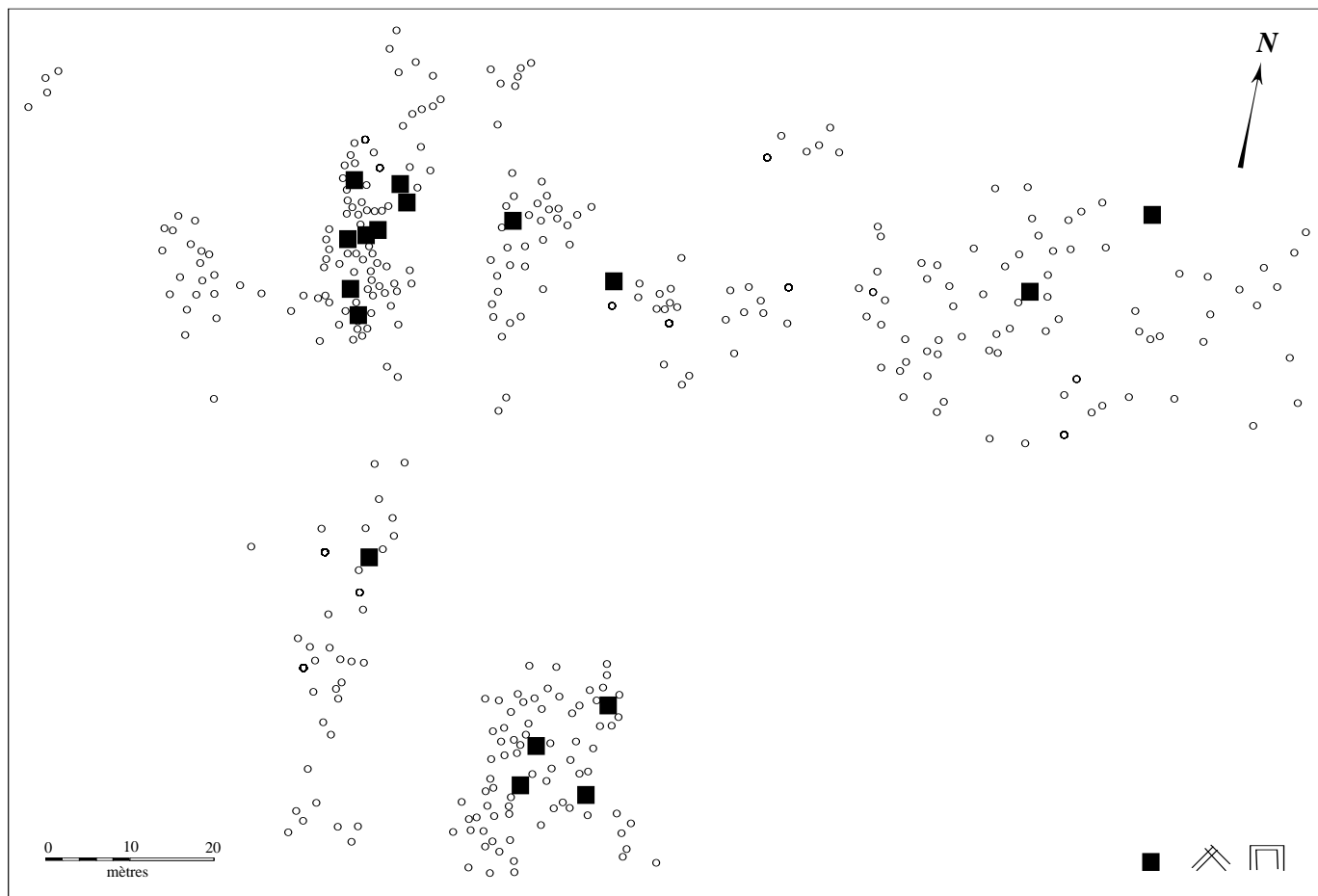


Fig. 396 : Carte de répartition des décors de motifs géométriques (exceptés les méandres) au double trait incisé.

La nécropole du Moulin a livré sept bracelets ou fragments de bracelets de ce type. Aucun de ces éléments ne se trouve dans le secteur ancien de la nécropole et, à l'exception de l'exemplaire de la tombe 253, tous ont été retrouvés dans les zones sises à la périphérie du cimetière (fig. 401).

3.1.1.4. Les bracelets à section ovale

Cinq fragments de ce type ont été recensés. Tous se situent dans les secteurs périphériques à la nécropole.

3.1.1.5. Les bracelets à section circulaire massifs

Sont rassemblés dans cette famille les bracelets à section ronde ou circulaire relativement lourds. Cette distinction repose sur une considération d'épaisseur. Il va de soi qu'entre ces bracelets et les bracelets fins, on trouve tous les intermédiaires.

Bracelets inornés

Quinze exemplaires de ce type ont été inventoriés. On le retrouve dans tous les secteurs de la nécropole. Notons cepen-

dant qu'ils semblent rares dans la zone à forte concentration de décors mailhaciens.

Bracelets décorés

Un seul bracelet massif à section circulaire a été découvert. Il provient de la tombe 284. Cet exemplaire doit être rapproché des bracelets livrés par les nécropoles du Grand Bassin I à Mailhac, d'Agde et de Pézenas. La tombe 284 étant remaniée, on pourrait attribuer ce bracelet à une tombe de type Grand Bassin I sise à proximité.

3.1.1.6. Les bracelets à section circulaire fins

Nous avons distingué les bracelets massifs des autres bracelets à section circulaire. Une fois encore, la distinction est parfois délicate et cette appellation n'a d'autre but que de faciliter l'étude de l'ensemble. Très fragmentaires, ces éléments ne permettent pas de discerner les bracelets ouverts des bracelets fermés.

Bracelets fins inornés

Les pièces en bronze

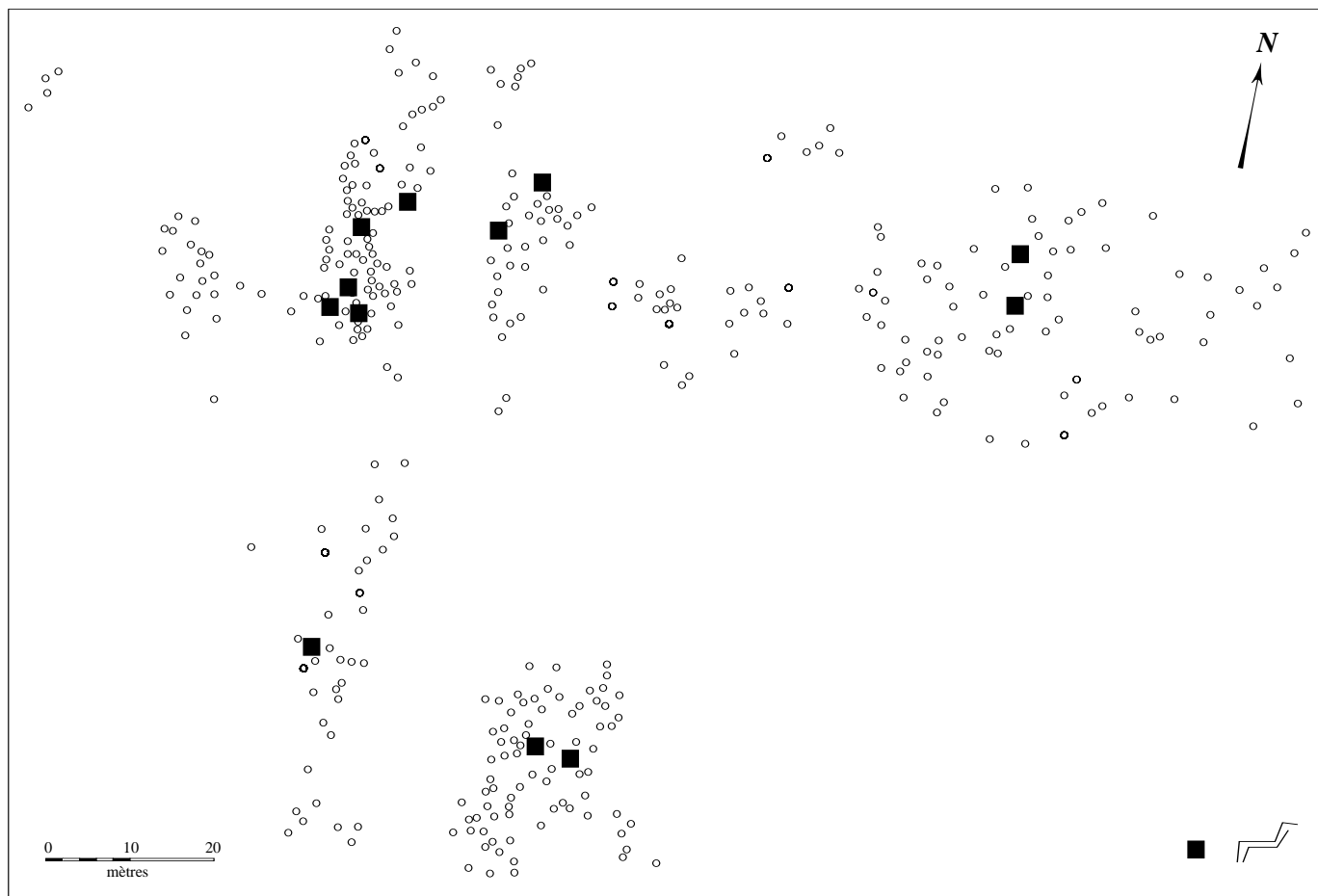


Fig. 397 : Carte de répartition des décors de motifs zoomorphes au double trait incisé.

Ces bracelets sont, après les bracelets plats, les plus nombreux. Comme on l'a dit plus haut, certains exemplaires sont très fins, d'autres moins. Nous les avons néanmoins regroupés dans la même famille. Trente-huit exemplaires ont été recensés. La très grande majorité d'entre eux est fragmentée, de sorte que toute tentative d'analyse des diamètres est impossible. La répartition topographique de ces bracelets n'apporte aucune indication particulièrement intéressante : on les trouve en effet dans tous les secteurs de la nécropole, sans qu'aucune concentration ne soit décelable.

Les pièces en fer

Deux tombes ont livré des bracelets fins en fer, les tombes Grand Bassin I 15 et Grand Bassin I 16. La datation de ces objets ne pose évidemment aucun problème.

Bracelets fins décorés

Deux exemplaires de ce type ont été répertoriés. Le fragment de la tombe 55 porte des incisions transversales sur tout le pourtour de la section. Celui de la tombe 288 est orné de groupes de sept incisions transversales, régulièrement espacés.

Les incisions ne font pas tout-à-fait le tour de la section. À l'une de ses extrémités, ce fragment est aménagé de deux gorges et d'une terminaison arrondie. Il pourrait s'agir du système de fermeture.

Bracelets fins en spirale

Sur 4 exemplaires recensés, seul celui de la tombe 138 est complet. La répartition de ces bracelets au sein du cimetière est peu instructive. Tout au plus doit-on remarquer qu'ils semblent absents du secteur à forte concentration de décors mailhaciens.

3.1.1.7. Les bracelets creux

Un seul fragment de bracelet creux a été repéré. Il s'agit d'une bande de bronze convexe, de section demi-circulaire. Il provient de la tombe 128.

3.1.1.8. Les bracelets à section triangulaire

Seuls deux fragments de bracelets à section triangulaire

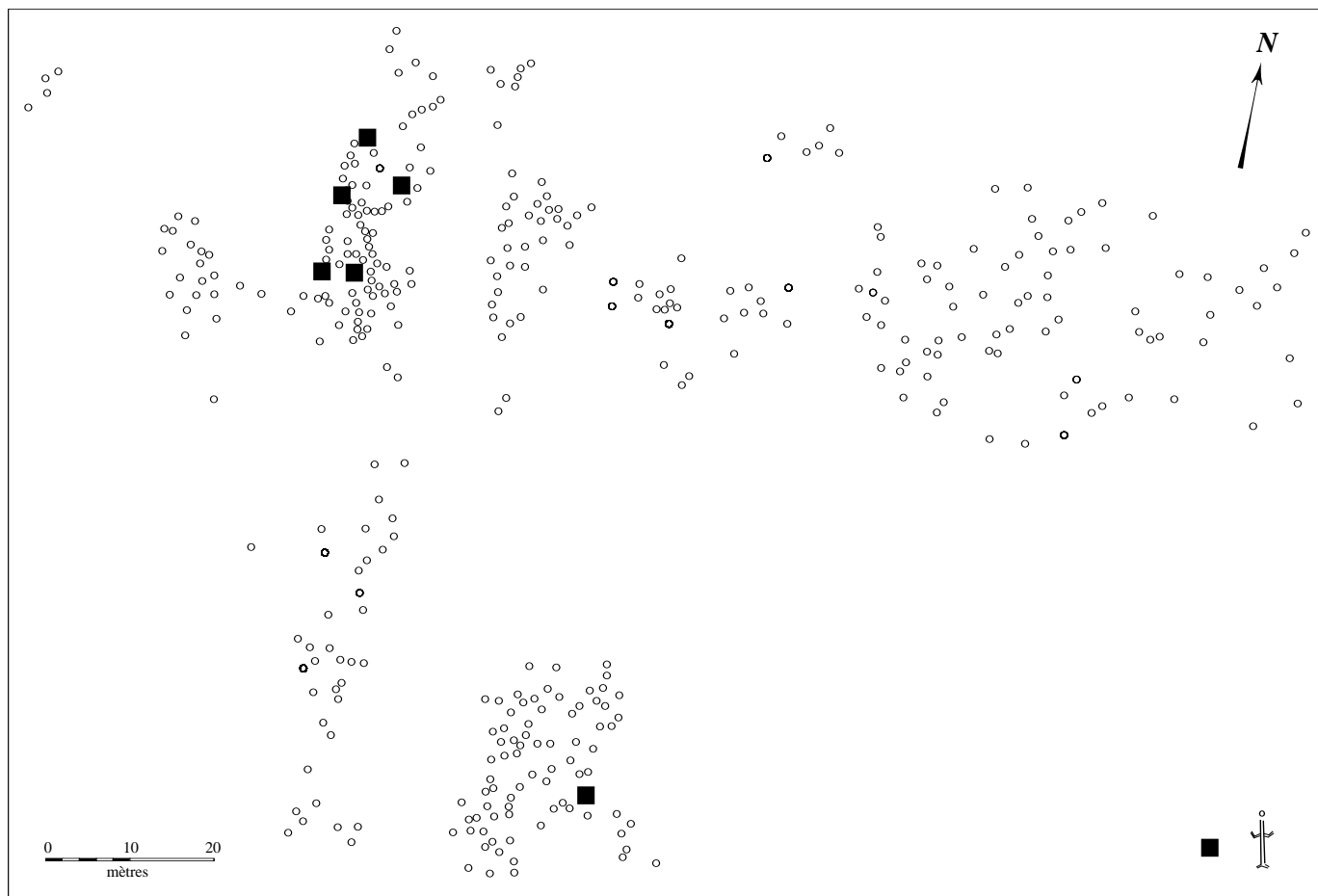


Fig. 398 : Carte de répartition des décors de motifs anthropomorphes au double trait incisé.

ont été recensés. Ils sont tous les deux décorés. L'exemplaire de la tombe 114 porte un décor d'incisions disposées en chevrons opposés ; celui de la tombe 268 est orné de demi-cercles concentriques incisés. Ces deux fragments appartiennent à des objets massifs.

3.1.1.9. Les bracelets à section rectangulaires ou bracelets plats

Bracelets plats inornés

Ce sont les bracelets les plus nombreux. Quarante exemplaires ont été inventoriés. Ils sont très fragmentés. Leur répartition topographique montre qu'ils sont absents de la zone sud-ouest du cimetière.

Bracelets plats décorés

Les bracelets à section rectangulaire décorés sont peu nombreux. Néanmoins, les décors des vingt exemplaires (au moins) sont intéressants, car certains d'entre eux reviennent régulièrement. Aucun bracelet n'est complet. Certaines tombes n'en contiennent, semble-t-il, qu'un seul, d'autres peuvent en renfer-

mer jusqu'à cinq. Les décors se composent de motifs circulaires et angulaires. On retiendra les incisions transversales perpendiculaires, les incisions transversales obliques, continues ou groupées, les bandes hémicirculaires hachurées, parfois accompagnées de cercles ou de demi-cercles concentriques, les spirales, les chevrons incisés alternés simples ou multiples, les chevrons incisés emboîtés, enfin les chevrons opposés incisés. Les bracelets de la tombe 126 présentent, quant à eux, des décors complexes où ces motifs sont associés. La distribution topographique de ces bracelets ne révèle aucune concentration particulièrement probante ; observons cependant que ce type de parure est rare dans le secteur sud-ouest, mais cela est peut-être dû à la mauvaise conservation des sépultures.

Bracelets plats larges

Un seul fragment de bracelet à section rectangulaire, large, est attesté sur la nécropole. Il provient de la tombe 54.

Bracelets plats en spirale

Ce type de bracelet est rare. Deux individus fragmentaires ont été recensés. L'exemplaire de la tombe 128 montre néan-

Urnes			
<i>Formes</i>	<i>Nombre</i>	<i>% / urnes</i>	<i>% / total</i>
B1a	2	0,42	0,29
D1a	5	1,05	0,72
E1a	4	0,84	0,58
E2a	49	10,27	7,05
E2b	4	0,84	0,58
E3a	1	0,21	0,14
E3b	1	0,21	0,14
F2a	1	0,21	0,14
G2a	36	7,55	5,18
G2b	2	0,42	0,29
G3b	1	0,21	0,14
H1a	4	0,84	0,58
H2a	2	0,42	0,29
J1a	9	1,89	1,29
J1b	1	0,21	0,14
J2a	145	30,40	20,86
J2b	14	2,94	2,01
J3a	1	0,21	0,14
J3b	4	0,84	0,58
K1a	1	0,21	0,14
K1b	2	0,42	0,29
K2a	134	28,09	19,28
K2b	22	4,61	3,17
K2c	1	0,21	0,14
K3a	2	0,42	0,29
K3b	7	1,47	1,01
L1a	13	2,73	1,87
L1b	6	1,26	0,86
L2a	1	0,21	0,14
M1b	2	0,42	0,29
Total	477	100,00	68,63
Coupes			
<i>Formes</i>	<i>Nombre</i>	<i>% / coupes</i>	<i>% / total</i>
B1aC	1	0,46	0,14
Pa	26	11,93	3,74
Qa	2	0,92	0,29
Qb	4	1,83	0,58
Ra	17	7,80	2,45
Rb	21	9,63	3,02
Sa	25	11,47	3,60
Ta	9	4,13	1,29
Ua	4	1,83	0,58
Ub	16	7,34	2,30
Va	7	3,21	1,01
Vb	3	1,38	0,43
Wa	42	19,27	6,04
Wb	5	2,29	0,72
Wc	1	0,46	0,14
Xa	26	11,93	3,74
Xb	5	2,29	0,72
Ya	2	0,92	0,29
Za	2	0,92	0,29
Total	218	100,00	31,37

Fig. 399 : Tableau récapitulatif du nombre d'urnes et de coupes, et de leur fréquence au sein de la série et de leur ensemble respectif.

moins que ces bracelets pouvaient comprendre au moins cinq rangées de ruban.

3.1.2. Les anneaux

La nécropole du Moulin a livré 148 anneaux, fragments

d'anneaux et groupes d'anneaux. Ces anneaux de parure peuvent, tout comme les bracelets, être classés en 9 familles, elles-mêmes éventuellement subdivisées en fonction d'un aménagement particulier.

3.1.2.1. Les anneaux à section carrée

Un seul anneau à section carrée a été recensé. Il provient de la tombe 175, sise au sud du cimetière. C'est un petit anneau fermé dont la destination n'est pas connue.

3.1.2.2. Les anneaux à section demi-circulaire

Ce type d'anneau est également rare au sein de la nécropole puisqu'on en a dénombré dans sept sépultures. Il n'y en a qu'un petit exemplaire par tombe. L'utilisation comme bague est envisageable pour certains ; pour d'autres, il est délicat de préciser qu'elle fut leur destination. Leur répartition au sein de la nécropole n'a que peu d'intérêt : on les trouve en effet répartis sur l'ensemble du cimetière.

3.1.2.3. Les anneaux à section losangique

Douze exemplaires ont été recensés dans la nécropole, à raison de un par tombe. Ici encore, l'utilisation de ces anneaux, parfois de petite dimension, reste inexplicée ; ce ne sont probablement pas des bagues, au vu de leur section. La distribution topographique de ces éléments n'apporte aucune indication ; tout au plus peut-on souligner qu'ils sont très rares dans le secteur à forte concentration de décors mailhaciens.

3.1.2.4. Les anneaux à section ovale

La nécropole du Moulin a livré 12 anneaux ou fragments d'anneaux à section ovale. La carte de répartition de ce type d'anneau montre qu'ils semblent rares dans les zones récentes du cimetière (fig. 401).

3.1.2.5. Les anneaux à section rectangulaire ou anneaux plats

Nous avons distingué les anneaux plats inornés des anneaux en spirale.

Anneaux plats inornés

Ces anneaux présentent les mêmes variabilités de dimension que les types précédents. Dix-sept pièces ont été dénombrées. Leur destination demeure inconnue : les plus petites ont pu être portées en bague, les plus grandes ont pu être utilisées combinées (ceintures, etc...). Ces anneaux ont été découverts dans des contextes anciens comme dans des ensembles récents.

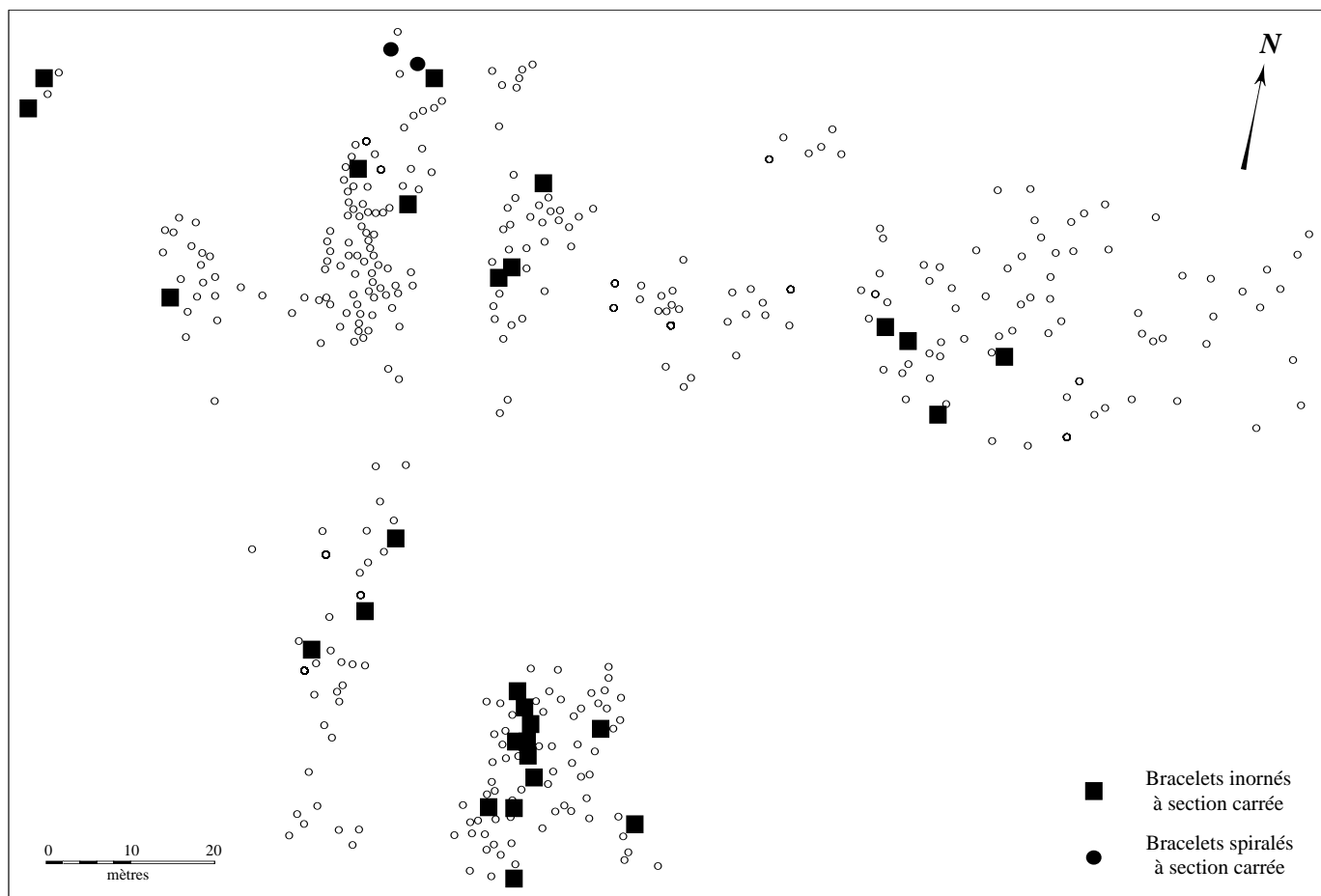


Fig. 400 : Carte de répartition des bracelets inornés à section carrée et des bracelets en spirale à section carrée.

Anneaux plats en spirale

Ils sont rares (3 exemplaires). De petite dimension, ils ont pu servir de parure digitale. On les retrouve dans tous les secteurs du cimetière.

3.1.2.6. Les anneaux à section triangulaire

Sept anneaux ou fragments d'anneau à section triangulaire ont été recensés. Ils peuvent être rapprochés des anneaux dits carénés. Leur répartition n'apporte aucune indication.

3.1.2.7. Les anneaux carénés

Ces anneaux se rapprochent des anneaux à section triangulaire. Ils ont cependant une angulation vive sur la face externe. Quarante-trois sépultures en ont livré. Dans bien des cas, il subsiste après la crémation les restes d'un anneau au moins. Certaines tombes contiennent parfois 6, 9 voire 24 anneaux complets. Les exemplaires complets sont ouverts. Il est donc fort probable que ces éléments constituaient des chaînes ou des chaînettes, éventuellement arborées en bijoux. La répartition topographique de ces éléments montre une concentration dans la zone sud. On en trouve cependant dans

les autres secteurs, exception faite du secteur est où un seul de ces anneaux a été recensé.

3.1.2.8. Les anneaux fins à section circulaire

Deux groupes d'anneaux à section circulaire ont été répertoriés : les anneaux inornés et les anneaux en spirale.

Les anneaux fins inornés

Douze exemplaires d'anneaux à section circulaire, parfois filiformes, ont été recensés. Ce type de document se retrouve dans tous les secteurs de la nécropole.

Les anneaux fins en spirale

Ce groupe de parure n'est représenté que par 5 éléments. Les spirales peuvent être nombreuses, comme le montre l'exemplaire de la tombe 187. La destination de ces objets ne nous est pas connue. La carte de répartition de ces éléments montre qu'ils ne semblent jamais associés à des décors mailhaciens classiques.

3.1.2.9. Les anneaux à décor en relief

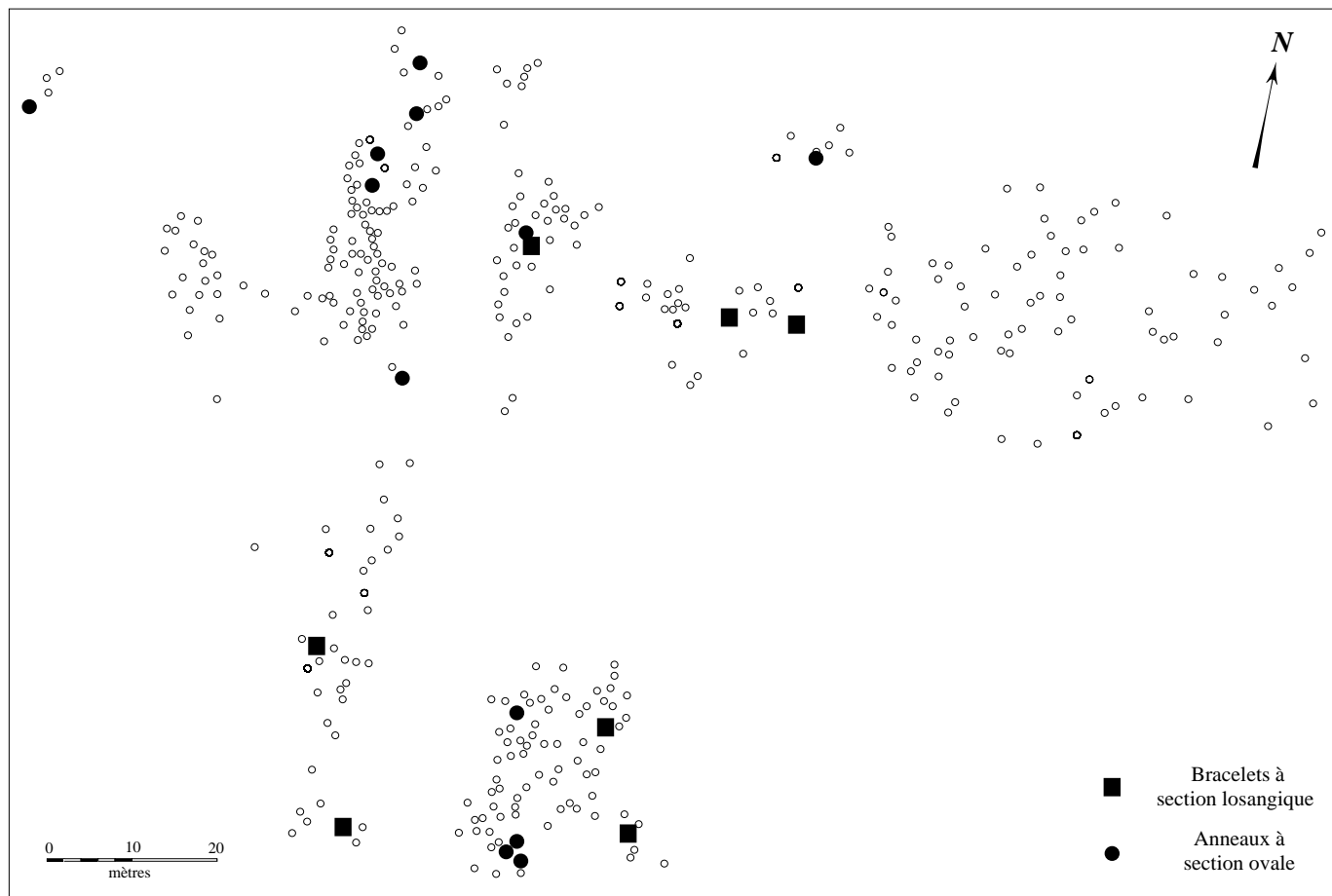


Fig. 401 : Carte de répartition des bracelets à section losangique et des anneaux à section ovale.

Un anneau trouvé dans la tombe 303 semble être orné de godrons. Il en est de même pour l'exemplaire trouvé dans le dépôt 158.

3.1.3. Les boutons

Certains boutons retrouvés parmi le mobilier funéraire doivent être considérés comme des éléments purement décoratifs. En effet, leurs attaches ne leur permettaient pas de jouer un rôle effectif dans le domaine vestimentaire. Ces modes de fixations sont les barrettes, les petites bélières et le système rivet.

3.1.3.1. Les petits boutons coniques à barrette

Ces boutons se présentent sous la forme d'un cône creux, à la base duquel se trouve une barrette transversale. Sept tombes en contenaient au total 152 exemplaires. Il semble que ces petits boutons aient été cousus sur un tissu, peut-être en motifs géométriques. La tombe 300 en a livré au moins 61. La répartition de ces objets est des plus intéressantes (fig. 402) :

en effet, ceux-ci sont cantonnés pour la plupart dans la zone est, zone éminemment tardive. Deux tombes (185 et 213) qui en ont livré une faible quantité, se trouvent dans le secteur sud. En tout cas, ces pièces sont absentes des aires ayant livré des décors mailhaciens classiques.

3.1.3.2. Les petits boutons coniques à bélière

Deux petits boutons coniques à bélières ont été recensés. Leur aire de répartition n'a aucun intérêt, vu leur faible nombre.

3.1.3.3. Les petits boutons plats à barrette

Ce sont de petits boutons plats, creux, dont la base est aménagée d'une barrette transversale. Cent quarante six exemplaires ont été recensés dans 8 tombes. Comme les petits boutons coniques à barrette, il semble qu'ils aient plutôt été employés comme ornement que comme élément de fixation d'un vêtement. Si certaines tombes n'en ont livré qu'un spécimen, d'autres en contenaient un grand nombre : les cendres de

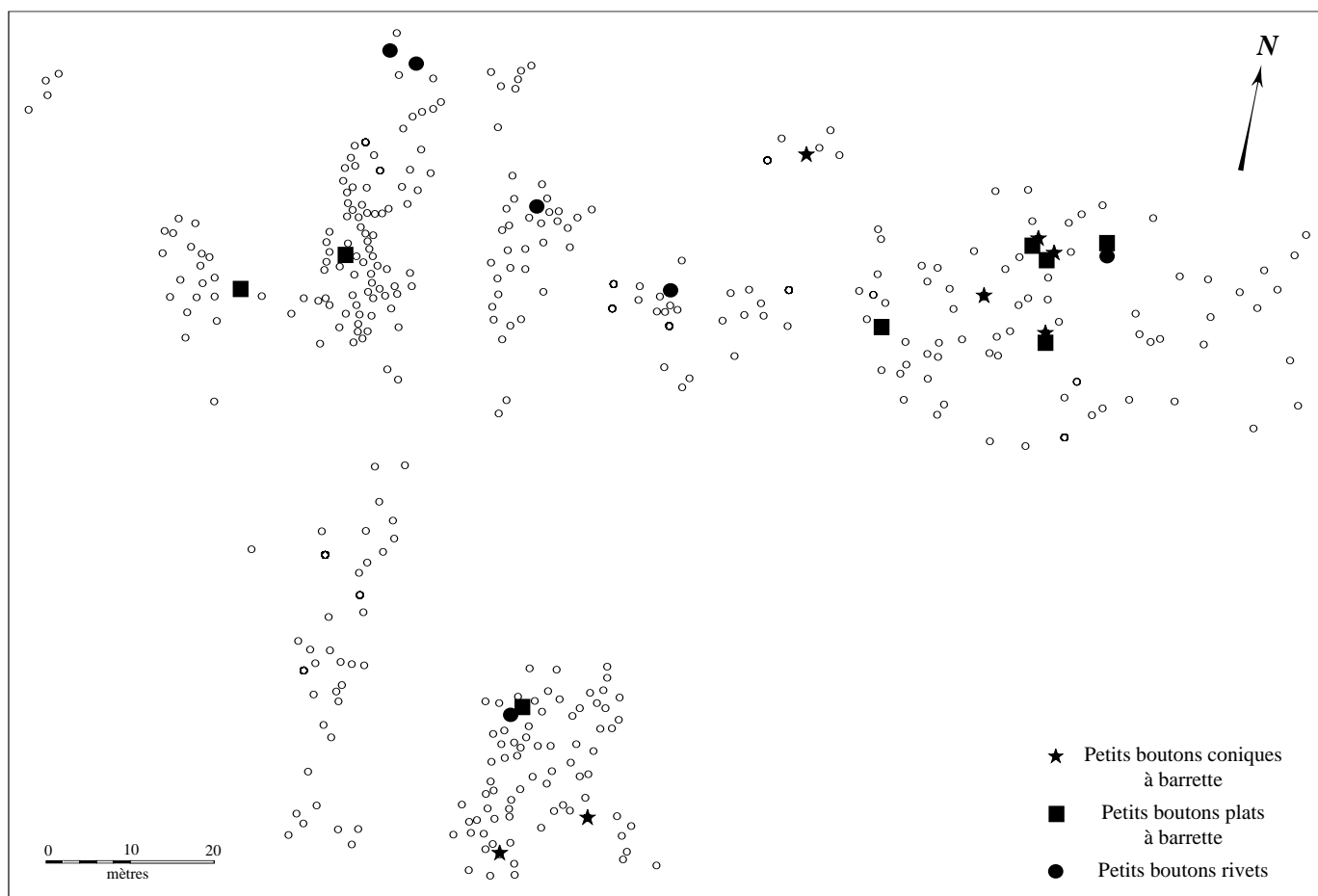


Fig. 402 : Carte de répartition des petits boutons.

la tombe 300 en renfermaient 48, celles de la tombe 303 en contenaient 92 ! Le plan de répartition de ces pièces montre des concentrations flagrantes (fig. 402). Presque toutes sont cantonnées dans la zone est du cimetière, où elles sont d'ailleurs associées à des petits boutons coniques à barrette. De plus, les tombes 104 et 176 qui en ont livré également contenaient des récipients tels que les coupelles surbaissées ou les coupes de forme Wa. Tout porte donc à croire que ces boutons, comme les petits boutons coniques, doivent être chronologiquement rattachés à une phase tardive du Bronze final IIIb.

3.1.3.4. Les boutons rivets

Ces petits boutons sont munis à leur base de deux languettes triangulaires opposées destinées à percer le support et à être ensuite repliées. Trente-et-un boutons de ce type ont été répertoriés dans 6 tombes. Leur destination doit être la même que les petits boutons plats à barrette, les petits boutons coniques à barrette ou les petits boutons coniques à bélière, c'est-à-dire qu'ils n'ont pu servir qu'à décorer des supports, sans doute vestimentaires. Leur répartition topographique (fig. 402) indique que, comme les modèles précédents, ces boutons

se trouvent dans des secteurs tardifs, accompagnés d'éléments caractéristiques de la phase de transition Bronze/Fer. Ils font en effet défaut dans la zone qui a livré la majorité des récipients décorés de motifs mailhaciens.

3.1.4. Les perles

Nous avons distingué deux types de perles : les perles rondes, ou très petits anneaux simples, et les perles tubulaires.

3.1.4.1. Les perles rondes

Ces perles ont un profil sub-biconique, parfois nettement caréné. La tombe 144 en a livré 4, la tombe 142 en contenaient 14. Par ailleurs, nous rapprocherons de ce type 4 petits anneaux à section plate qui ont dû jouer le rôle de perles. Dans ce dernier cas, il est intéressant de relever que la même sépulture a livré une spirale de bronze qui, comme l'a souligné J. Guilaine, a pu servir d'écarteur (Guilaine 1972 : 322 et fig. 127, 4 à 8).

3.1.4.2. Les perles tubulaires

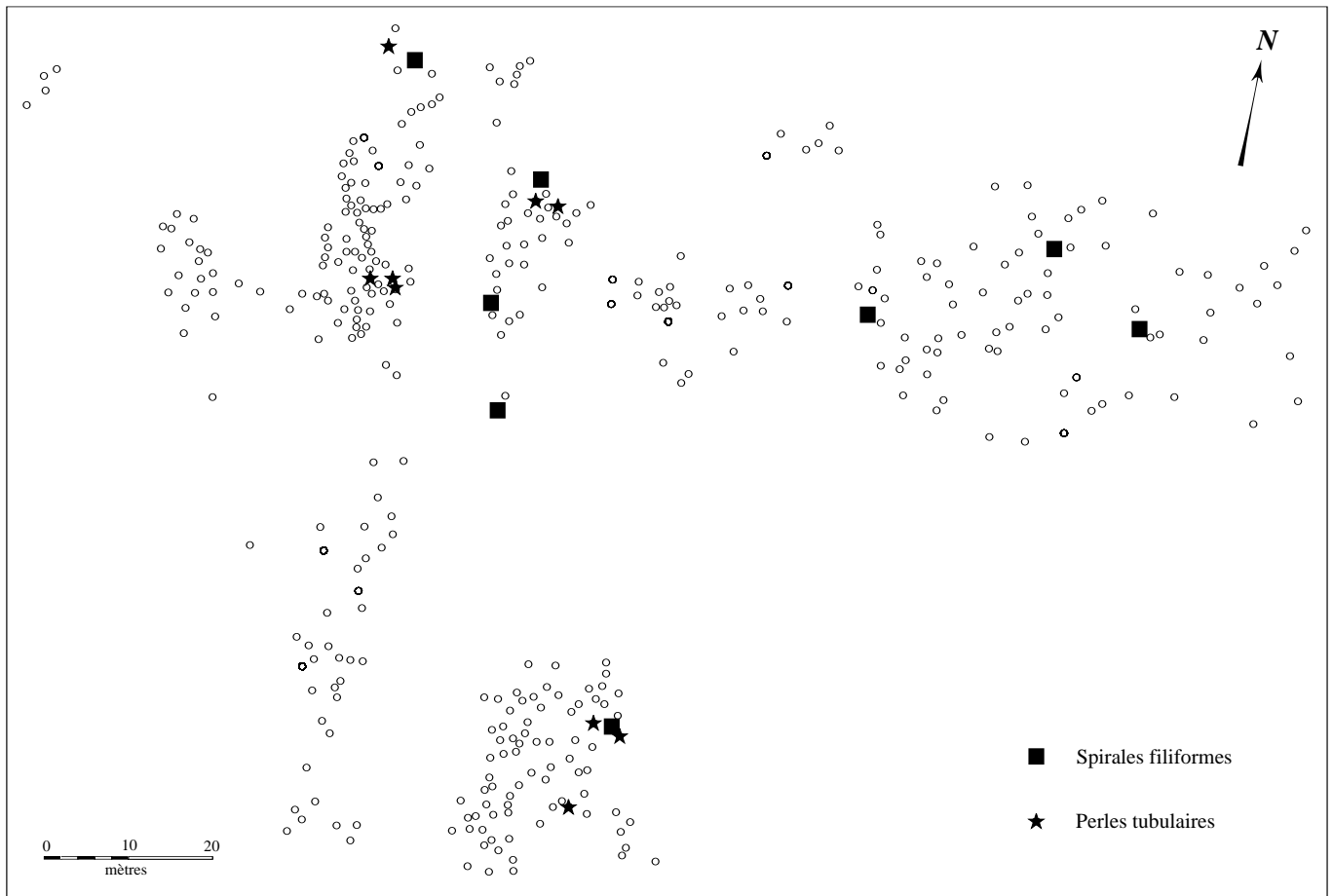


Fig. 403 : Carte de répartition des perles tubulaires et des spirales filiformes.

Ce sont des perles formées d'une tôle de bronze repliée. Quatorze pièces ont été reconnues dans 10 tombes où elles sont le plus souvent associées à d'autres éléments de parure (perles rondes, spirale, tige fine, etc...) formant peut-être à l'origine des colliers composés. L'exemplaire de la tombe 253 est enfilé sur un petit anneau. La carte de répartition de ces perles montre qu'elles semblent absentes des contextes les plus récents (fig. 403) : on en trouve en effet aucune dans les secteurs sud-ouest et est/nord-est qui, faut-il le rappeler, ont livré les objets en fer.

3.1.5. Les spirales

Nous les avons volontairement distinguées des perles classiques car, s'il est probable qu'elles ont, pour la plupart d'entre elles, agrémenté des colliers ou des bracelets (?), certaines ont pu être utilisées dans la composition d'autres ornements (boucles d'oreilles, coiffes, etc...). Deux types de spirales ont été individualisés : les spirales composées d'un fil à section circulaire et les spirales constituées d'un ruban.

3.1.5.1. Les spirales filiformes

Neuf exemplaires de spirales filiformes ont été recensés. Dans trois cas au moins, elles côtoient d'autres éléments de collier ce qui, rappelons-le, indique que ces spirales ont pu servir d'écarteur. Une pièce a d'ailleurs été retrouvée sur une tige de bronze. Qui plus est, la répartition de ces éléments coïncide avec celle des perles rondes et des perles tubulaires (fig. 403). Trois fragments de spirales ont cependant été répertoriés dans la zone est.

3.1.5.2. Les spirales rubanées

Ces spirales formées d'un ruban de métal enroulé vrillé sont rares puisque seules deux pièces ont été reconnues. Leur destination doit être rapprochée de celle des spirales filiformes. Dans la tombe 175, la spirale est associée à 4 petits anneaux qui ont dû jouer le rôle de perles. Elles se trouvent dans la partie sud du cimetière mais leur faible nombre n'autorise, dans l'optique d'une valeur topo-chronologique, aucune conclusion.

3.1.6. Les pendeloques

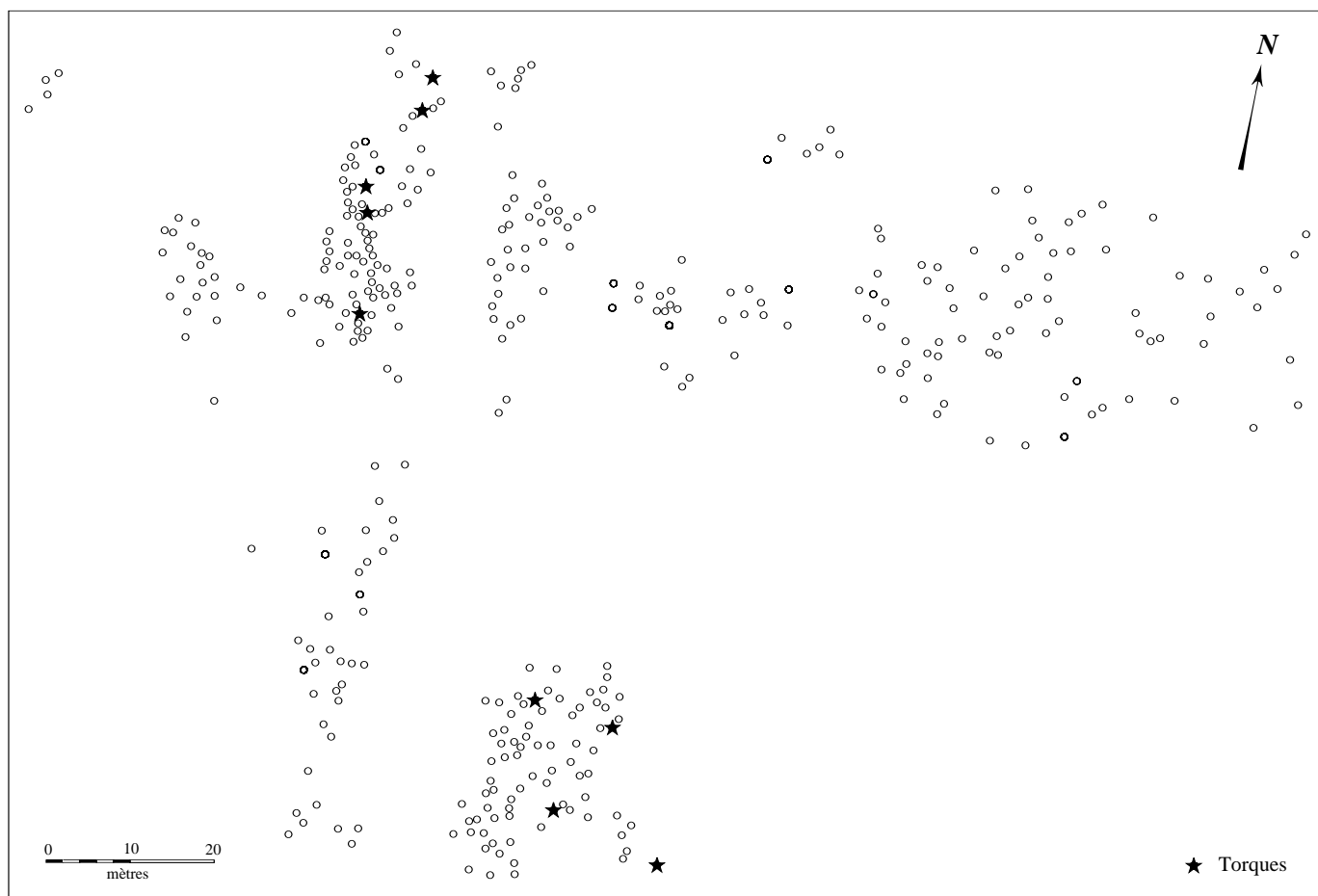


Fig. 404 : Carte de répartition des torques.

Sous ce terme, certes commode, ont été regroupées des pièces qui à l'origine devaient être suspendues. Ces éléments originaux, en premier lieu par leur forme, sont de fait très rares. Seulement deux pendeloques ont été dénombrées. La première se compose de 4 tiges terminées par un anneau double, suspendues à un anneau replié. Cette pièce peut avoir été portée en collier mais peut également avoir été suspendue à la ceinture ou cousue sur un support vestimentaire. Elle est notamment accompagnée de fragments de torques. La seconde est plus simple : elle se compose d'une plaque de bronze triangulaire à base convexe munie dans sa partie supérieure d'un anneau de suspension. Cependant, ce dernier objet pourrait appartenir à un ensemble plus complexe (voir *Les fibules*).

3.1.7. Les torques

Il serait vain de tenter d'identifier tous les torques : en effet, la crémation déforme et fragmente considérablement les objets en bronze. Seules les parties les plus caractéristiques témoignent indéniablement de la présence de ce type de parure dans un ensemble. Il s'agit généralement des systèmes de fixation, en

crochet. De même, certaines tiges torsadées ont, par analogie à des pièces quasi complètes, été rapportées à ce type de parure. Neuf exemplaires au moins ont été relevés. Ces colliers métalliques peuvent prendre différentes formes. Ce peut être de simples tiges lisses, des tiges lisses décorées, des tiges torsadées, enfin des tiges sur lesquelles sont enfilées d'autres pièces (anneaux, perles, spirales, etc...). L'exemplaire de la tombe 138 est presque complet. D'autres éléments permettent de saisir le système de fermeture de ces colliers. Le plus souvent, il consiste simplement en un repliement des extrémités, qui forment alors un anneau et un crochet. La disposition des torques dans la nécropole est très intéressante. La carte montre en effet que ces parures sont exclusivement présentes au nord et au sud du cimetière, alors qu'elles sont totalement absentes des secteurs récents, en particulier au Sud-ouest et au Nord-est (fig. 404). Cependant, notons également que ces pièces sont extrêmement rares en contexte mailhacien classique.

3.1.8. Les chaînes et chaînettes

Les fragments de chaînes et de chaînettes sont très rares.

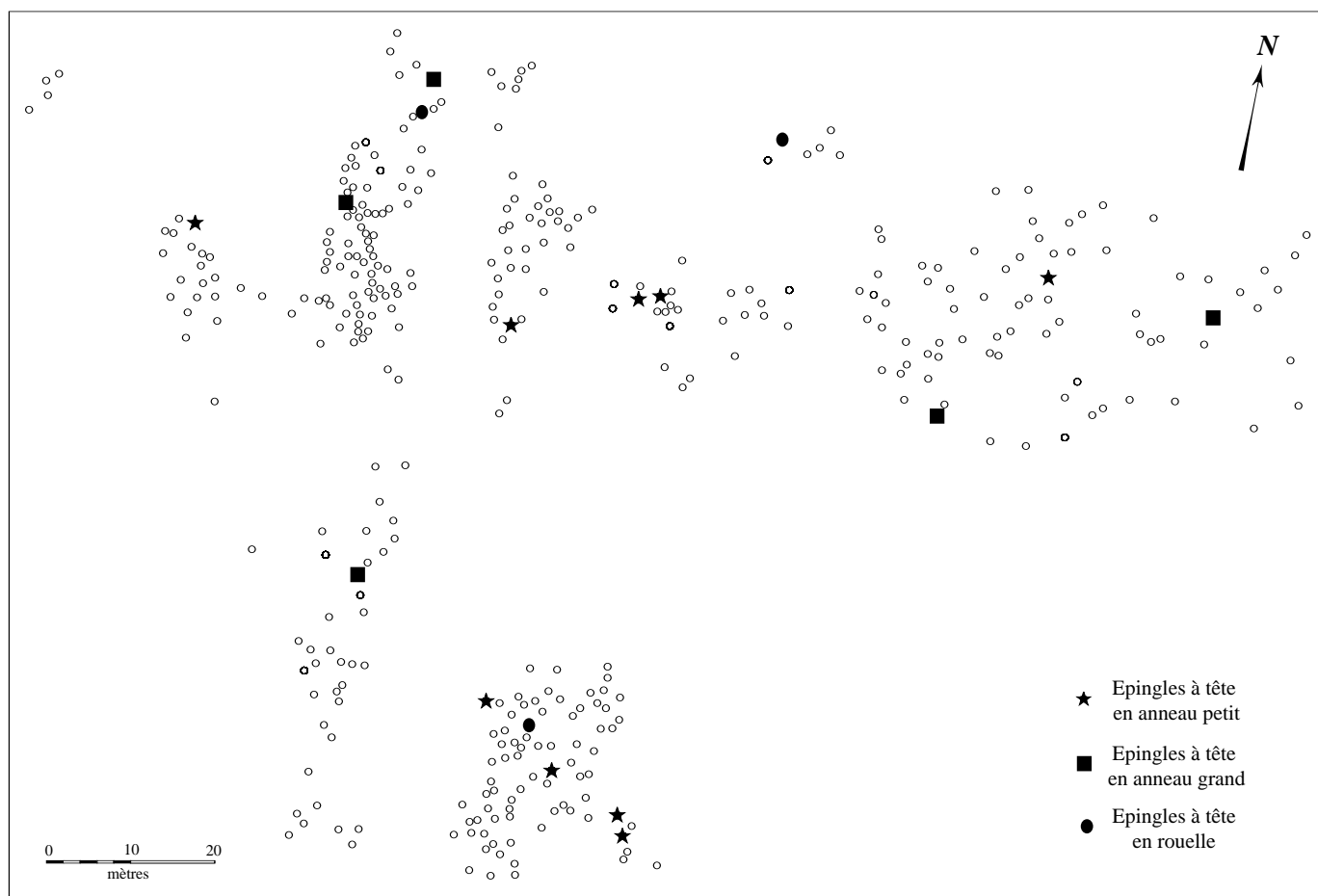


Fig. 405 : Carte de répartition des épingles à tête en anneau et en rouelle.

Seuls 5 exemplaires ont été recensés. Cette faible quantité s'explique par la disparition des assemblages lors de la crémation. En effet, la majorité des chaînettes retrouvées sont constituées d'anneaux interrompus entrelacés. Un seul exemple montre des anneaux pleins ou soudés. De fait, la température favorise la désolidarisation des anneaux. Il est ainsi probable qu'une bonne part des anneaux découverts dans les tombes aient constitué à l'origine des chaînes et des chaînettes. La distribution topographique de ces pièces n'apporte aucune indication saillante.

3.2. Les objets utilitaires décoratifs

Cette famille regroupe plusieurs catégories d'objets parmi lesquelles les pièces de fixation des tissus, les objets probablement liés à la coiffure, les agrafes de ceinture et les objets divers.

3.2.1. Les pièces de fixation des tissus

Nous avons distingué trois groupes d'objets distincts : les épingles, les fibules et les boutons.

3.2.1.1. Les épingles

Ce groupe comprend de nombreuses pièces (137 exemplaires) qu'il est possible de répartir en 14 types bien individualisés.

Les épingles à tête enroulée

Les pièces en bronze

C'est de loin le type le plus nombreux, puisqu'au moins 56 épingles à tête enroulée ont été identifiées, ce dans 51 sépultures. Il s'agit d'objets pointus à la base et dont la tête à une forme de boucle. Cette tête est, dans la nécropole du Moulin, toujours constituée d'un segment aplati par martelage avant d'être enroulé. Cinq tombes en contenaient deux. Quarante-quatre de ces épingles sont mesurables. Leur longueur totale varie de 5,5 cm à 21 cm. La longueur moyenne est de 10,39 cm. L'histogramme de distribution des longueurs atteste le caractère relativement homogène de la production. Rappelons

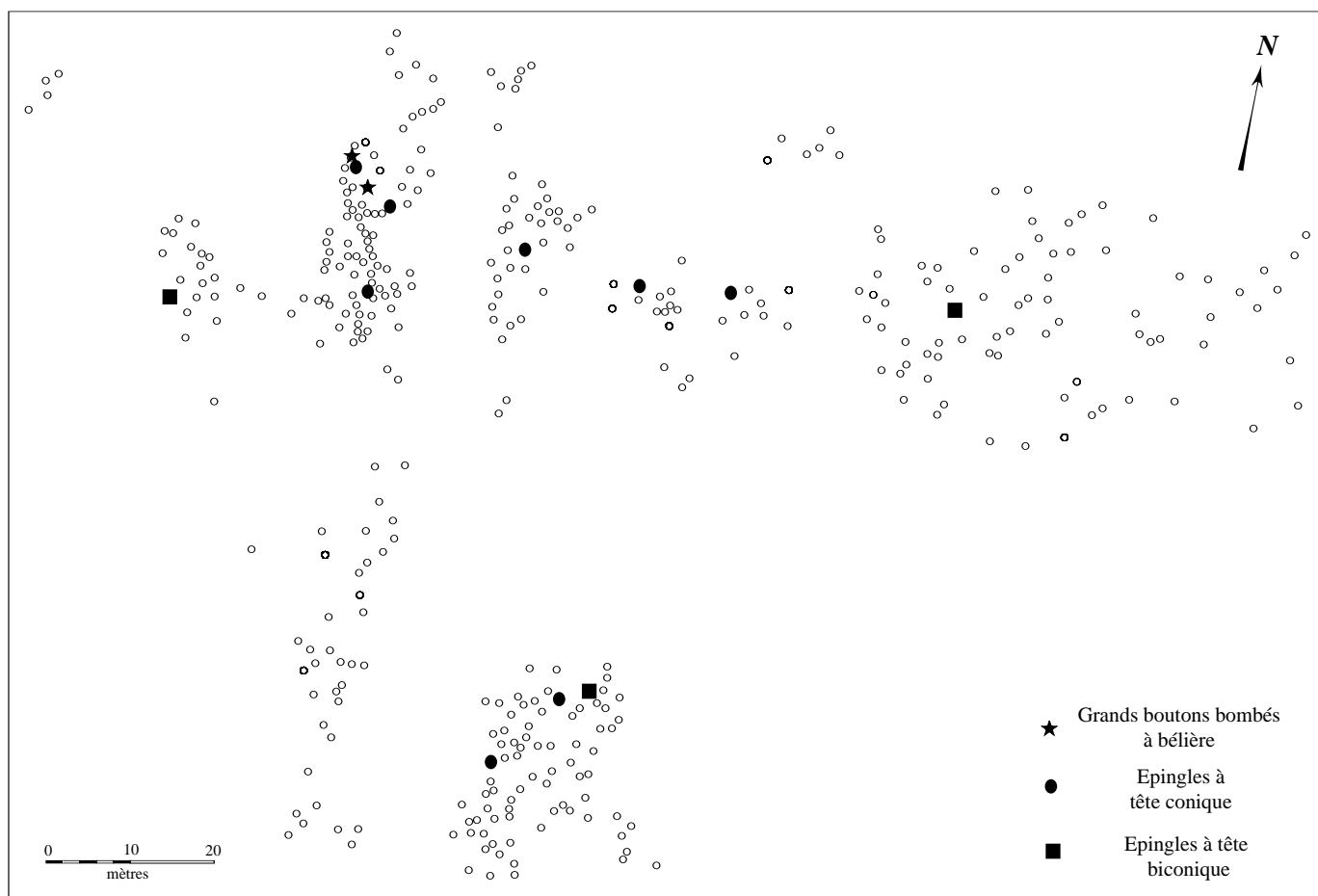


Fig. 406 : Carte de répartition des épingles à tête conique et biconique, et des grands boutons bombés à bélière.

qu'un moule de fondeur destiné à couler cinq épingles a été retrouvé dans les niveaux d'habitat du Bronze final IIIB sur l'oppidum du Cayla. Certains exemplaires sont très petits, d'autres sont, au contraire, très grands. Enfin, il convient de souligner que trois de ces pièces étaient pourvues d'un anneau au niveau de la tête. Une d'entre elles est agrémentée dans sa partie supérieure d'une sphère ornée d'incisions perpendiculaires.

Les pièces en fer

Une seule épingle à tête enroulée en fer a été répertoriée. Elle provient de la tombe 367. Elle est munie d'un anneau passé dans l'enroulement.

Les épingles à tête en anneau

Quatorze épingles de ce type ont été recensées. Leur tête est constituée d'un anneau qui prolonge une tige pointue. Leur longueur varie de 11,4 cm à 18 cm, pour une longueur moyenne de 13,8 cm. Elles sont donc toutes plus longues que la moyenne des épingles à tête enroulée. Les anneaux sont soit petits soit grands. L'épingle de la tombe 26 porte un anneau décoré d'une tresse de

chevrons emboîtés ; l'anneau de l'exemplaire de la tombe 323 est orné de chevrons, le haut de la tige est décoré d'incisions en chevrons limitées par des incisions simples parallèles. Les ensembles qui contiennent ces épingles ne renferment jamais de récipients décorés de motifs mailhaciens. Au contraire, on les trouve associées dans la nécropole du Moulin à des récipients tardifs, tels que les coupes carénées ou les urnes de forme D1a. Quant aux anneaux, il semble, d'après la carte de répartition (fig. 405), que les individus grands se rencontrent essentiellement dans des zones récentes alors que les petits éléments paraissent se trouver essentiellement dans des secteurs plus anciens.

Les épingles à tête en rouelle

Ces épingles à tête ajourée en forme de rouelle sont peu nombreuses. La nécropole du Moulin en a livré 3 exemplaires. Ils mesurent 12, 18,5 et 31 cm. La pièce la plus longue qui provient de la tombe 177 demeure unique. Le diamètre des rouelles est plus important que celui des anneaux des épingles du type précédent. Peu nombreuses, elles semblent cependant absentes des ensembles contenant des objets en fer (fig. 405).

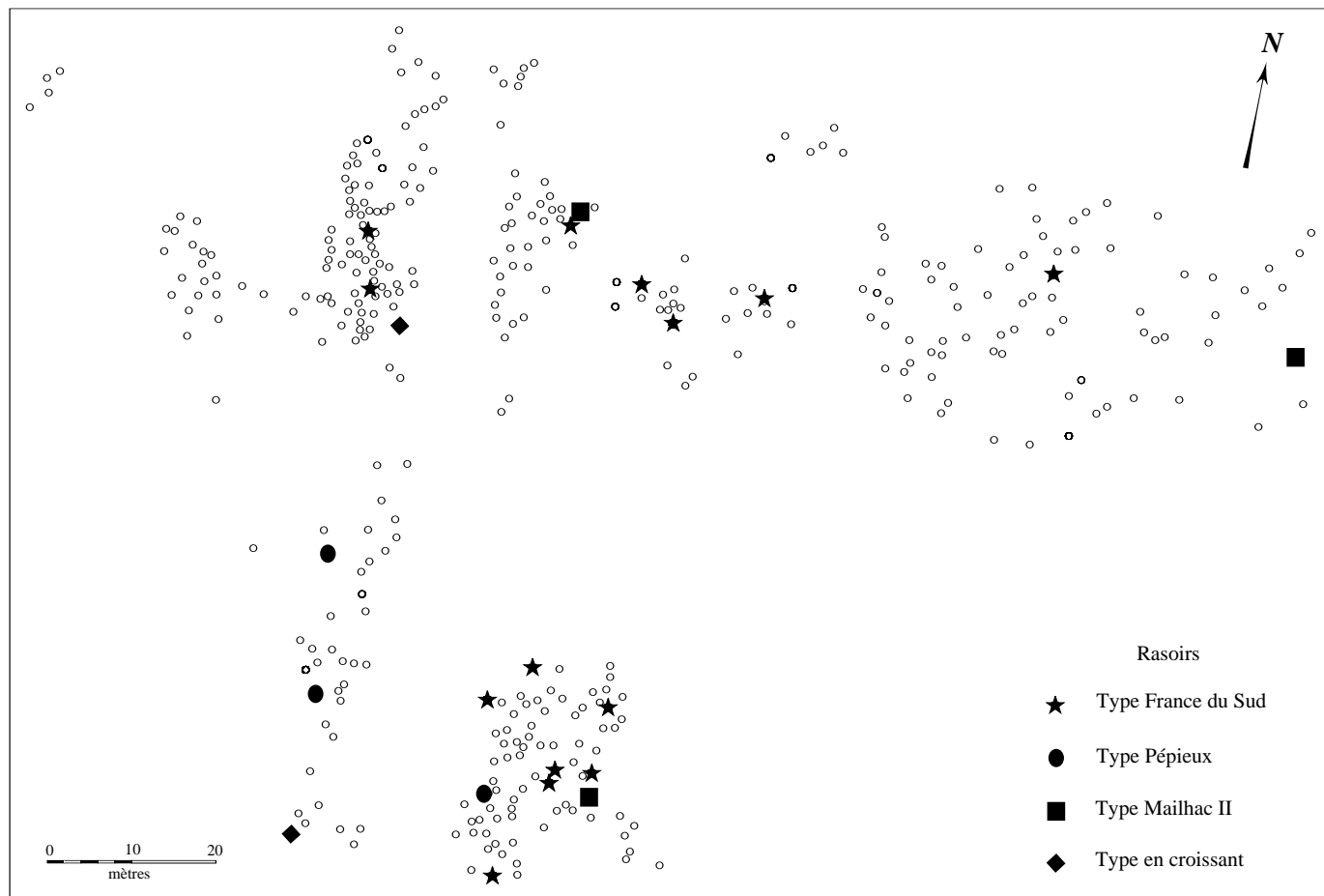


Fig. 407 : Carte de répartition des rasoirs.

De même, aucun exemplaire ne côtoie de récipient orné de décors mailhaciens.

Les épingles à tête conique

Huit épingles à tête conique ont été découvertes dans la nécropole du Moulin. Sept d'entre elles proviennent de tombes ; la huitième gisait au fond d'un loculus qui n'a livré ni ossements humains ni vases. Leur longueur varie de 11 à 13,5 cm avec une moyenne de 12,6 cm. Il faut donc envisager une production très homogène. La carte de répartition de ces épingles montre qu'elles semblent faire totalement défaut dans les zones à implantation sépulcrale tardive, comme les secteurs sud-ouest et nord-est (fig. 406).

Les épingles à tête biconique

Ces épingles sont rares, puisque seulement trois exemplaires ont été recensés. Elles sont proches des épingles à tête conique mais s'en distinguent par la forme tronconique de la partie inférieure de leur tête. La seule pièce complète mesure 12,5 cm. Leur répartition topographique épouse assez bien

celle des épingles à tête conique (fig. 406).

Les épingles à tête plate

La nécropole du Moulin a livré 9 épingles à tête plate. Leur longueur varie de 7 cm à 13,5 cm, avec une moyenne de 9,5 cm. Certaines d'entre elles ont une tige décorée de moulures et d'incisions transversales. Parfois, le dessus de la tête plate est orné de cercles concentriques incisés. Les exemplaires situés au sud de la nécropole ne portent aucun décor. Associées à des motifs mailhaciens comme à des pièces tardives, ces épingles ne semblent pas être de fins jalons chronologiques.

Les épingles à tête sphérique

Dix épingles de ce type ont été relevées. Elles mesurent entre 8 et 14 cm, pour une moyenne de 11,8 cm. Excepté l'épingle de la tombe 194, toutes sont d'une longueur proche. Un exemplaire a le haut de la tige orné d'incisions transversales. On trouve ces épingles dans des contextes ayant livré des décors mailhaciens et dans des ensembles considérés comme tardifs, tels la tombe 214, qui a livré un rasoir à double tran-

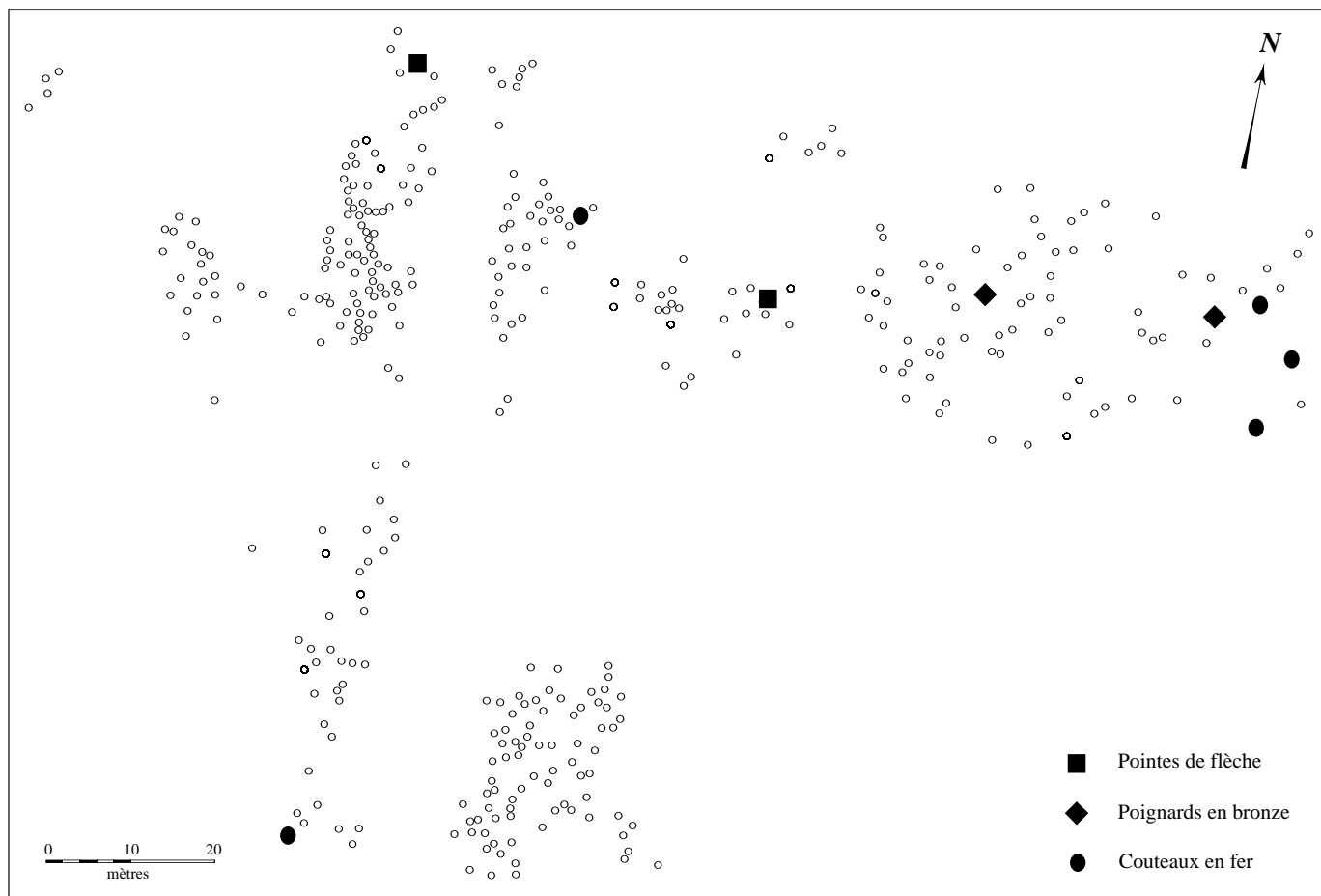


Fig. 408 : Carte de répartition des armes et des couteaux en fer.

chant et partie centrale fortement ajourée.

Les épingles à tête vasiforme

Trois tombes ont livré des épingles à tête vasiforme. Leur longueur varie de 9,7 à 13,5 cm, pour une moyenne de 11,9 cm. Elles ne sont pas associées à des vases décorés de motifs mailhaciens et sont topographiquement situées dans les secteurs périphériques. En faible quantité, elles ne permettent cependant aucune conclusion.

Les épingles à tête discoïdale épaisse

Un exemplaire a été répertorié. Cette pièce provient de la tombe 293. Elle mesure 13 cm. Elle est décorée sur la partie basse de la tête d'incisions parallèles et, sur le haut de la tige, d'incisions transversales et de chevrons emboîtés.

Les épingles à tête lenticulaire

La tombe 178 a livré le haut d'une épingle à tête lenticulaire. La tige présente un renflement avant la tête. Cette pièce est unique dans la nécropole du Moulin.

Les épingles à tête en croix

Ce type d'épingle est rare au Moulin. En effet, seules 2 pièces ont été identifiées. Elles mesurent 7,2 et 16,2 cm. Elles ne portent aucun décor. La tête de l'épingle de la tombe 236 maintenait un petit anneau. Elles proviennent de sépultures situées au nord du cimetière.

Les épingles à tête en ressort

Deux épingles dont la tête est formée d'un ressort aplati ont été découvertes. Comme le soulignent O. et J. Taffanel (Louis 1960 : 372), peut-être faut-il rapprocher ces pièces des fibules à double ressort, soit d'un point de vue technologique, soit que ces éléments aient fait partie à l'origine de fibules de ce type, dont des fragments auraient été réemployés. Toujours est-il que ces épingles sont rares. Elles sont également différentes. L'exemplaire de la tombe 47 montre un ressort dont l'axe poursuit celui de la tige. L'épingle de la tombe 74 possède un ressort dont l'axe est perpendiculaire à celui de la tige. Elles mesurent respectivement 7,3 et 7,8 cm. L'épingle de la tombe 74 est associée à des coupes et coupelles carénées.

Les épingles sans tête

Il s'agit de tiges de bronze, pointues à une extrémité et dépourvues de têtes saillantes. Comme semble le montrer l'exemplaire de la tombe 216, la tête de ces épingles pouvait être constituée d'éléments en bois, os ou pierre (ambre, etc...). Leur longueur varie de 7 à 13 cm, pour une moyenne de 10 cm. Ces pièces sont uniformément réparties sur l'ensemble de la nécropole.

Les épingles à tête en haltère

Une pièce qui pourrait s'apparenter à une tête d'épingle a été trouvée dans la tombe 275. Elle ressemble fortement aux têtes d'épingles en haltère trouvées sur les nécropoles du Grand Bassin I et du Peyrou. Dans ce cas, on serait en présence d'une des premières épingles à tête en haltère connue dans le Midi de la France.

Quatorze fragments d'épingles de type indéterminé ont également été recensés.

3.2.1.2. Les fibules

Un seul type de fibule a été répertorié sur la nécropole du Moulin : la fibule à double ressort. Deux sépultures en contenaient : les tombes 34 et 293. Ces pièces ont, selon A. Duval, C. Eluère et J. - P. Mohen «...un long porte-ardillon en gouttière ; leur arc, rectiligne ou faiblement incurvé, est surélevé de façon égale à ses deux extrémités par des spires multiples (doubles ressorts) conférant à l'objet une élasticité suffisante permettant de garder l'arc horizontal» (Duval 1974 : 38). Nous ne rentrerons pas plus dans les détails de la composition morphologique de ces objets. Ce ne sont pas les mêmes constructions : l'une a un arc latéral, la seconde est en quelque sorte une composition double de la précédente, avec un arc central. Il nous semble important de souligner que ces fibules ont été découvertes dans des contextes tardifs du Bronze final. Enfin, comme on l'a dit dans le chapitre consacré aux pendeloques, il convient rapidement de signaler que la plaque triangulaire à base convexe en bronze et anneau de suspension de la tombe 259 trouve un parallèle des plus intéressants dans une fibule découverte à Francfort (Allemagne) et reproduite par Paul Betzler dans son ouvrage sur les fibules de type Champ d'Urnes en Allemagne du Sud, Autriche et Suisse (1974 : fig. 4). Des pièces semblables à la nôtre sont enfilées sur l'arc serpentant de la fibule. Bien évidemment, nous serons prudents quant aux conclusions qu'on pourrait s'empresse d'en tirer ; cette attribution n'est pas certaine.

3.2.1.3. Les boutons

Plusieurs catégories de boutons doivent être considérées comme des éléments de maintien vestimentaire. Trois types ont été retenus : les grands boutons bombés à bélière, les

grands boutons plats à bélière et les petits boutons plats à bélière.

Les grands boutons bombés à bélière

Trois boutons de ce type ont été découverts, deux dans la tombe 124 et un dans la tombe 128. Ils ne sont pas décorés. Les deux sépultures qui les contenaient se situent dans la partie nord-ouest du cimetière (fig. 406).

Les grands boutons plats à bélière

Ce type de boutons est de loin le mieux représenté puisque 23 exemplaires ont été recensés, répartis dans 9 tombes. Certaines n'en ont livré qu'un, la tombe 294 en contenait 7, les tombes 213 et 221 en renfermaient 5. La carte de répartition de ces boutons n'apporte aucune indication sérieuse. C'est vers les associations dont ils font l'objet qu'il faut se tourner. En effet, ils côtoient une coupelle carénée (forme Sa) et un vase à col cylindrique haut (forme K3b) dans la tombe 104, une coupelle de forme Xa et une urne de forme D1a dans la tombe 213.

Les petits boutons plats à bélière

La tombe 213 a également livré deux petits boutons plats à bélière qui ont pu servir à fermer un vêtement. Soulignons que trois types de boutons ont été recensés dans cette sépulture.

3.2.2. Les objets liés à la coiffure

Il est toujours délicat, en présence de sépultures à incinération, de préciser la fonction initiale des objets découverts. Dans le cas des parures capillaires, nous avons cru bon de retenir deux catégories d'objets : les anneaux de cheveux et certains boutons.

3.2.2.1. Les anneaux de cheveux

Nous devons à O. Taffanel le fait d'avoir identifié en premier des rubans de bronze munis à l'une de leurs extrémités d'un petit crochet. Interprétés dans un premier temps comme des bracelets cannelés (Louis 1958 : 28 ; Janin 1992), il s'avère, par comparaison avec de semblables pièces découvertes en Yougoslavie (Gustin 1979 : pl. 24 n° 1 à 9 et pl. 67 n° 13 à 15), qu'il s'agit plus justement de parures destinées à maintenir des compositions capillaires (chignons). En effet, la présence d'un petit crochet convergent vers l'intérieur de l'anneau interdisait, d'un point de vue fonctionnel (confort), l'interprétation de cet objet comme bracelet. Il suppose donc le port d'une longue chevelure. Douze exemplaires de ces pièces ont été dénombrés. Il convient dès à présent de souligner que ces pièces ne sont que très rarement associées à des récipients ornés de décors mailhaciens (un cas) mais qu'elles côtoient en revanche des vases de forme tardive telles les coupes carénées et les cou-

nelles hémisphériques.

3.2.2.2. *Les boutons*

L'ouvrage sur la nécropole d'Agde a montré que certains boutons pouvaient être considérés comme d'éventuelles épingles à cheveux (Nickels 1989 : 333). Un bouton, agrémenté d'une tige, certes brisée, a pu servir à maintenir une composition capillaire. Bien entendu, cette unique pièce ne saurait constituer un modèle.

3.2.3. *Les agrafes de ceinture*

Une pièce pourrait éventuellement être une agrafe de ceinture. Il s'agit de deux anneaux identiques reliés par une courte tige massive. Aux extrémités de cet objet, les anneaux montrent une usure et un amincissement qui peuvent suggérer un frottement avec une autre pièce, peut-être métallique. Cet anneau double a donc pu servir de boucle de ceinture. C'est un exemplaire unique. Il convient dès lors de garder à l'esprit que quantité de fragments de bronze, attribués par prudence à des parties de bracelets ou d'autres parures pourraient appartenir à ce type d'accessoire vestimentaire. Rien ne permet cependant d'aller plus loin dans cette direction.

Cette pièce provient de la tombe 70 qui contenait également une coupe de forme Wa.

3.2.4. *Les objets divers*

Sous cette appellation commode et pour le moins «fourretout» ont été rassemblées finalement toute une catégorie de pièces dont l'identification ne peut être assurée.

3.2.4.1. *Les spirales plates*

La tombe 271 a livré une petite spirale plate de près de 10 mm de diamètre. Cette pièce est unique. L'interprétation de cette spirale est délicate. Ce type d'objet est présent, sous une forme bien différente toutefois, dans certains dépôts launaciens et Jean Guilaine les classe parmi les pièces caractéristiques du Launacien (Guilaine 1972 : 356 et fig. 133 n° 6 et 7). Il est vrai également que de petites spirales agrémentent parfois des fibules en Crète, en Grèce et en Italie, qu'il s'agisse de fibules à spirales ou de fibules en archet qui peuvent être dotées, près du porte-ardillon, d'une petite spirale (Blinkenberg 1926). Par sa taille, la spirale du Moulin semble devoir être rapprochée de ce genre de pièces. Aucune fibule complète de ce type n'a cependant été trouvée en Languedoc occidental. Le seul exemplaire recensé dans le Midi de la France est celui de Nîmes (Arnal 1972). Il est vrai, en revanche, que certaines pièces (pointes de flèches, rasoirs, fibules à double ressort, etc...) tra-

hissent des échanges, certes sporadiques, avec la sphère italique (Sardaigne, Sicile, Italie) et, au-delà, orientale (Grèce, Crète).

3.2.4.2. *Les plaquettes inornées ou décorées*

Si le fragment de bronze de forme vraisemblablement triangulaire trouvé dans la tombe 46 peut éventuellement être rattaché au groupe des pendeloques, il est difficile de préciser la fonction de plusieurs éléments de bronze très fins et parfois décorés. Il serait étonnant que ces fragments puissent être rattachés à des récipients métalliques, car ils semblent trop fins. En revanche, les fragments décorés des tombes 271 et 284 rappellent non seulement par leur épaisseur mais aussi et surtout par le décor qu'ils portent, les arcs des fibules en bronze à arc cintré renflé (Arnal 1972 ; Duval 1974 ; Tendille 1978). Cette attribution doit évidemment être accueillie avec prudence. Ce serait là un témoignage de plus au chapitre des échanges avec la Méditerranée au cours du VIII^e s. av. J. -C. Notons enfin que c'est également dans la tombe 271 qu'a été découverte la petite spirale plate.

3.3. *Les objets utilitaires non décoratifs*

3.3.1. *Les instruments de toilette*

3.3.1.1. *Les pinces à épiler*

La nécropole du Moulin en a livré 9 exemplaires. Toutes ces pièces sont semblables et sont constituées d'une bande de bronze pliée en deux et modelée pour permettre une préhension précise. Leur longueur varie de 5,3 à 8 cm. Leur répartition n'offre aucun intérêt particulier. Notons cependant que la moitié d'entre elles est associée à un rasoir.

3.3.1.2. *Les rasoirs*

Ils sont assez nombreux dans le cimetière puisque 23 exemplaires ont été recensés. Ils ont fait l'objet d'une précieuse étude, très détaillée et richement illustrée. A. Jockenhövel dans *Die Rasiermesser in Westeuropa* fait en effet le point sur les rasoirs, et les pièces de Mailhac y tiennent une bonne place. Il distingue 8 types différents. Nous utiliserons sa classification, afin de ne pas produire une nouvelle typologie des rasoirs, qui ne ferait qu'encombrer et alourdir notre propos. Une exception cependant : nous avons attribué un rasoir à un type, rasoir qu'A. Jockenhövel avait préféré ne pas classer.

Les rasoirs subcirculaires à double tranchant, manche plein et lame ajourée

C'est, avec 7 exemplaires, le type le mieux représenté. Ce sont en général des pièces inornées. Au Moulin, un rasoir possède un manche dont le haut est strié d'incisions transversales.

Les rasoirs des tombes 152 et 264 ont un manche à relief marqué (facilité de démoulage ?). Deux pièces ont un manche court. La carte de répartition de ce type de rasoir montre qu'ils sont présents dans la zone centrale de la nécropole, au Nord et au Sud (fig. 407). Ils sont en revanche absents des secteurs sud-ouest et est/nord-est. Ces pièces sont associées à des récipients décorés de motifs au trait double, exceptionnellement à des coupes et des coupelles. Dans 4 tombes, elles côtoient des pinces à épiler. A. Jockenhövel a montré que ces pièces étaient caractéristiques du Sud de la France (Jockenhövel 1980 : 88 et fig. 51 B), et plus particulièrement du Languedoc occidental.

Les rasoirs de type Pépieux

Ils doivent bien entendu leur nom au village où fut fouillée la célèbre nécropole de Las Fados. Ils se différencient du type précédent par la forme de la lame : celle-ci est en effet sub-rectangulaire. Le manche peut être court ou long. La lame est ajourée. La nécropole du Moulin en a livré 3. Tous ont été découverts dans des sépultures sises dans la partie sud/sud-est du cimetière (fig. 407). Ces pièces ne sont apparemment pas associées à des récipients de type ancien ; on les retrouve au contraire à côté de coupelles carénées et d'urnes à col cylindrique haut. Leur faible nombre doit cependant inciter à la prudence. Comme les rasoirs du type précédent, ceux-ci sont caractéristiques du Sud de la France (Jockenhövel 1980 : 124 et fig. 51 A).

Les rasoirs de type Mailhac I

Ces rasoirs sont proches du type précédent. La distinction s'opère en fonction du manche. Dans ce groupe, les manches sont ouvragés. La lame est peu ou très ajourée. Deux pièces ont été recensées. Leur répartition offre peu d'intérêt ; tout au plus peut-on remarquer qu'elles sont situées dans la zone sud du cimetière. L'exemplaire de la tombe 174 est accompagné d'une pince à épiler. Ces deux objets sont associés à des ensembles relativement classiques du Mailhacien. Comme leur nom l'indique, ces rasoirs sont typiques du Sud de la France, et en particulier du Languedoc occidental.

Les rasoirs de type Moux

Deux exemplaires de ce type ont été relevés. C'est un groupe proche du type Mailhac I. C'est encore une fois la forme du manche qui prime. Ceux-ci sont épais et doublement ajourés. Les anneaux ainsi formés sont quasi identiques. A. Jockenhövel n'avait pas rattaché le rasoir de la tombe 199 à ce type, ce que nous avons jugé opportun. Leur répartition au sein du cimetière n'offre aucune indication, tout comme leurs associations. Il s'agit encore une fois de pièces typiques du Languedoc occidental.

Les rasoirs de type Fréjeville

Un seul rasoir de ce groupe a été trouvé au Moulin. Il ne

provient apparemment pas d'une sépulture mais d'un dépôt situé au cœur de la zone funéraire. C'est une pièce très ouvragée. La lame est ajourée de 4 triangles, ce qui laisse apparaître un motif en croix. Le manche est long, ajouré par deux fois. Il est possible de rapprocher ce type des types précédents, par exemple des Mailhac I ou des Pépieux. Ce genre de rasoir à double tranchant semble devoir être chronologiquement situé au Bronze final IIIb classique.

Les rasoirs de type Mailhac II

Les 4 exemplaires recensés forment un groupe très homogène (Jockenhövel 1980 : 127 et fig. 50 B). Il s'agit de rasoirs assez longs, de 7,4 à 10,3 cm, pourvus d'un manche court aménagé d'un unique anneau. Leur lame est très ajourée ce qui leur a valu notamment l'appellation de «rasoirs à partie centrale fortement ajourée» (Nickels 1989 : 455 ; Janin 1992). Ils sont absents des secteurs nord de la nécropole (fig. 407). Les associations dont ils font l'objet sont particulièrement intéressantes et permettent, selon nous, de fixer leur situation chronologique très précisément. Ils sont en effet associés à des récipients tardifs tels que les coupelles carénées, les urnes à col cylindrique haut, les urnes à panse surbaissée et les coupes et coupelles hémisphériques. Dans la tombe 266, ce type de rasoir côtoie la seule urne de forme F2a recensée dans la nécropole. Certes, il est vrai que dans la tombe 214, le vase d'accompagnement, une urne à col cylindrique haut, est orné de motifs au trait double. Cependant, il convient de rappeler, comme on l'a dit plus haut, que ce décor est totalement différent des classiques ornements du Mailhacien I. Qui plus est, dans les tombes 266 et 367, ce type de rasoir est associé à un petit couteau en fer, ainsi, dans un cas, qu'à une épingle en fer.

Les rasoirs de type Puygouzon

C'est un type rare. Un seul rasoir a été trouvé, dans la tombe 75. Il est totalement différent des types précédents puisqu'il n'a qu'un seul tranchant. Il possède un anneau dit anneau de suspension. C'est le classique rasoir en croissant. Il est associé à une forme tardive (J3b).

Les rasoirs de type Endingen

Il s'agit également de rasoirs à un seul tranchant, en forme de croissant. La nécropole du Moulin n'en a livré qu'un exemplaire. Il provient de la célèbre tombe 4, qui contient une grande coupe carénée, une urne surbaissée à col haut, une coupelle surbaissée et surtout un couteau en fer. La position chronologique de ce type de rasoir est donc indubitable. Il doit être daté du tout début de l'Age du fer. Cela est confirmé, si besoin était, par la présence de deux rasoirs de ce type dans les tombes 208 et 226 de la nécropole du Grand Bassin I, qui contiennent plusieurs objets en fer. Nous ne rentrerons pas dans les détails micro-typologiques qui ont permis à A. Jockenhövel (Jockenhövel 1980 : 171 et fig. 55 B) de distinguer la forme clas-

sique de la variante Cazevieuille. Ce type de rasoir se retrouve en Allemagne.

Les fragments indéterminés

Deux fragments de rasoirs ne peuvent être attribués de façon certaine. Ils appartiennent probablement à des exemplaires typiques du Sud de la France.

3.3.2. Les couteaux en fer

Nous avons préféré étudier les couteaux à part. En effet, il est délicat de préciser si ces objets doivent être classés dans les outils ou parmi les armes. Cinq couteaux ou fragments de couteaux ont été inventoriés. On peut les classer en deux groupes : les couteaux à dos droit et les couteaux à dos arqué. La fixation du manche est dans tous les cas assurée par deux rivets. Deux couteaux à dos droits ont été recensés, provenant des tombes 4 et 266. Le seul couteau à dos arqué provient de la tombe 367. Deux fragments de lame ne peuvent être attribués à l'un des types (tombes 348 et 349). Les 3 exemplaires conservés mesurent entre 13 et 13,2 cm, ce qui indique une production très homogène. Notons dès à présent que ces dimensions correspondent à celles relevées pour les exemplaires grand modèle de la nécropole du Peyrou à Agde. Les 3 pièces complètes sont accompagnées de rasoirs en bronze (1 de type Endingen ; 2 de type Mailhac II). Selon l'hypothèse émise par A. Nickels (1989 : 336 et 337), ces couteaux peuvent être considérés comme des objets utilitaires. Ces pièces doivent de toute évidence être placées au tout début de l'Age du fer. Elles permettent en plus de dater relativement précisément les objets qui les accompagnent. Leur situation topographique favorise également la datation relative des secteurs qu'ils occupent (fig. 408).

3.3.3. Les outils

Sont considérés comme instruments de travail tous les objets à finalité artisanale démontrée. Les outils répertoriés sont les suivants : les aiguilles à chas, les alènes, les burins, les clous et les rivets.

3.3.3.1. Les aiguilles à chas

La nécropole du Moulin a livré deux aiguilles à chas. L'une quasi complète (tombe 30), l'autre brisée (tombe 128). Ces deux pièces ont une tige à section circulaire. Le chas est oblong, aménagé dans l'épaisseur de l'aiguille. La carte de leur répartition tout comme les associations dont elles font l'objet n'apporte aucune indication particulière.

3.3.3.2. Les alènes

Deux pointes de bronze assimilables à des alènes ont été recensées. L'exemplaire de la tombe 159 a une section qua-

drangulaire, celui de la tombe 288 une section circulaire. Par chance, toutes deux ont été trouvées encore emmanchées dans un os d'ovi-capridé.

3.3.3.3. Les burins

Une tige de bronze à section circulaire a peut-être servi de burin. Une extrémité est aplatie, l'autre est émoussée.

3.3.3.4. Les clous et les rivets

Ces deux types de fixation semblent présents dans la nécropole du Moulin. Une pièce de la tombe 185 présente une tête plate prolongée d'une tige. L'objet de la tombe 256 est une sorte de tête de clou, creusée dans sa partie inférieure. Ces deux éléments ne permettent cependant aucune conclusion.

3.3.4. Les armes

Il est toujours délicat de considérer certaines pièces comme des armes, car ce concept implique une volonté délibérée de tuer, de blesser ou d'empêcher quelqu'un de se défendre. Nous l'emploierons néanmoins en ce qui concerne deux types d'objets : les poignards et les pointes de flèches.

3.3.4.1. Les poignards

Trois lames de bronze à tranchant double ont été relevées. Une est très courte (dépôt 165 : 4,5 cm), les deux autres sont assez longues (tombe 298 : 9,2 cm ; tombe 345 : 9 cm). Sauf peut-être pour la pièce de la tombe 298 dont le manche est amputé, les autres lames étaient fixées sur le manche par des rivets. Deux de ces objets proviennent malheureusement d'ensembles bouleversés de sorte qu'il nous paraît dangereux de tenter de les «faire parler». Il est cependant intéressant de noter que ces poignards, tout comme les couteaux en fer, ont été trouvés dans les secteurs sud et est du cimetière (fig. 408). Ils sont totalement absents des zones nord et ouest.

3.3.4.2. Les pointes de flèches

Deux pointes de flèches ont été découvertes dans la nécropole. Elles sont de deux types différents. La première, qui provient de la tombe 288, est une tôle de bronze martelée. La seconde, livrée par la tombe 142, est plus massive. Elle possède un long pédoncule, renflé dans sa partie supérieure. Cet objet est désormais bien connu dans le Midi de la France, et plus particulièrement en Languedoc occidental. Le recensement établi par Jean Guilaine et Yves Solier a permis d'en relever au moins 12 exemplaires (Guilaine 1966). Ces pièces sont extrêmement intéressantes car, comme le souligne N. K. Sandars (1957), elles se rapprochent des armatures de flèches

égéo-anatoliennes. C'est également l'avis d'A. Snodgrass (1964 : 146-148).

3.4. Les récipients

Les récipients de bronze sont excessivement rares dans l'Age du bronze méridional. De fait, nous n'avons pas attribué certains minces fragments de bronze à des récipients. Cependant, l'élément présent dans la tombe 367 peut sans doute aucun être adjugé à un vase. Il s'agit d'un petit fragment de bord d'un plat à marli, dont on peut estimer le diamètre extérieur à environ 22 cm. Cette pièce est des plus intéressantes. En effet, outre son caractère exceptionnel, elle témoigne vraisemblablement d'une certaine richesse de la sépulture. Rappelons que la tombe 367 est la tombe qui a livré le plus de récipients en terre cuite, 14 au total, et qu'elle contenait également un rasoir de type Mailhac II, ainsi qu'un couteau en fer à dos arqué et une épingle à tête enroulée en fer.

Plusieurs fragments de bronze ne peuvent être attribués avec certitude. Nous ne les avons donc pas pris en considération. Il nous semble également inutile de les cartographier. Un seul fragment de fer n'a également pu être identifié. Il provient de la tombe 248 qui a été passablement bouleversée.

4. LE MOBILIER LITHIQUE

A côté de ces nombreux objets métalliques, quelques pièces en pierre ont été recueillies. Nous les avons classées en fonction de leur nature et/ou de leur fonction. Nous avons ainsi distingué : les objets en silex, dont les lames, les polissoirs et les lissoirs, les pierres à aiguiser (ou à affûter ?), les galets, les haches polies, les moules et les bracelets.

4.1. Les objets en silex

Parmi les 7 pièces en silex qui ont été recensées, deux sont identifiables. Il s'agit de lames retouchées, provenant des tombes 30 et 98. L'exemplaire de la tombe 98 n'a été retouché que dans sa partie proximale afin d'aménager un pédoncule. L'essentiel de ces pièces se trouve dans la partie nord de la nécropole.

4.2. Les lissoirs, les polissoirs, les broyeurs et les pierres à aiguiser

Nous avons rassemblé dans ce groupe les pierres ou fragments de pierre qui ont sans doute été utilisés pour lisser, pour polir, pour broyer ou pour aiguiser. Cinq lissoirs ont été identifiés. Il pourrait s'agir de lissoirs de potiers. Ces pièces sont attestées dans toute l'étendue de la nécropole. Au moins trois broyeurs ont été recensés. Dans la tombe 272, il a été retrouvé dans un coquillage contenant de l'ocre rouge. Deux éléments peuvent être assimilés à des pierres à aiguiser ou à affûter.

L'exemplaire le plus probant provient de la tombe 12. Il accompagnait d'ailleurs un rasoir.

4.3. Les haches polies

La nécropole du Moulin a livré un fragment de hache polie, trouvé dans la tombe 143. Il convient cependant d'être prudent quant aux conclusions qu'on pourrait en tirer car cette sépulture a été très endommagée.

4.4. Les moules de fondeur

Les restes d'un moule de fonte pour des haches à ailerons terminaux ont été découverts dans un amas de pierres (dépôt 365). Ils confirment le caractère local de la production bronzière.

4.5. Les parures en lignite

Quelques fragments, altérés par le feu, d'un bracelet en lignite accompagnaient le mobilier de la tombe 301. Il était sans doute porté par le (la) défunt(e) au moment de la crémation. Il ne semble pas être fabriqué avec du lignite local, de qualité moindre. D'autres bijoux ont pu disparaître lors des crémations tout comme les objets en ambre d'ailleurs.

5. LE MOBILIER OSSEUX

Quelques objets en os ont été recensés au sein de la nécropole du Moulin. Il s'agit essentiellement d'outils. Ils sont pour la plupart fragmentés ; ils sont sans doute passés sur le bûcher, de sorte qu'il est quelquefois délicat de les identifier. De plus, il est fort possible que des objets ne puissent être, une fois brûlés et fragmentés, distingués des restes osseux humains également brûlés. Cependant, quelques outils ont pu être reconnus. Il s'agit essentiellement d'épingles et de poinçons. Certaines pièces sont percées, parfois de trous multiples. Dans un cas, on pourrait rattacher une épaisse rondelle à une tête d'épingle. Enfin, signalons la lame en os provenant de la tombe 213, dont la destination première demeure inconnue.

6. LES COQUILLAGES

Treize tombes ont livré des coquillages appartenant à cinq types différents (travaux D. Geddes). Les plus nombreux sont les coquilles de *Venus stiatula*. On trouve également trois *Cardium edule*, deux *Macra coralina*, une *Mya truncata* et deux *Pecten maximus*. Il est probable que la majorité de ces coquillages ait servi de parure : nombreux sont percés et les huit exemplaires de la tombe 35 évoquent un collier. Cependant, ça ne semble pas être la fonction des *pecten* des tombes 266 et 356, de même que les deux pièces trouvées dans la sépulture 272, dont l'une portait des traces d'ocre rouge et

contenait un petit broyeur. Cela rappelle l'utilisation des coquillages en Égypte à l'époque prédynastique pour conserver le fard. Il est également intéressant de noter que la tombe 266 a livré un couteau en fer et que la tombe 356 se trouve dans une zone qui semble tardive. Les *pecten* seront très courants au VIIe s. av. J. -C. , à Agde par exemple (Nickels 1989).

7. LES OBJETS EN TERRE CUITE

Tous les objets en terre cuite trouvés dans les tombes sont des fusaïoles ou «pendeloques» , à l'exception de la pièce provenant de la tombe 27.

7.1. Les fusaïoles

La nécropole du Moulin en a livré 54, réparties dans 51 tombes. Il est possible de les classer en 5 grands types :

- les fusaïoles lisses : 35 exemplaires, soit 64% ;
- les fusaïoles à carène unique : 8 exemplaires, soit 15% ;
- les fusaïoles à carènes multiples : 6 exemplaires, soit 11% ;
- les fusaïoles à renflement : 3 exemplaires, soit 6% ;
- les fusaïoles à gorge : 2 exemplaires, soit 4%.

Parmi ces pièces, 6 sont décorées, le plus souvent d'impressions circulaires ou obliques. La carte de répartition de ces différents types n'apporte aucune indication particulière. On a souvent discuté de l'interprétation de ces objets. De toute évidence, c'est un objet personnel assez courant. On les considère classiquement comme des pièces destinées à lester le fuseau. Cependant, certains auteurs considèrent qu'il peut s'agir de perles (Louis 1958 : 14) ; c'est d'ailleurs sous l'appellation de «pendeloque» qu'elles sont mentionnées dans l'inventaire. Il est vrai qu'une tombe de la nécropole du Moulin (Tombe 119) contenait une fusaïole enfilée sur une épingle.

7.2. Les objets divers

Un objet en terre cuite a été découvert dans la tombe 27. Il s'agit d'une pièce longue de 71 mm, de forme triangulaire dont la base est concave. Elle est percée transversalement. Ne portant aucune trace d'usure, il serait étonnant que cet objet ait été suspendu, comme une pendeloque par exemple (anse?).

Résumé

En employant le système élaboré pour la nécropole d'Agde, nous avons établi une typologie des vases déposés dans les sépultures en distinguant d'une part les urnes et les gobelets, d'autre part les coupes et coupelles. Les familles et les formes de vases reconnues ne sont pas toutes pareillement représentées (fig. 399). Si certaines sont uniformément réparties sur l'ensemble du cimetière, d'autres semblent concentrées ou cantonnées dans certains secteurs. La céramique est richement décorée mais contrairement à ce qu'on pourrait croire, les motifs zoomorphes et anthropomorphes exécutés au double trait incisé ne sont pas les plus nombreux. Le mobilier métallique a été scindé en plusieurs catégories : les parures (bracelets, anneaux, boutons, perles, spirales, pendeloques, torques, chaînettes), les objets utilitaires décoratifs (épingles, fibules, boutons, anneaux de cheveux, agrafes de ceintures) et les objets utilitaires non décoratifs comme les instruments de toilette, les outils, les couteaux et les armes. Comme pour la céramique, chaque type n'est pas aussi fréquemment représenté et certaines catégories ou types ne se retrouvent parfois que dans certains secteurs du cimetière. Ce mobilier montre une grande richesse de types, de formes et de décors. Les associations dont il fait l'objet semblent répétitives.

NOTES

(1) L'intégralité du mobilier céramique de la nécropole du Moulin a été lavé, remonté et restauré par Odette Taffanel. Elle en a assuré également les dessins qui sont présentés dans l'inventaire général des ensembles funéraires.

(2) Ici encore, nous reprenons les critères retenus pour l'étude de la céramique non tournée de la nécropole de Peyrou à Agde.

(3) Cette stratégie répond d'une part à un souci d'homogénéité des analyses, d'autre part à une volonté de disposer au terme de cette étude d'une typologie couvrant les IXe, VIIIe, et VIIe s. av. n. è. en milieu funéraire.

(4) Nous n'avons pas jugé utile de créer une famille à part entière pour l'unique exemplaire recensé.

(5) Nous aurions pu, il est vrai, désigner chaque groupe de vases par un chiffre, avortant d'abord des confusions possibles inhérentes à l'emploi du terme "famille".

(6) On en trouve en quantité à Agde (Nickels 1989 : 320-327) ainsi que dans les ensembles tumulaires (Gasco 1984 : 90).